

2
2
0
2

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

Note sur les choix d'écriture

Nous adoptons l'écriture inclusive dans une perspective de lutte contre le sexisme et de visibilisation des femmes et personnes minorisées de genre qui composent l'association — qu'elles en soient membres ou usagères. Les usager·es, adhérent·es, salariées et membres du Conseil d'administration se genrent majoritairement au féminin : nous utilisons donc dans ce rapport d'activité l'accord au féminin pluriel pour parler des usager·es et membres de l'association.

Nos principes sont les suivants :

- Féminisation des fonctions, métiers, rôles
- Double flexion complète (*usagers et usagères*) ou abrégée par l'usage du point médian « · » (*usager·es*)
- Non-spécification du genre par l'usage de termes épiciques (*bénévole*), de mots englobants (*le personnel d'accueil*), ou de pronoms non-binaires (*iel, celleux*)
- Accord de proximité (*toutes celles et ceux*) et accord de majorité (*5 femmes et 1 homme ont été accueillies*)
- Ordre alphabétique (*les femmes et les hommes*)

Nous utilisons parfois la formule « femmes/personnes » par choix de rendre visible à la fois que les femmes cisgenres sont notre public principal, mais également que des personnes trans et des personnes aux identités de genre variées ont également accès et doivent avoir accès aux mêmes droits en santé sexuelle et reproductive.

Ont participé à la rédaction

Marion Athiel, Mélanie Atrux, Margot Beal, Nelly Bergeret, Chloé Dautry, Chantal Des Roseaux, Charlotte Dumas, Marion Donnot, Laurène Dupont, Nathalie El Badri, Noémie Gagnieux, Marion Marthouret, Malika Mehennaoui, Isabelle Meriaux, Betty Molin, Valérie Radix, Violette Roman, Sakina Rolland, Nathalie Sabot, Elise Salzemann, Emmanuelle Toqué, Catherine Turchet, Léa Védie, Mélanie Villemaud, Lorraine Wiss.

Conception et réalisation graphique

Chloé Dautry, Clémence Delorme

SOMMAIRE

LE PLANNING FAMILIAL 69	4
Une association féministe et d'éducation populaire	4
Des activités plurielles - vue d'ensemble	5
Une association en gouvernance partagée en travail continu	6
Guidée par un projet associatif ambitieux : de nombreux chantiers en cours !	9
Une association membre et contributrice d'un mouvement national	12
Quelques repères en 2022	14
Bilan & soutiens financiers	15
Le travail en partenariat et réseau	20
A VILLEURBANNE, UN ESPACE D'ECOUTE ET DE SOIN	22
Les entretiens individuels d'écoute, d'information et accompagnement	22
L'activité de suivi de conseil conjugal et familial	25
La permanence sociale : renforcer l'accès aux droits	26
Les consultations médicales	29
Focus - L'accompagnement des personnes en demande d'IVG	32
Focus - L'accompagnement des personnes en situation de violences	36
Focus - L'accompagnement autour des IST	40
Focus - L'accompagnement des personnes trans	41
EDUCATION, INFORMATION ET EMPOUVOIREMENT DANS LE RHONE	43
Les actions collectives de sensibilisation et d'éducation à la vie affective et sexuelle	43
Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-es en milieu rural	48
Le programme « Handicap et alors ? »	50
La gestion du centre de documentation et l'accompagnement à la recherche documentaire	54
Formations : actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire	56
Les publications et la communication au PF69	57
Actions & mobilisations publiques	59
Se mobiliser pour les droits des femmes et des minorités de genre	59
Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde	60
Lutter contre les violences sexistes et sexuelles	60
Lutter pour les droits des personnes LGBT+	60
Lutter contre l'extrême droite	601
Préserver les libertés individuelles dans les mouvements sociaux	61
Célébrer les luttes féministes et mettre en valeur l'histoire et les archives du PF 69	61

INTRODUCTION

2022 : UNE ANNÉE DE MOBILISATIONS ET D'ÉVOLUTIONS

Après deux années très marquées par la crise sanitaire, 2022 a vu s'opérer un retour progressif à la normale : nos activités internes et externes ont retrouvé leur rythme habituel, pour notre plus grande joie. Au total, l'association a eu 19 040 contacts différents sur l'ensemble de nos activités.

Sur le plan de l'adaptation à la situation sanitaire, nous avons repris notre fonctionnement d'accueil sans rendez-vous au mois de mai, facilitant ainsi l'accès à notre centre CPEF-EVARS de Villeurbanne. Quant à la vie associative, elle a de nouveau pu se dérouler en présentiel, même si les outils numériques sont encore parfois utilisés pour permettre au plus grand nombre de se réunir — autant mettre à profit nos compétences nouvellement acquises pour communiquer et travailler à distance !

Au niveau interne, l'équipe salariée du Planning Familial 69 s'est en partie renouvelée cette année, avec le départ en retraite de deux membres historiques, et la poursuite de nouvelles opportunités professionnelles pour deux autres collègues. Ce sont donc quatre nouvelles personnes qui ont rejoint la structure cette année, permettant notamment de renforcer l'équipe d'accueil. Ce contexte de changement a été accompagné par la mise en place de journées d'équipe trimestrielles, permettant aux salariées de prendre le temps de faire du commun autour de leurs pratiques et de la gouvernance. Enfin, un « guide salarié-es » a été mis à l'ouvrage, afin de clarifier les droits et devoirs des salariées de l'association et faciliter leur accueil et leur intégration.

La vie associative a également été très riche en 2022 : des événements et actions variées ont eu lieu, à l'initiative d'adhérentes ou de salariées, et

renforçant le lien entre les membres du Planning Familial 69 (PF69). Nous gardons ainsi en mémoire les lectures collectives d'ouvrages, les ateliers de moulage de vulves, la sortie commune au cinéma pour voir « Annie colère », ou encore la réflexion autour des temps d'accueil de nouvelles adhérentes.

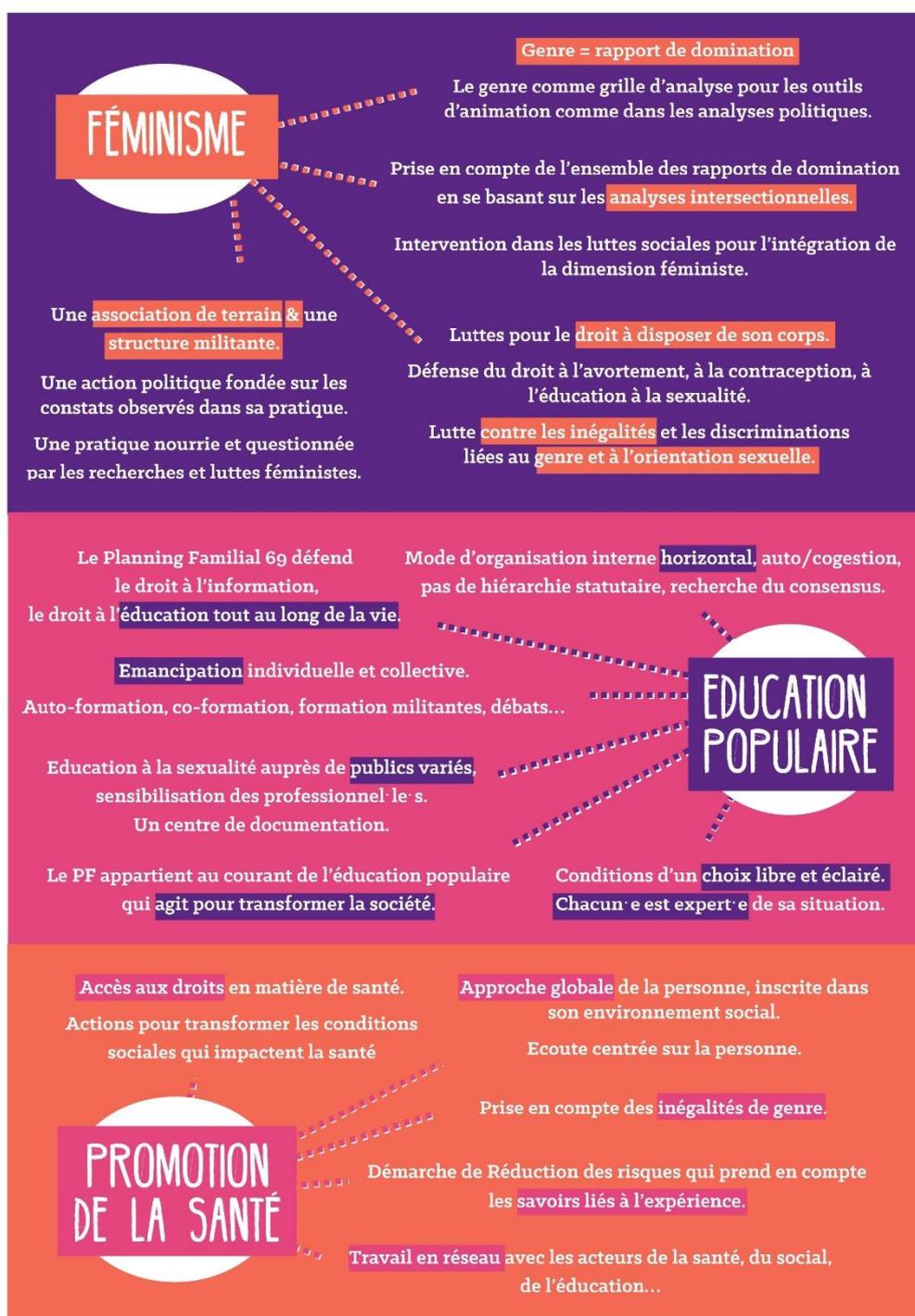
Un axe de travail fort de notre année a aussi été la mise en place du groupe de travail sur la place des usager-es, qui vise à renforcer leur place dans notre association, dans une démarche d'éducation populaire. Par ailleurs, un groupe de travail sur la communication s'est constitué, et a œuvré à la création des réseaux sociaux du PF69 : nous sommes désormais bien présentes sur Facebook et Instagram ! Toujours dans une logique de renforcer notre visibilité, plusieurs militantes bénévoles et salariées ont été formées à la prise de parole en public et dans les médias.

Ces compétences nous sont utiles dans un contexte de régression de certains droits, et de nécessité de lutter pour leur maintien voire leur amélioration. Ainsi, si l'année 2022 avait bien débuté avec l'allongement des délais de recours à l'IVG, la révocation de ce même droit aux États-Unis nous a confortées dans notre demande de constitutionnaliser le droit à l'avortement en France. Ce combat est toujours en cours, tout comme celui pour l'application de la loi sur les séances collectives d'éducation à la sexualité, ainsi que ceux en défense des services publics, de l'accès aux droits pour toustes, et des libertés associatives. Le Planning Familial 69 s'est mobilisé en 2022 aux côtés d'autres partenaires associatifs et de notre mouvement national, et poursuivra son engagement tant qu'il le faudra.

LE PLANNING FAMILIAL 69

UNE ASSOCIATION FÉMINISTE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Planning Familial du Rhône est une association féministe, d'éducation populaire et de promotion de la santé. Au sein de la Confédération (nationale) du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPP), nous défendons le droit à l'éducation, à la sexualité, à la contraception, à l'avortement. Nous luttons contre toutes formes de violences et discriminations, et notamment celles liées au genre et à l'orientation sexuelle.



19 010
CONTACTS EN
2022

DES ACTIVITÉS PLURIELLES - VUE D'ENSEMBLE

Le Planning Familial du Rhône agit au quotidien pour le bien-être et le libre choix de chacun·e en matière de vie affective et sexuelle dans une société plus égalitaire.

Nos activités s'inscrivent dans le cadre d'un Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), et d'un Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS).

Accueil inconditionnel au centre de Villeurbanne

- 4133 entretiens d'écoute et d'information, gratuits et confidentiels
- dont • 355 de conseil conjugal et familial (CCF)
 - 110 en permanence sociale

Principaux motifs des entretiens : gynécologie, grossesse, contraception, IVG, contraception d'urgence, violences, suivi CCF, situation sociale...

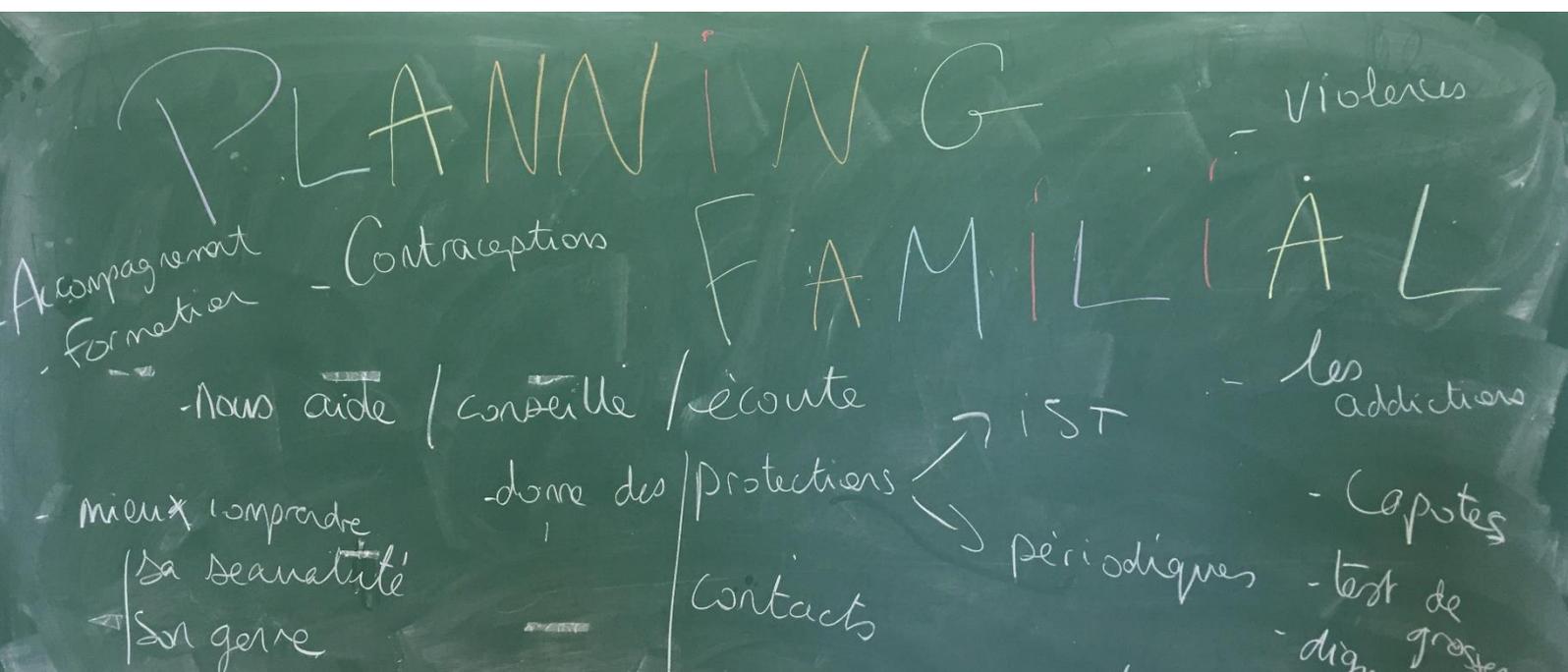
- 5545 échanges téléphoniques et 1798 par mail
- 2882 consultations médicales, gratuites pour les mineur·es et personnes non assurées sociales
- 248 entretiens dans des structures partenaires

Education, partage de ressources, information et formation sur le Grand Lyon

- 2047 personnes rencontrées lors de 160 séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle, en milieu scolaire et hors scolaire
- actions de sensibilisation et de formation auprès de 1269 personnes
- la gestion d'un centre de documentation (une soixantaine de personnes accompagnées)
- une vingtaine d'actions militantes dans le champ public

Deux programmes spécifiques

- **DRSSA** : dispositif itinérant d'écoute, information et séances collectives en milieu rural dans l'Ouest lyonnais. 1617 contacts dans le cadre de 163 entretiens et 151 séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle.
- « **Handicap et Alors ?** » à destination des personnes en situation de handicap, leurs proches, aidant·es, professionnel·les et institutions d'accueil. 272 contacts dans le cadre d'entretiens individuels ou de séances collectives.



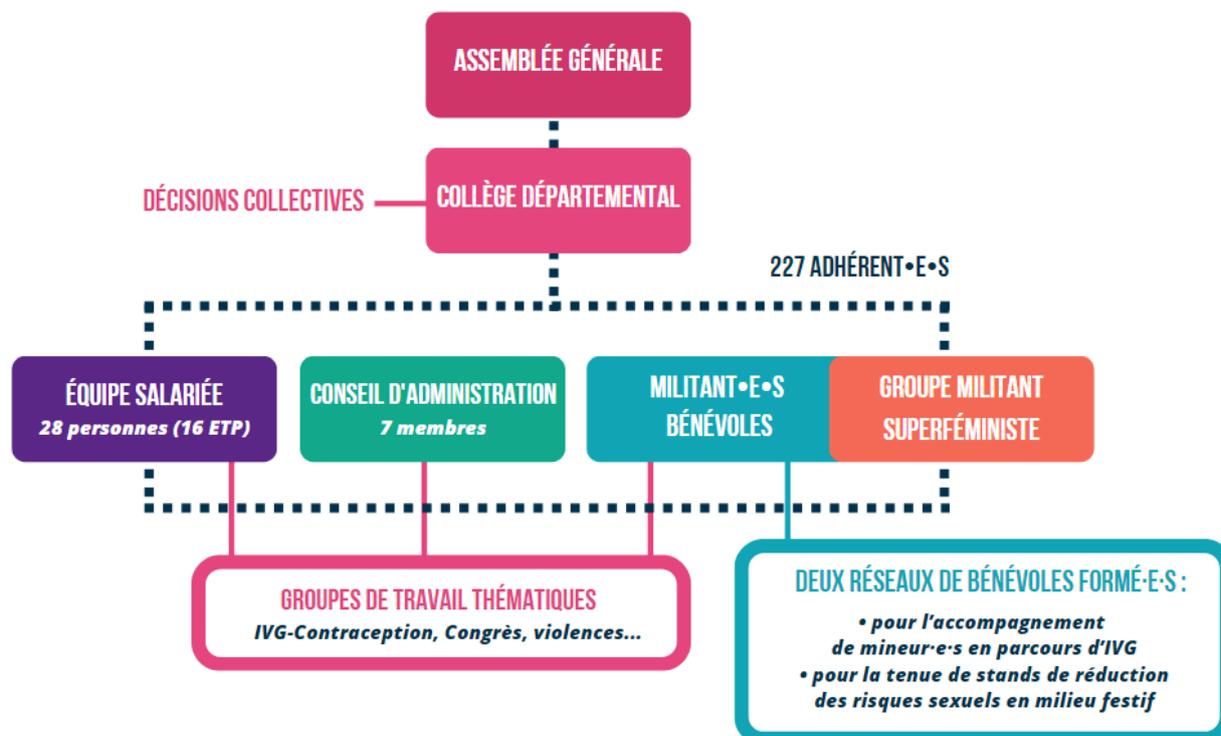
UNE ASSOCIATION EN GOUVERNANCE PARTAGÉE EN TRAVAIL CONTINU

Le Planning Familial du Rhône est une association déclarée (loi 1901). Elle est composée d'adhérent·es, qui élisent un Conseil d'Administration (CA), renouvelé intégralement lors d'une Assemblée Générale annuelle (AG). Elle emploie une équipe d'une vingtaine de salariées, qui sont pour la plupart également adhérentes de l'association. Notre particularité est de tendre vers un fonctionnement en auto/cogestion, qui s'incarne notamment dans des prises de décisions collectives en Collège Départemental (CD) (voir page 11).

Un fonctionnement collectif en cogestion

L'association tend vers un fonctionnement autogestionnaire et cogestionnaire, qui se traduit entre autres par :

- **Une absence de hiérarchie statutaire** entre les membres au sein des différentes instances : pas de direction salariée, et taux horaire commun à tout le personnel (hors médical) ; absence de bureau au sein du CA.
- **Un pilotage collectif** entre l'équipe salariée, le CA et des adhérent·es volontaires lors de réunions régulières du Collège Départemental. Le CD est un lieu de discussion et de prise de décisions sur les grandes orientations de l'association : création d'une nouvelle activité, définition des priorités, validation d'une position politique, etc. Chaque participant·e est invité·e à y émettre son avis, quel que soit son statut dans l'association.
- **Une élaboration collective de propositions** au sein de groupes de travail, à géométrie variable, en fonction du projet associatif et des mandats qui en découlent. Ces groupes réunissent adhérent·es, administratrices et salariées, et permettent de mener des réflexions tout au long de l'année sur différentes thématiques et/ou de piloter l'activité du PF 69.



Ce fonctionnement trouve ses bases politiques dans une recherche d'égalité entre les personnes et dans une volonté de leur permettre de participer activement aux prises de décisions qui impactent leurs conditions de militantisme et de travail. On peut relier cette recherche au combat féministe pour l'empowerment ou empouvoirement des femmes et des personnes minorisées (les personnes concernées étant en majorité des femmes et des personnes minorisées) et à l'ancrage dans l'éducation populaire qui tend à affirmer la possibilité de chacun-e d'avoir un avis légitime et d'agir sur ses conditions de vie et de travail.

Le travail sur la cogestion est un travail continu. Au niveau de l'organisation et des conditions de travail, 2022 a été une année d'expérimentation et de mise en place des protocoles et actions décidées lors de l'accompagnement RH réalisé en 2020 et 2021. Ce travail permet de baliser au mieux les périmètres des différents postes et rôles de chaque instance au sein de l'association, au service de la cogestion de la structure. Un suivi reste de mise, et des temps de bilan seront indispensables afin d'évaluer la pertinence de cette nouvelle organisation.

Le Conseil d'Administration (CA)

Depuis son renouvellement en juin 2022, le CA est composé de **7 membres**, qui se réunissent environ tous les 15 jours. Les missions du CA sont les suivantes :

- **Rôle employeur** : conduite des entretiens professionnels, suivi du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), etc.
- **Participation à la vie associative**, notamment au sein des groupes de travail et des CD
- **Participation à la représentation de l'association**, notamment auprès des Institutions partenaires
- **Organisation d'actions publiques**, propres au PF 69, ou bien au sein de collectifs, notamment le collectif « droits des femmes 69 »
- **Participation à la vie du Mouvement**, en siégeant aux CA confédéral et fédéral

Nos administratrices : Marion Athiel (secrétaire), Mélanie Atrux, Margot Béal (trésorière), Valérie Radix, Nathalie Sabot (co-présidente), Léa Védie, Lorraine Wiss (co-présidente), ont **encore réalisé un énorme travail bénévole (au moins 2 000 heures) cette année.**

L'équipe salariée

L'équipe salariée du Planning Familial 69 était composée en 2022 de **28 personnes**, dont 4 personnes en contrat à durée déterminée (soit **16 ETP**, voir composition détaillée en introduction).

L'année 2022 a été marquée par la **création de plusieurs contrats courts de remplacements temporaires** liés notamment à des arrêts de long terme. Nous remercions les personnes qui sont venues renforcer l'équipe !

C'est aussi une **année marquée par le départ en retraite de deux collègues après de longues années** au Planning Familial : Marie-Paule, documentaliste et Christine, médecin, et le départ d'une membre de l'équipe support, Fanny, chargée de développement associatif, que nous remercions une nouvelle fois pour leurs précieux apports. Noémie a ainsi augmenté son temps de travail comme médecin, et les postes support sont quant à eux occupés par de nouvelles personnes : bienvenue à Charlotte et Martha !

Il y a également eu du **mouvement au sein de l'équipe d'accueil** : le passage progressif de Betty à la Fédération régionale pour coordonner le centre ressource Intim'agir a donné lieu au recrutement d'une conseillère conjugale et familiale (CCF) sur le programme Handicap et Alors, et à la création d'un nouveau poste de CCF travaillant à l'accueil et en interventions extérieures. Bienvenues à Laurène et Sakina !

Équipe d'accueil, écoute et information (animatrices de prévention, conseillères conjugales et intervenante sociale) : Nelly BERGERET, Chloé DAUTRY, Chantal DES ROSEAUX, Marion DONNOT, Gwenaëlle FERRE (CDD), Marion MARTHOURET, Isabelle MERIAUX, Betty MOLIN, Violette ROMAN, Elise SALZEMANN, Catherine TURCHET, Emmanuelle TOQUE, Marie-Elodie XAVIER (CDD)

Équipe médicale (médecins et sage-femme) : Céline CHARBIT, Christine FERNANDEZ, Noémie GAGNIEUX, Marion JODER, Mélanie VILLEMAUD, Judith LYON CAEN (CDD)

Responsables du centre de documentation : Marie-Paule JOANNIN, Martha GILSON

Professionnelles chargées de la gestion, coordination et communication : Chloé DAUTRY, Charlotte DUMAS, Nathalie EL BADRI, Fanny LELONG, Malika MEHENNAOUI

Agents d'entretien : Zohra EL BADRI, Samia CHERMITTI (CDD)

Les adhérent·es et bénévoles

Les adhérent·es et bénévoles sont de plus en plus nombreux·ses. **En 2022, l'association comptait 227 adhérent·es**, dont 186 nouvelles personnes. Les nouvelles adhésions sont notamment des expressions de soutien suite aux attaques du Planning Familial par l'extrême droite pendant l'été.

La création d'un poste avec des missions d'accueil des nouvelles adhérent·es et l'arrivée de nouvelles énergie au sein du groupe SuperFéministe ont permis de renforcer l'intégration et l'appropriation des missions par des personnes curieuses ou déjà investies. **243 personnes ont ainsi été accueillies** sur l'année par les SuperFéministe, le CA et l'équipe salariée lors de plusieurs temps d'accueil conviviaux.

Plusieurs personnes se sont investies dans la vie de l'association, les chantiers associatifs en cours (groupes de travail, chantiers ponctuels) et ont pu prendre part aux décisions. C'est un travail conséquent puisqu'en tout, ce sont **près de 3 000 heures de bénévolat** qui ont été réalisées en 2022, dont environ 2 000 réalisées par l'équipe du CA.

Le groupe militant « Super Féministe »

Les militant·es du groupe SuperFéministe ont été très actives cette année.

Fondé en 2011, le groupe militant SuperFéministe est **l'un des espaces militants du Planning Familial 69** : lieu de discussion et de réflexion, de création, de propositions et d'organisation d'actions.

En 2022, le groupe SuperFéministe s'est consolidé avec l'arrivée de nouvelles énergies. **Les membres du groupe ont été très actives cette année.** Elles ont pu prendre part à la vie associative (groupes de travail, CD...), à des formations, et également être à l'initiative de nombreuses actions : refonte du blog superfeministe.blogpost.com, atelier création de vulves en macramé, atelier pancartes, lancement d'un cycle de lectures collectives...

L'action « chaussures rouges » a également de nouveau été menée par le groupe SuperFéministe pour interpeller le grand public, la mairie et la police sur les violences sexistes et sexuelles (voir p. 38).

Les Superféministes se sont également beaucoup investies dans la mise en place du réseau de personnes formées pour tenir des stands de réduction des risques en milieu festif.

Enfin, le travail de transmission des luttes féministes s'est poursuivi, avec plusieurs temps conviviaux d'accueil de nouvelles militantes.



GUIDÉE PAR UN PROJET ASSOCIATIF AMBITIEUX : DE NOMBREUX CHANTIERS EN COURS !

L'ensemble du travail bénévole et salarié permet de mettre en œuvre notre projet associatif, qui arrivait cette année à échéance. Nos objectifs associatifs sont en effet décrits dans notre **projet associatif triennal**. Ce projet associatif (2020-2022) compte cinq axes stratégiques :

- 1 — **Consolider l'action, s'adapter aux besoins des publics**
- 2 — **Finaliser et mettre en œuvre le nouveau modèle de gouvernance** issu du Dispositif local d'accompagnement
- 3 — **Renforcer et réinterroger la vie associative**
- 4 — **Permettre des temps de réflexion collective, de formation, et favoriser l'accès aux ressources**
- 5 — **Améliorer notre visibilité et mieux ancrer nos revendications dans la pratique de terrain**

Une année pleine de réalisations !

L'année 2022 nous a permis de poursuivre ces objectifs. Parmi les avancées notables :

- Travail sur la **facturation des interventions extérieures**, pour rendre visible le travail fourni en dehors du temps d'intervention, et pour pallier l'absence de hausse de nos financements
- Mise en place de **quatre journées d'équipe par an**, pour faire du commun, notamment autour de la formation et de l'analyse de l'activité
- Réflexions en CD sur les **nouveaux besoins / publics** : accueil des personnes trans, contraception testiculaire
- **Renforcement du programme « Handicap et alors ? »** : hausse du nombre d'heures salariées dédiées, développement du centre ressource régional
- **Finalisation du « guide salarié·es »** qui formalise les usages du PF69 en matière de droit du travail
- Renouvellement des **temps d'accueil** de nouvelles bénévoles
- Rédaction de votes et de prises de parole pour le **Congrès**
- Création du groupe de travail **communication**
- Création du groupe de travail sur la **place des usager·es**
- Formation sur la **prise de parole en public et dans les médias**
- **Transmission** sur le poste de documentaliste

Plusieurs chantiers restent en suspens, par exemple :

- Revalorisation des salaires
- Mieux rendre visible notre plaidoyer auprès du grand public
- Priorisation des activités, au vu des besoins constatés qui vont au-delà de nos moyens d'action
- Évaluer le nouveau fonctionnement établi avec l'accompagnement RH
- Augmenter la visibilité du centre de documentation et ses ressources
- Formaliser les modalités d'accès à la formation continue

Des groupes de travail pour mettre en œuvre et renouveler le projet associatif

Pour mettre en œuvre ce projet associatif, plusieurs groupes de travail ont été actifs, renouvelés et créés en 2022.

Comme chaque année, le dernier Collège Départemental avant l'été nous sert à faire un bilan de l'année associative, et celui de rentrée nous permet d'opérer des choix stratégiques pour l'année qui débute. Entre-temps, des réunions d'échanges entre référentes des groupes de travail nous permettent également de faire des points d'étape, de rappeler les circuits d'information et de décision, et de rattacher les groupes au projet associatif de manière plus globale.

L'année 2022 a été particulièrement intense pour les groupes « Congrès », « statuts » et « projet associatif », puisque leurs objets étaient sous les feux des projecteurs !

Le groupe "projet associatif" a commencé cette année à coordonner le renouvellement du projet asso

Le projet associatif 2020-2022 est arrivé à son terme en 2022. C'était donc une année charnière, permettant de faire le bilan du plan stratégique et de démarrer son renouvellement. Un groupe de travail pilote cette mission, qui se poursuit en 2023 afin d'aboutir à un nouveau plan stratégique nous conduisant jusqu'en 2025. La réflexion est conduite en CD, de manière à y associer le plus grand nombre de membres de l'association. Il s'agit de temps forts de la vie associative, qui nous permettent de faire du commun autour de nos valeurs, nos envies, nos projets.

Nous avons aussi eu le plaisir cette année de lancer les groupes de travail « communication », et « place des usager·es », qui sont au service du projet associatif et viennent en soutien direct au travail et missions de Chloé, chargée de communication et d'animation. Il s'agit ici de chantiers au long cours : ces groupes ont donc vocation à faire partie de notre paysage associatif dans la durée.

Enfin, la rentrée 2022 a vu le lancement du **groupe « festival »**, qui organisera en 2023 un festival pour les 50 ans du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) ; ainsi que la réactivation du groupe « violences », pour renforcer les compétences internes au PF69 à ce sujet, et de mener des réflexions sur notre posture, nos pratiques, nos orientations.

Le groupe de travail "intersectionnalité"

Le groupe de travail "intersectionnalité", composé de 7 membres, s'est réuni une dizaine de fois en 2022. Les enjeux du groupe sont de repérer là où l'association PF69 a conscience de sa place dans le système de domination et d'oppression et lutte, travaille, agit pour changer et avoir une posture d'alliée. Il s'agit aussi d'analyser les moyens pour permettre la conscientisation et la modification des rapports de domination qui peuvent être reproduits, notamment sur les enjeux de classe et de race.

Le début de l'année a servi à retracer l'historique du groupe, ses enjeux, consolider le groupe. Nous avons ensuite commencé à répondre à notre objectif premier : la mise en place d'une formation. Afin de suivre cet objectif, nous avons tenu à interviewer des salariées du PF pour observer les besoins. Le chantier se poursuit !

Le groupe de travail "place des usager·es"

Le groupe de travail "place des usager·es" est composé de 7 membres et travaille à un état des lieux de la place actuelle des usager·es du PF69 dans l'association. L'année 2022 a permis de dresser les enjeux théoriques liés à la participation, représentation, connaissance mutuelle et aux usages des usager·es. Nous avons également commencé à préparer trois questionnaires à destination de l'équipe salariée, des militant·es, et des usager·es, qui seront diffusés et analysés en 2023.

Des temps de réflexion et d'élaboration collective en Collège Départemental

Les Collèges Départementaux de l'année 2022 ont beaucoup servi à préparer le Congrès du MFPF (p. 12), à faire le bilan et à préparer le renouvellement du projet associatif, ainsi qu'à faire avancer la stratégie de communication du PF69 (p. 58).

Focus — Positionnement collectif par rapport au Service national universel

En février 2022, nous avons discuté collectivement de notre positionnement vis-à-vis du dispositif du Service National Universel (SNU), pour lequel nous avons été sollicitées pour intervenir. Suite à une présentation du dispositif, des retours d'autres associations départementales du Planning, et des arguments relevés en faveur et défaveur d'un investissement dans le dispositif, nous avons discuté ensemble de nos positions. Nous avons acté que nous ne nous investissions pas pour l'année dans le dispositif, et que nous faisons remonter la question au niveau national afin d'avoir une posture collective cohérente en tant que Mouvement national.

Cette discussion nationale a eu lieu en deux temps et a acté l'opposition publique du Planning Familial au principe du dispositif SNU.

Focus – Le Contrat d'engagement républicain

Le Contrat d'engagement républicain (CER) a été mis en place dans le cadre de la loi dite "Séparatisme", qui s'inscrit dans un contexte de répression des associations de défense des droits des personnes musulmanes. Malgré de nombreuses prises de position en défaveur de ce texte, il a tout de même été voté et est entré en vigueur le 2 janvier 2022. Les associations demandant des subventions publiques ont pour obligation de signer le CER et de l'afficher dans leurs locaux. En cas de non-respect du cadre par des adhérent-es, les dirigeant-es associatif-ves sont responsables.

Le Planning Familial 69 s'inquiète de ce que nous considérons comme un recul des libertés associatives : nous nous sommes donc informées et mobilisées auprès de réseaux tels que le Mouvement associatif ou le Collectif des associations unies, ainsi qu'au sein de notre Confédération nationale, pour mesurer les risques encourus et les enjeux en cas de non-signature. Vu le niveau de contrainte, car ce sont nos subventions qui sont directement menacées, nous avons décidé de signer ce CER, mais de poursuivre notre engagement auprès d'autres structures pour tenter de revenir sur ce texte que nous considérons comme très défavorable aux libertés associatives et inquiétant en démocratie.



UNE ASSOCIATION MEMBRE ET CONTRIBUTRICE D'UN MOUVEMENT NATIONAL

Contribution à l'activité Confédérale

Notre association, membre du Mouvement français pour le Planning familial (MFPF), participe à la vie confédérale via sa représentation au Conseil d'Administration confédéral et à diverses commissions et groupes de travail nationaux.

En 2022, nous avons participé aux CA confédéraux, au Congrès, à la stratégie nationale santé sexuelle, et aux groupes de travail « Handicap et Sexualité », et « défense des EVARS ».

Participation au CA confédéral

Le CA confédéral est une instance centrale du MFPF qui met en œuvre les orientations définies en congrès tous les trois ans.

Nous sommes en lien régulier avec la confédération à travers la réponse à des enquêtes thématiques, la déclaration de notre activité, le calcul et le paiement de la cotisation confédérale et la diffusion d'informations en provenance du réseau dans notre association.

L'année 2022 a été particulièrement marquée par les éléments suivants :

- La défense du droit à l'IVG.
- La préparation du Congrès.

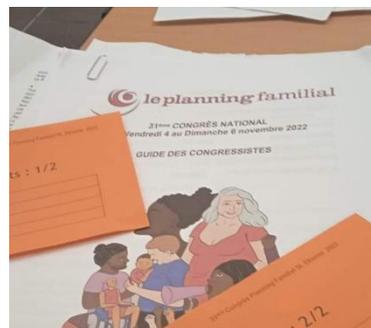
Participation au Congrès

Les 4, 5, 6 novembre 2022 avait lieu, à Saint-Étienne, le Congrès triennal du MFPF. **L'occasion de réunir la plupart des associations départementales (AD) autour d'un projet commun : trois jours de votes et d'ateliers pour définir ensemble un plan d'action stratégique pour les trois années à venir.**

L'AD 69 était représentée par trois de ses adhérentes : Elise, salariée, Lorraine, membre du CA, et Maéva, militante. Pour s'y préparer, un groupe spécialement constitué a travaillé pendant un an, et un collège départemental (CD) spécial s'est réuni quelques jours avant le congrès pour valider votes et prises de paroles, afin que les mandatées portent la parole de l'AD69.

Les AD ont eu à se prononcer sur des sujets variés, parmi lesquels :

- La proposition de mettre fin à la limitation de la durée et du nombre des mandats dans les AD (jusqu'alors limités à 18 ans), à laquelle l'AD 69 était opposée, arguant de l'importance d'avoir en son sein des personnes ayant une expérience longue de l'organisation et du terrain. Les votes n'ont cependant pas mis fin à cette limitation de durée.
- S'agissant de la nécessaire représentativité du mouvement, la volonté d'"inclusion" des femmes de confession musulmane et celle d'une plus grande mixité sociale ont été réaffirmées, de même que la lutte nécessaire contre l'islamophobie, tandis que les votes ont en majorité fait du PF un mouvement intersectionnel (l'AD 69 était, elle, favorable à la définition d'un mouvement féministe universaliste s'articulant avec le cadre d'analyse intersectionnel).
- En l'absence d'un positionnement d'AD sur ces questions, le CD avait décidé l'abstention pour les votes concernant : la prostitution des mineur-es, l'intervention auprès des auteurs de violences conjugales, la reconnaissance de l'accompagnement sensuel et sexuel à destination des personnes en situation de handicap, la rémunération des dons d'ovocytes et l'engagement du MFPF à travers des programmes internationaux.



Par ailleurs, l'AD 69 a porté plusieurs motions d'actualités, qui sont des prises de position du MFPP sur des sujets d'actualité. L'une d'entre elles, intitulée "Employeuses féministes", a été rédigée suite à la prise de connaissance de situations de souffrance au travail dans le Mouvement.

Cette année encore, nous nous interrogeons sur les limites du Congrès dans son format actuel, qui ne permet pas réellement les débats. En effet, malgré l'existence des prises de parole avant les votes, celles-ci n'ont pas d'impact réel, puisque les votes sont bien souvent définis à l'avance, et les membres des AD présentes ne peuvent pas les changer à la dernière minute sans consultation de leur AD. C'est là une des améliorations possibles : permettre aux AD de se faire un avis sur les sujets proposés aux votes, en favorisant les échanges en amont, sur place, ou en accompagnant les votes d'un argumentaire les motivant. Une réflexion à ce sujet a émergé au CA confédéral sur le Congrès : veut-on que le Congrès soit une instance de débat, une instance intermédiaire ? Un petit groupe y réfléchit pour faire des propositions.

Participation au comité de pilotage de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle

La Stratégie Nationale de Santé Sexuelle s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé et de la stratégie de santé pour les Outre-mer. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Elle se base sur des principes fondamentaux : la sexualité doit être fondée sur l'autonomie, la satisfaction, la sécurité. Elle prend en compte les relations inégalitaires entre les sexes et les sexualités qui impactent l'accès universel à la santé sexuelle.

Elle définit, pour 3 ans, des plans d'action qui s'appliquent sur tout le territoire. Les constats, enjeux et actions sont discutés et co-construits au sein d'un Comité de Pilotage (Copil) qui regroupe des ministères, des services de l'État, des collègues de professionnel·les de la santé et des associations. Le Planning Familial est représenté à ce comité de pilotage.

Suite à une fin de mandat et un appel à candidature nationale lancé, le Planning Familial du Rhône a décidé de proposer et de soutenir la candidature d'une membre de son conseil d'administration en juillet 2020 pour 3 ans.

Notre candidature a été retenue. En 2021, nous avons participé à :

- 2 COPIL de la SNSS
- 2 groupes de travail
- La lecture, modifications et prise de parole lors de ces réunions.

Implication dans le groupe national « EVARS »

L'AD69 est restée engagée dans le groupe de travail national « EVARS », qui a pour objectif de contribuer au soutien des associations agrémentées « Espaces Vie Affective, Relationnelle et sexuelle », et la défense nationale de leurs moyens pour remplir leurs missions d'utilité publique en santé sexuelle.

L'année 2022 a surtout été centrée sur la mise en place d'un accompagnement du réseau au remplissage du nouveau rapport d'activité unique, et un travail sur le cahier des charges de la coordination nationale des EVARS, en sachant que le Planning 69 s'était positionné contre la coordination de l'ensemble des EVARS (du Planning et hors du Planning) par le Mouvement français pour le Planning Familial.

L'attribution de la mission de coordination au Planning via la création d'un poste dédié, et l'attente du renouvellement ou non de la feuille de route nationale « EVARS » ont mis à l'arrêt le travail du groupe en fin d'année.

Contribution à la Fédération Auvergne-Rhône Alpes

Comme les années précédentes, l'AD69 s'est investie au niveau régional en participant au Conseil d'administration (CA) de la fédération Auvergne Rhône Alpes. L'élection d'un nouveau CA suite à l'AG de juin 2022 a impulsé une dynamique et une réflexion autour de l'organisation et la gouvernance de la fédération, qui se veut plus horizontale et participative. Il a ainsi été décidé au sein du CA que le bureau était purement statutaire, et que ses membres n'avaient dès lors pas plus de pouvoir de décision que les autres administrateur·ices. Un travail d'accompagnement avec une prestataire extérieure a été engagé afin de soutenir la fédération, tant l'équipe salariée que les membres du CA, dans les évolutions en cours.

Le centre ressources sur les sexualités et les handicaps, dénommé « Intim'agir » a poursuivi son développement, notamment avec l'embauche d'une coordinatrice, auparavant salariée de l'AD69.

QUELQUES REPÈRES EN 2022

JANVIER

Alerte sur l'état des services publics et l'accès aux droits. Vigilance sur les libertés associatives suite au lancement du Contrat d'engagement républicain (CER).

MARS

Dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles, le PF se mobilise pour l'application de la loi sur l'éducation à la sexualité.

MAI

Retour de l'accueil sans rendez-vous après 2 ans de crise sanitaire.

SEPT-OCTOBRE

- Rassemblement pour le droit à l'IVG en France et dans le monde.
- Mobilisation pour l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution.

NOVEMBRE

- Lancement d'un cycle de lectures collectives organisé par le groupe militant SuperFéministe.
- Mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles autour du 25 novembre : action chaussures pour rendre compte des féminicides, co-organisation d'une grande manifestation, participation à une table-ronde sur la prévention des violences sexistes et sexuelles.

FÉVRIER

Le Planning Familial se mobilise pour le renforcement du droit à l'IVG : allongement des délais, pratique instrumentale par les sages-femmes, et suppression de la double clause de conscience.

AVRIL

Renforcement des équipes du programme Handicap et Alors et des interventions extérieures de prévention

JUILLET-AOÛT

Attaque du Planning Familial par des mouvements et personnalités d'extrême-droite et transphobes sur le prétexte d'une affiche qui montre l'accueil des personnes trans au Planning Familial.

En local, le Planning Familial 69 reçoit surtout une vague de soutien via des adhésions.

OCTOBRE

- Lancement du PF69 sur les réseaux sociaux
- Participation au Congrès du MFPF pour définir les orientations et priorités stratégiques du Mouvement pour les 3 prochaines années.

DÉCEMBRE

Transmission en prévision des départs de Marie-Paule et Christine après 30 ans au Planning !

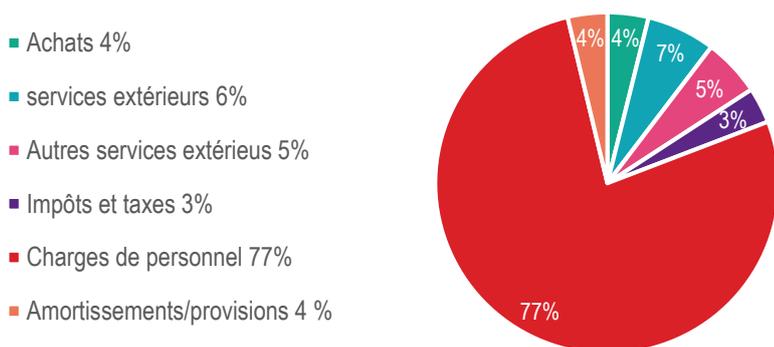
BILAN & SOUTIENS FINANCIERS

L'exercice financier 2022 a été marqué par une hausse globale du budget de l'association par rapport à l'année 2021 (5% de plus en charges et 4% de plus en produits) qui s'explique notamment par une hausse des charges de personnel, qui reste de loin la charge la plus importante de l'association. Cette hausse est notamment due à la régularisation de la prise en compte de la provision pour congés restant à payer au 31 décembre (42 860 €) qui a été recalculée à sa juste valeur et qui représente 80% de cette augmentation des charges de personnel par rapport à l'année 2021 (53 473 €). Cette hausse est donc une hausse temporaire. Le taux horaire, quant à lui, reste inchangé : le souhait d'augmentation n'a jusqu'ici pas pu être mis en œuvre du fait des refus par nos financeurs de nos demandes d'augmentations de nos subventions.

Le résultat de cet exercice est un déficit de 21 754 €. Il représente 2% du total des charges. Ce résultat est expliqué principalement par cette provision pour congés à payer calculée à sa juste valeur par rapport aux années précédentes. Lors du prochain exercice, cette provision ayant été enregistrée sur l'année 2022, les comptes 2023 ne s'en trouveront pas affectés.

Nos charges

Le montant total des charges de l'exercice s'élève à 1 063 157 €. Le graphique ci-dessous représente leur proportion :



Le poste achat (4% du total des charges) comporte des dépenses variées :

- Les dépenses liées à l'activité médicale (radiologies, analyses, pharmacie, contraceptifs pris en charge par le Planning Familial, fournitures médicales). Ces dépenses ont baissé ces dernières années en raison de : la prise en charge de la contraception des mineures à 100%, les échographies prises en charge dans le forfait IVG, la grande vigilance dans la vérification des droits des assurées par l'équipe d'accueil pour faire fonctionner le tiers payant.

	2018	2019	2020	2021	2022
Contraceptif, Pharmacie, Échographie, Analyses, Fournitures médicales	36 772	31 716	25 269	28 790	24 800

- Les dépenses d'électricité.

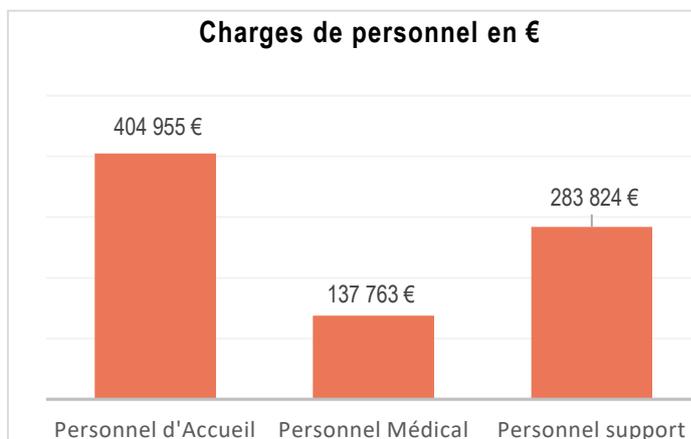
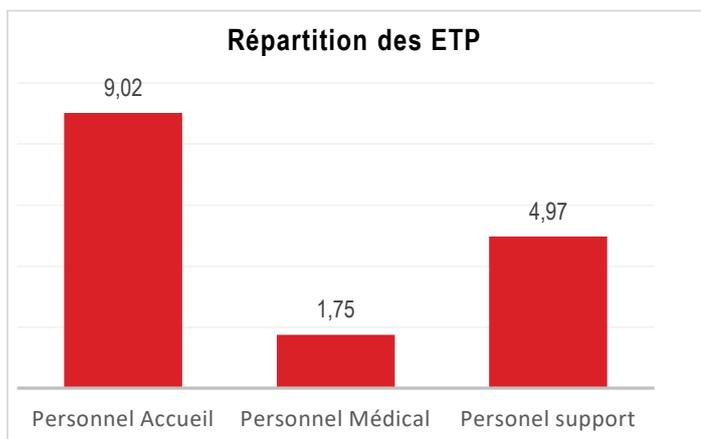
Les fournitures d'entretien et l'achat de petit matériel et d'équipement.

Les brochures achetées à la Confédération, les fournitures de bureau et les cartouches pour les imprimantes.

1) **Les services extérieurs (6 % du total des charges)** regroupent les dépenses suivantes :

- Les locations : les locaux loués à Dynacité, la machine à affranchir le courrier, et l'hébergement de la plateforme Kentika pour notre centre de documentation,

- Les frais d'entretien et de maintenance ; par exemple, le matériel informatique avec la mise en service cette année du serveur avec des VPN, les abonnements à l'application Chorus/Médilink et aux messageries sécurité Apycript, etc.
 - La collecte des déchets médicaux,
 - L'assurance pour les locaux et la responsabilité civile,
 - Les achats du centre de documentation.
- 2) **Les autres services extérieurs (5 % du total des charges)** regroupent les dépenses suivantes :
- Les rémunérations d'intermédiaires et les honoraires (Commissaire aux Comptes In Extenso, logiciel Kentika, programme de paie ABJ),
 - Les annonces / offres d'emploi,
 - Les déplacements et missions,
 - Les frais postaux et de télécommunication,
 - Les services bancaires et autres, dont :
 - Les cotisations de l'Association à d'autres organismes (URIOPSS, Collectif des Associations Citoyennes) et la cotisation à la Confédération nationale du Planning Familial (calculée à hauteur de 2,3 % de l'ensemble des ressources de l'année précédente),
 - Les frais liés à des actions militantes,
 - Les frais de formation, dont l'analyse de la pratique.
- 3) **Les impôts et taxes (3 % du total des charges)** qui regroupent la taxe sur les salaires et la taxe foncière.
- 4) **Les charges de personnel (77 % du total des charges)** déclinées en rémunérations brutes et cotisations sociales.



	2020		2021		2022	
	ETP	€	ETP	€	ETP	€
Accueil	8.86	373 214	8.76	403 349	9,02	404 955
Médical	1.30	107 947	1.43	150 637	1,75	137 763
Support	1.90	93 271	2.12	105 501	2,38	144 915
Gestion	2.05	96 822	2.08	95 298	2,18	110 105
Entretien	0.41	24 202	0.40	32 660	0,42	28 803
Sous-total	14.52	695 456	14.79	787 445	15,75	826 541
Indemnités journalières		8 530		10 278		31 648
TOTAL		686 926		777 167		794 893

On peut observer sur ce dernier tableau que les charges de personnel ont augmenté d'environ 9 % par rapport à la moyenne des deux dernières années (2020 et 2021) :

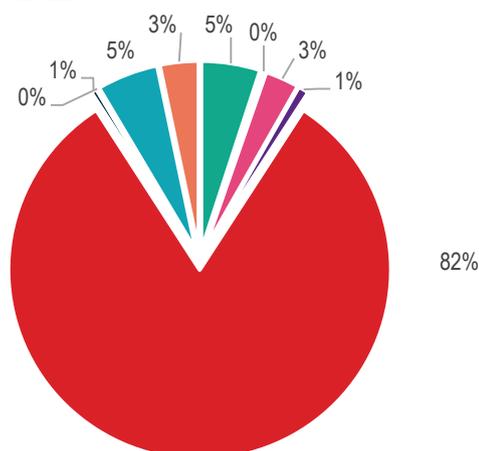
- **Le nombre d'ETP a augmenté,**
 - Une indemnité de départ en retraite ainsi qu'une indemnité de rupture conventionnelle ont été versées en 2022,
 - La provision pour congés payés calculée au 31 décembre a été calculée au plus juste des congés acquis, mais non encore soldés et a impacté de façon significative le résultat de l'exercice.
- 5) **Les amortissements et provisions (4 %)** qui comportent :
- Le matériel amortissable en général sur 3 ans (ordinateurs, gros meubles, logiciels), et les travaux que nous avons fait réaliser en 2019.
 - Un engagement restant à réaliser sur 2023 grâce à la subvention reçue de la Métropole pour l'action « Accès aux soins pour les personnes trans » afin de payer une partie des formations du personnel sur 2023.
 - Une provision pour les indemnités de départ en retraite.

Nos produits et soutiens financiers

Le montant total des produits de l'exercice s'élève à **1 041 402 €**.

Répartition des Produits 2022

- Produits de consultations médicales 5 %
- Activités Annexes Santé (Fédération) 0,32 %
- Activités Annexes Handicap (Féd & Conf et Etab.) 3 %
- Autres 1 %
- Subventions 82 %
- Adhésions 1 %
- Produits financiers 0,10 %
- Produits exceptionnels dont la quote part des sub d'inv. 5 %
- Indemnités journalières et remboursements Uniformation 3 %



1) Les recettes provenant des services rendus (9% du total des produits) comportent :

- Les produits de consultations médicales versés par les caisses d'assurance maladie, les mutuelles. Ces produits sont stables pour cette année 2022 par rapport à 2021, mais ils ont augmenté ces deux dernières années. Plusieurs facteurs ont sans doute entraîné cette augmentation des produits : la reprise de l'activité après la période de crise sanitaire de 2020, la vigilance à bien organiser la permanence médicale avec des remplacements de médecins, la vigilance de l'équipe d'accueil à bien identifier les droits des personnes assurées sociales, la prise en main et le suivi des retours de l'assurance maladie par notre intervenante sociale, et enfin la cotation dans l'application métier des consultations de contraception et de prévention pour les mineures passées de 25 à 46 € et la valorisation de téléconsultations.

	2018	2019	2020	2021	2022
Produits de consultations	38 609	33 172	34 223	51 484	52 006

- Les activités annexes : actions faisant l'objet de co-financements reversés par la Fédération AURA du Planning Familial ayant des conventions avec le Conseil Régional AURA pour des interventions extérieures hors scolaires, et avec l'ARS pour les actions du programme « Handicap et alors »,

2) Les subventions, qui représentent la majorité de nos produits (82 %), comprennent :

- **Les Subventions de l'État versées par :**
 - La DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité) pour les activités de l'EVARS (117 000 € conventionné + 12 000 € de crédit complémentaire), et pour les actions de lutte et de prévention des violences sexistes (6 000 €),
 - La DRAJES (Délégation Régionale Académique à la jeunesse à l'Engagement et aux Sports) pour la création depuis août 2021 d'un poste FONJEP (Chargée de Communication et d'animation) (7164 €/an), et pour le financement de formations des bénévoles via le Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA) pour les trois formations suivantes : « Accompagnement des mineur·es dans les démarches d'IVG », « Réduction des risques sexuels en milieu festif », et « Prise de parole en public et dans les médias » (2 100 €),
 - L'ARS (Agence Régionale de Santé) pour les activités du DRSSA sur les territoires des Vallons et Monts du Lyonnais (65 000 €).
- **La subvention du Conseil Départemental** du Rhône de 1 500 € pour les actions du programme « Handicap et alors ».
- **Les subventions de la Métropole de Lyon :** la subvention pour le CPEF d'un montant de 589 953 € et l'aide financière dans le cadre de la politique de « Diversité et lutte contre les discriminations » pour l'action « Accès aux soins des personnes trans » (7 000 €).
- **Les subventions des communes** pour les activités de l'EVARS au sein de l'Association : ville de Lyon pour 18 500 €, ville de Villeurbanne pour 12 000 €, villes de Vénissieux et Vaulx-en-Velin pour 1 450 €.
- **Les subventions des Communautés de Communes** des Vallons et des Hauts du Lyonnais pour les activités du Dispositif sur ces communes pour 12 800 €.



3) Les adhésions (1%) : 5 223 €

Cette année, les adhésions ont été particulièrement nombreuses (voir p. 8) et sont un réel soutien pour l'association.

Merci à tout-es nos adhérent-es !

4) Les intérêts des comptes (0.10%) : 1 072 €

5) Les produits exceptionnels et la reprise sur amortissements et provisions (5 %) dans lesquels sont inscrits :

- Les dons et soutiens de particulier-es (535 €), notamment cette année des dons importants de la part de particuliers, mais aussi de nombreuses actions organisées par les DJs Dynastits, qui sont un soutien déjanté et puissant ! Et les tatoueuses @lucie bambibabayan, @eddie_tattoo et @lafillereenne_ttt qui ont organisé une journée flash au profit du PF69. **Un grand merci à tou·te·s nos donateurices** et aux personnes qui ont organisé des actions pour le PF 69 !
- La participation financière de la Fédération des Maisons Familiales Rurales du Rhône pour le DRSSA (3500 €),
- La quote-part des subventions d'investissement obtenues en 2019 pour le réaménagement des locaux (28 120 €),
- La reprise de la provision pour indemnité de retraite qui vient en déduction de l'indemnité versée au 31 décembre au départ d'une salariée (22 091 €).



6) Les transferts de charge (3 %) qui regroupent :

- Les indemnités journalières de l'assurance maladie et de l'organisme de prévoyance pour indemniser les arrêts de travail (31 648 €),
- Les remboursements de trois formations par Uniformation pour 2450 €.

Ventilation selon les activités

L'ensemble de ces charges et produits est ventilé dans les différentes activités de l'association. Le tableau des pages suivantes détaille cette ventilation. Le résultat global se trouve ainsi réparti :

CPEF	Accès soins des personnes trans	EVARS Villeurbanne	DRSSA	Handicap et Alors	Formation des bénévoles	Association	TOTAL
-13 846	-943	-2 671	-609	-2 796	-695	-194	-21 754

Les contributions volontaires

Au-delà des produits « financiers », il faut parler des « contributions volontaires » de l'année 2022.

Les administratrices, adhérent-es, militant-es, salariées ont réalisé 3 087 heures « bénévoles » au cours l'année 2022. Ces heures valorisées à 25€/h représentent 77 168 € de contributions. Ces heures ont été répertoriées comme suit :

Heures statutaires	Heures régionales	Heures confédérales	Heures de formation, d'animation	Heures partenariales et d'autres activités	Heures de gestion
971	55	343	1027	554	137

Au-delà du temps passé par les bénévoles, la Commune de Saint-Martin-en-Haut et les Maisons familiales et rurales (MFR) mettent à disposition de l'association des locaux pour ses réunions et permanences d'écoute qui sont valorisées comme « contributions volontaires en nature ». La Ville de Villeurbanne met également à disposition des salles pour nos réunions et notre assemblée générale. Enfin, l'association reçoit de Santé Publique France du matériel de prévention, dont des préservatifs et des brochures, qui sont des outils précieux pour nos interventions.

Ce sont toutes ces ressources qui nous permettent de faire vivre nos activités. Et nous espérons obtenir des hausses de financement afin notamment de mieux valoriser le travail salarié réalisé, et dont le **taux horaire reste inchangé depuis 2014 par manque de moyens.**

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT ET RÉSEAU

Une activité nécessairement en réseau

Toutes les activités du Planning familial reposent sur **un réseau de partenaires professionnel·les importants, notamment pour l'orientation des publics pour des accompagnements complémentaires ou plus spécialisés.**

Nous réalisons un **travail important pour répertorier** les professionnel·les et dispositifs compétents et renouveler ce répertoire continuellement pour orienter au mieux les publics accueillis, pour chacun des besoins rencontrés.

La période de Covid, qui a distendu certains partenariats, et **la fragilisation des secteurs médico-social et socio-éducatif, qui provoque d'importants *turn-over* dans les structures, nous obligent ces dernières années à renouveler les rencontres avec les partenaires du territoire pour maintenir un lien de proximité.** En 2022, nous avons participé à plus d'une trentaine de rencontres partenariales avec une trentaine de structures différentes et plus d'une centaine de professionnel·les du territoire.

Un travail de fond avec les associations et institutions du territoire

Au-delà des partenariats nécessaires à l'activité d'accueil et d'accompagnement des personnes, le Planning Familial du Rhône a développé un important réseau de partenariats tant associatifs qu'institutionnels. Ce réseau nous permet de **mener des actions collectives, de partager des réflexions, d'échanger sur nos pratiques et de nous impliquer dans la vie locale.** Cette dimension partenariale contribue grandement à la richesse des activités de notre association.

Nous sommes notamment impliquées dans des groupes de travail sur l'accès à l'IVG (voir focus IVG p.32) et sur le handicap (voir p. 53).

En 2022, nous avons également poursuivi notre investissement dans le « Conseil pour l'Égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon ».

Le Conseil pour l'Égalité

Le Conseil pour l'Égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon avait été initié par la précédente adjointe à l'égalité femmes-hommes, Thérèse Rabatel, et a été maintenu par la municipalité actuelle.

Il permet de réunir la délégation égalité de la Mairie de Lyon et les partenaires associatifs du territoire membres du Conseil qui travaillent sur la thématique de l'égalité femmes-hommes.

En 2022, le conseil s'est étoffé avec des associations étudiantes. Trois réunions du Conseil ont eu lieu, les 6 mars, 4 juillet et 8 novembre à l'Hôtel de Ville : une trentaine d'associations étaient présentes (environ 40 personnes) dont Filactions, MeToo Lyon, Viffil, etc., aux côtés des services techniques de la municipalité de Lyon et de l'adjointe à l'égalité femmes-hommes, Florence Delaunay.

Ces réunions ont permis de présenter les actualités et projets de la municipalité en lien avec les thématiques d'égalité femmes-hommes et d'expérimenter les nouvelles modalités de fonctionnement de la ville.

Le partenariat avec les acteurs de Villeurbanne

En 2022, du fait du travail interne important, nous n'avons pas pu prendre part aux dialogues Ville-Associations, ni aux Assises de la Jeunesse comme nous avons pu le faire l'année passée.

Nous avons cependant participé à la co-construction du Projet Social de Territoire.

Nous maintenons également des liens avec les acteurs médico-sociaux, et socio-éducatifs du territoire, notamment à travers les Petits Déjeuners Santé à la mission locale (voir p.45) et les Rencontres du Tonkin.



Les Rencontres du Tonkin, c'est un après-midi de partage entre les acteurs jeunesse du quartier du Tonkin et de la Ville de Villeurbanne, et les collégien·nes et équipes du collège du Tonkin.

Les Rencontres s'organisent sous la forme d'une demi-journée d'échanges sur divers thèmes se rattachant à l'adolescence en couplant :

- des ateliers en salle au sein du collège en petits groupes auprès des 4e pour faire connaître les dispositifs ressources du territoire
- des stands d'information à l'extérieur du collège, sur l'espace public, pour poursuivre les échanges avec les collégien·nes, mais aussi leurs familles, et les personnes du quartier
- une scène ouverte aux jeunes du collège et du quartier pour valoriser les pratiques artistiques des jeunes et animer l'espace public

Ces Rencontres, préparées en amont avec l'ensemble des partenaires, sont aussi l'occasion de renforcer la connaissance des acteurs du territoire entre eux et par l'équipe éducative du collège. Les Rencontres sont organisées par la Maison des services publics Charpenne-Tonkin (MSP) avec le Collège du Tonkin, le Centre social et culturel Charpenne-Tonkin, la direction jeunesse, la direction du sport, la direction prévention médiation sécurité, la Maison de justice et du droit (MJD), le Défenseur des droits, le Planning familial 69, le point accueil écoute jeunes (PAEJ), la Médiathèque du Tonkin, la compagnie Ariadne, l'École nationale de musique de Villeurbanne (ENM), Keolis, et le comité du Rhône Rugby à XIII.

Nous nous investissons également dans les Biennales des associations. Cette année nous étions présentes à la Biennale du Tonkin où nous avons accueilli une quinzaine de personnes et de partenaires associatifs. Cette présence nous permet de faire connaître le Planning Familial aux habitant·e·s de Villeurbanne et aux partenaires associatifs, et d'échanger et informer sur les thématiques liées à la sexualité, à la vie affective et relationnelle et à l'égalité entre femmes et hommes avec le public.

Participation au Projet Social de Territoire (PST) de Villeurbanne

Le « **Projet social de territoire (PST)** » est une démarche initiée et développée sur l'ensemble des territoires de la Métropole, avec les partenaires locaux sous le pilotage et l'animation des Maisons de la Métropole (MmM) et en lien avec les communes.

Le PST de Villeurbanne regroupe les Maisons de la Métropole, les associations et institutions villeurbannaises des **secteurs éducatifs, sociaux et médico-sociaux**.

Les objectifs sont de co-élaborer et partager un diagnostic social commun du territoire de Villeurbanne entre les différents partenaires locaux, **identifier et prioriser des enjeux clés, imaginer des actions partenariales concrètes à mettre en œuvre à destination des habitant·e·s.**

En 2022, nous avons participé à plusieurs réunions du groupe de travail sur la thématique : « Prévention et lutte contre les violences intrafamiliales ». Celui-ci a abouti à la rédaction d'un livret sur ce sujet, à destination des professionnel·les du territoire : définition des violences intrafamiliales, posture d'écoute et d'accompagnement, structures d'orientation sur le territoire. Ce travail se poursuit en 2023 pour éventuellement avoir une version de ce livret à destination des personnes concernées, et peut-être organiser un événement de sensibilisation du grand public dans les rues de Villeurbanne.

À VILLEURBANNE. UN ESPACE D'ÉCOUTE ET DE SOIN

Une part importante de l'activité du Planning Familial du Rhône se déroule dans le centre CPEF-EVARIS situé au 2 rue Lakanal, à Villeurbanne.

Plusieurs types d'activités y sont proposés : des entretiens d'écoute, d'information et d'accompagnement, des entretiens de suivi de conseil conjugal et familial, des permanences sociales, des consultations médicales, de l'information et de l'écoute par voie téléphonique et de l'information par mail.

C'est également depuis ce lieu que s'organisent les séances collectives d'éducation à la sexualité qui ont lieu dans la Métropole de Lyon.

L'année 2022 a été marquée par la réouverture de l'accueil sans rendez-vous à partir du mois de mai, après deux ans sur rendez-vous liés à la crise sanitaire.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs de ces entretiens sont les suivants :

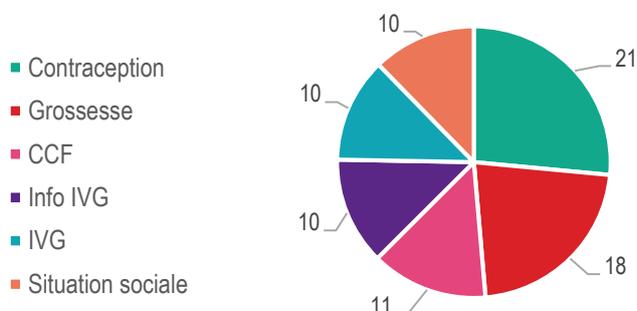
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de contraception (y compris de contraception définitive et de contraception d'urgence), ainsi qu'à un moyen de contraception choisi, quelle que soit la situation sociale de la personne
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de grossesse et d'avortement, ainsi qu'à un espace de pensée sur la situation et un accompagnement dans les démarches de diagnostic, de poursuite ou d'interruption de la grossesse
- Permettre aux femmes victimes de violences sexistes (conjugales, sexuelles, institutionnelles...) de repérer les situations de violences, d'être écoutées et accompagnées dans leur cheminement, leurs choix et leurs éventuelles démarches par rapport à ces situations
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de VIH ainsi qu'aux moyens de réduire les risques de contamination et à une orientation vers les dispositifs de dépistage
- Donner accès à une information fiable et gratuite sur le suivi gynécologique et à des orientations vers des professionnel·les assurant ce suivi, ainsi qu'à une première information sur les problèmes gynécologiques
- Donner accès à un espace d'information, d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle

En 2022, nous avons réalisé 4133 entretiens individuels d'écoute et d'information dans le centre de Villeurbanne. Nous avons pu reprendre un accueil sans rendez-vous, comme cela se pratiquait avant la crise sanitaire, au mois de mai 2022.

Des motifs variés

Le graphique ci-après permet de voir quelles sont **les demandes** exprimées lors des entretiens, qu'elles soient exprimées en première intention par les personnes reçues, ou bien qu'elles émergent au fil de l'entretien.

Motifs des entretiens d'accueil, d'information et d'écoute (en %)



Nous retrouvons cette année les mêmes motifs que d'habitude :

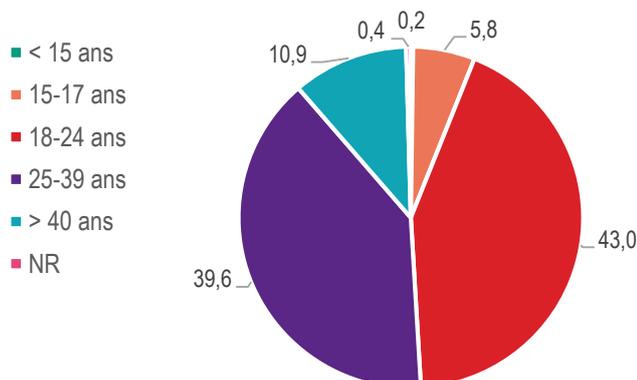
- Contraception
- Grossesse
- CCF, ce qui signifie les entretiens de suivi de conseil conjugal et familial
- IVG et info IVG. Le motif "info IVG" concerne les entretiens lors desquels des informations générales sur l'IVG sont données ; le motif "IVG" désigne des entretiens d'accompagnement de personnes en demande d'IVG.

Le motif de la situation sociale a augmenté par rapport à 2021. Cette hausse peut s'expliquer par l'installation pérenne de la permanence sociale (voir chapitre dédié), une plus grande vigilance de la part de l'équipe d'accueil aux questions sociales que peuvent aborder les personnes que nous recevons, et probablement un report sur nos services de personnes en situation de précarité en raison de la saturation des services publics et des difficultés d'accès aux droits.

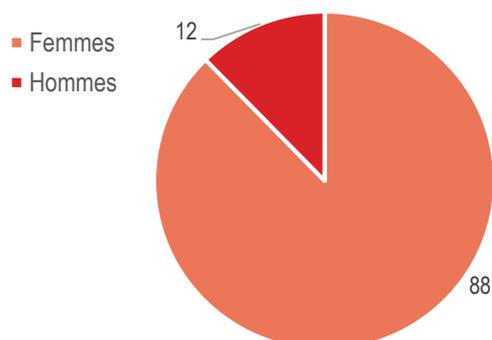
NB : nous avons modifié nos modalités de recueil de statistiques en 2022, ce qui explique que le motif "gynécologie" n'apparaisse plus en aussi grande proportion qu'auparavant (quasiment la moitié de l'effectif) et que les autres motifs soient proportionnellement plus importants (ils ont environ doublé entre 2021 et 2022). En effet, ce que nous nommons "gynécologie" correspond en fait à ce que nous répertorions désormais comme des "consultations médicales", qui ne constituent donc pas des entretiens d'accueil, écoute.

Une majorité de femmes et de moins de 25 ans reçues

Tranches d'âge des usager-es du PF69



Sexe des personnes reçues au PF69 (%)



La majorité des personnes reçues en entretien à Villeurbanne a entre 18 et 24 ans (43%). Les moins de 25 ans représentent environ la moitié des personnes reçues. Ces proportions sont stables d'année en année.

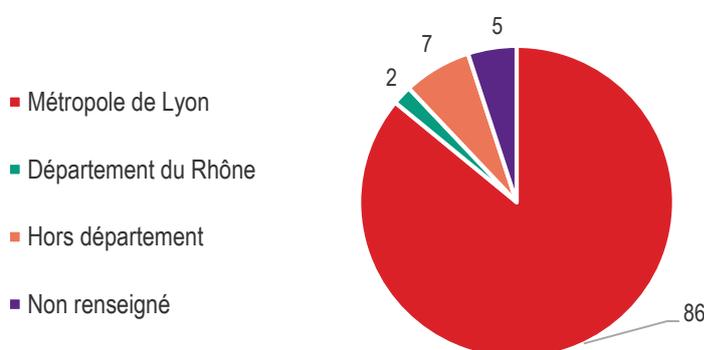
La grande majorité des personnes que nous recevons en entretien sont des femmes (88%).

Nous observons cependant cette année encore une évolution à la baisse du nombre de jeunes reçues au PF69, qui se confirme depuis 2021. Cette baisse est peut-être en lien avec la crise sanitaire et nous interroge : nous prévoyons d'en analyser les causes et conséquences, notamment dans le cadre de la mise à jour de notre projet associatif, en 2023.

Lieu de résidence

La majorité des personnes reçues en entretien en 2022 résident dans la Métropole de Lyon, et parmi celles-ci 41% vivent à Villeurbanne, 41% à Lyon, et 19% dans d'autres communes. Puisque notre accueil n'est pas territorialisé, nous recevons également des personnes vivant dans d'autres communes du Rhône et hors du département (dont 2% de l'Ain et 2% de l'Isère). Nos publics résident donc quand même en grande majorité dans des territoires limitrophes.

Lieu de résidence des usager-es du PF69



L'écoute et l'information téléphoniques

En 2022, nous avons pris en charge 5 545 appels. Le volume de cette activité se stabilise depuis la fin des confinements liés à la crise sanitaire, et nous constatons aussi que des entretiens sont parfois menés par téléphone pour faciliter l'accès à l'information.

Les personnes qui nous sollicitent par téléphone, à l'instar de celles qui fréquentent notre structure, sont essentiellement des femmes, les hommes représentant 10 % des appelant-es. De même sur la pyramide des âges, les jeunes de moins de 25 ans sont majoritaires et représentent la moitié des personnes qui nous sollicitent par téléphone.

Par ailleurs, 16% sont des professionnel·les de la santé, de l'éducation ou du travail social qui nous contactent pour obtenir des informations sur nos missions, modalités d'accueil ou d'intervention, parfois dans le cadre de partenariats en cours ou à venir. 95% des appels viennent du département du Rhône.

La majorité des appels sont **des demandes d'information et d'écoute**, sur des thématiques comme l'IVG, la contraception, les tests de grossesse ou encore les IST. 17% des appels sont liés à la gestion des rendez-vous médicaux dans notre centre, et 11% concernent des questions sur le suivi gynécologique de manière générale.

80% des appels expriment des demandes qui peuvent être prises en charge par les professionnelles de notre association, et 20% donnent lieu à une orientation vers une autre structure. Ce pourcentage reflète le travail important d'informations et d'orientation des appelant-es vers l'ensemble des structures du champ de la santé sexuelle de notre territoire : CPEF, Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse (CIVG), Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), professionnel·les libérales, centres de santé.

34% des appels aboutissent à la prise d'un rendez-vous avec l'une de nos conseillères ou l'une de nos médecins ou sage-femme.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à tous les appels qui arrivent faute de moyens humains suffisants et il est fréquent que des appels restent sans réponse et que les usager-es soient obligé·es de rappeler plus tard.

L'information par voie numérique

En 2022, nous avons traité **1798 courriels : cette activité continue d'augmenter depuis 2019**, et semble correspondre à de nouveaux usages.

56% de ces courriels concernent des demandes d'information ou d'écoute sur des sujets tels que la contraception, la gynécologie, l'IVG, les IST, la grossesse ou les violences. 26% de ces courriels nous servent à gérer les rendez-vous médicaux au CPEF. Enfin, 16% des courriels concernent plutôt des demandes de professionnel·les ou d'étudiant·es à notre association, afin de monter des projets ensemble, de mieux nous connaître ou de nous rejoindre.

Le travail autour de ces messages ne consiste pas seulement à y répondre, mais parfois à rappeler les personnes pour leur proposer un temps d'échange plus complet et ainsi mieux répondre à leur besoin.

L'ACTIVITÉ DE SUIVI DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

En 2022, **55 personnes ont été reçues seules ou en couple** pour un suivi de conseil conjugal et familial (CCF) au Planning Familial du Rhône, dans le cadre de différents types de suivi. Cela représente **355 entretiens**.

La crise sanitaire de 2020 et ses répercussions dans les années qui ont suivi, ont exacerbé et mis en évidence les difficultés sociales, les fragilités individuelles, et donc des besoins augmentés de prises en charge en santé mentale.

Face à cette réalité, le rôle du conseil conjugal et familial est essentiel pour accueillir les difficultés des plus fragiles. Les CCF sont souvent aux premières loges en offrant aux usagers et usagères un espace où elleux peuvent déposer ce qui ne va pas et fait souffrance dans leur vie : situations de précarité, crises de couple, difficultés parentales, vécus de violences conjugales, sexuelles et sexistes... Il arrive donc fréquemment que, suite à une première demande en lien avec la santé sexuelle (test de grossesse, prescription de contraception, demande d'IVG, consultation gynécologique...), les personnes se saisissent de la possibilité d'un suivi avec une des conseillères conjugales et familiales.

En tant que professionnelles de l'écoute, les CCF offrent donc souvent une **première porte d'entrée vers le soin en santé mentale**. Le relai vers l'extérieur pour une prise en charge thérapeutique lorsque c'est nécessaire est souvent très compliqué pour des personnes qui n'ont pas les moyens d'aller voir des psychologues ou thérapeutes dans le privé. Les dispositifs existants sont loin d'être suffisants. Nous sommes sans cesse à la recherche de solutions adaptées et confrontées au manque de moyens qui nous oblige quelques fois à suivre des personnes qui auraient besoin d'une prise en charge plus spécialisée.

En 2022, nous avons mené une réflexion sur le manque d'un temps spécifique d'Analyse de la pratique professionnelle (APP) consacré aux accompagnements de CCF, pour nous permettre d'aborder des problématiques liées au suivi d'entretiens de couple et individuels. Cette réflexion a donné lieu à la **mise en place, à partir de janvier 2023, d'une APP spécifique pour les 6 conseillères conjugales et familiales** qui réalisent ces suivis.



PERMANENCE SOCIALE

En 2022, **110 entretiens ont été réalisés dans le cadre de 31 permanences sociales.**

On note un **accroissement du nombre d'entretiens réalisés depuis sa mise en place en février 2020, qui s'explique notamment par le fait que la permanence est un espace de mieux en mieux repéré par les usager-es du Planning Familial. L'orientation par l'équipe d'accueil et médicale est également plus fluide.**

Cette année 2022, la permanence a été très sollicitée concernant des situations de femmes seules et/ou avec enfants sans hébergement et dans des situations de précarité importante.

Faciliter l'accès aux droits des usager-es du Planning

C'est une **permanence d'information, d'orientation et de suivi social**, qui propose un accompagnement dans l'accès aux droits en matière de santé et santé sexuelle, et sur l'accès aux droits plus largement. Il s'agit ainsi :

- D'établir un diagnostic social avec l'usager-e
- D'informer les usager-es sur leurs droits sociaux et en les orientant vers les structures de droit commun.

Les permanences ont lieu les jeudis, de 9h à 13h. En 2021, il avait été constaté que les délais pour obtenir un rendez-vous s'allongeaient : le temps de la permanence sociale a donc été allongé d'une heure, ce qui permet de proposer des temps d'entretien supplémentaires aux usager-es du centre, notamment sur un créneau de pause de midi pour les personnes ayant des contraintes salariales.

La durée moyenne d'un entretien est d'une heure à une heure trente selon les motifs et la nécessité de faire appel à de l'interprétariat téléphonique.

Jusqu'au 31 décembre 2022, nous bénéficions des services gratuits d'ISM interprétariat, qui propose de l'interprétariat téléphonique à la demande. Cette prestation était financée par la Direction générale de la santé, dans le cadre d'une convention de partenariat ; celle-ci a été limitée en juillet 2022 aux CEGIDD et aux CLAT (Centres de lutte anti-tuberculeuse), excluant notre CPEF. **L'interprétariat est essentiel pour garantir un accueil inconditionnel et digne aux usager-es du Planning Familial, lors des entretiens d'écoute, des consultations médicales et des temps de permanence sociale. Un enjeu fort de l'année 2023 est donc de trouver une nouvelle source de financement de ce service, qui bénéficie chaque année à une centaine de personnes dans une vingtaine de langues.**

L'orientation vers la permanence se fait principalement sur rendez-vous par l'équipe d'accueil (CCF et animatrice de prévention) et par les médecins du centre, lorsque des difficultés d'accès aux soins ou des problématiques sociales sont repérées. Des usager-es sont parfois orienté-es par des partenaires extérieurs ou ont eu connaissance de l'existence de la permanence de manière informelle.

Accroissement des rendez-vous ayant pour motif l'hébergement : augmentation des situations d'urgence de personnes en situation de précarité

Les demandes de rendez-vous ayant pour motif principal le logement et l'hébergement étaient déjà repérées comme croissantes en 2020 et 2021. Elles ont été encore plus nombreuses en 2022. Pour exemple, au mois de septembre 2022, 11 femmes ont été orientées en permanence pour de l'hébergement (sur 15 personnes reçues), contre 3 personnes sur 14 en septembre 2021.

De nombreuses femmes enceintes, avec ou sans enfants, des couples et des femmes seules sans enfant se sont présentées au Planning pour une consultation médicale qui a donné lieu à une orientation vers la permanence sociale en lien avec la question de l'hébergement. Ce sont des personnes dormant à la rue (dans un parking, sous un pont, dans des bidonvilles/squats...) ou hébergées par des tiers de manière très précaire. **De ces situations émergent très fréquemment des récits de violences** sexuelles, traite des êtres humains, travail du sexe.

La réalisation de diagnostics sociaux, les signalements à la Maison de la Veille Sociale, les appels au 115, les signalements à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour les personnes en demande d'asile et le recours aux associations d'hébergement citoyen sont des leviers. Ainsi, les diagnostics sociaux transmis à la Maison de la Veille Sociale permettent de transmettre les demandes d'hébergement des usager·es. Ceux-ci étaient jusqu'à présent réalisés sur papier, mais en 2022 un nouveau système de diagnostic sur une plateforme Internet a été mis en place. À ce titre, nous avons participé à une session de formation pour utiliser ce logiciel, dont l'utilisation devrait permettre de réduire la durée de traitement des demandes. Pour le moment, nous pouvons repérer que cela génère en parallèle d'autres questionnements, car la/le professionnel.le qui réalise le diagnostic devient automatiquement le contact référent de la personne en demande d'hébergement pour le service d'orientation, ce qui peut rendre plus complexe la réorientation vers un suivi social de secteur.

Cependant, **malgré les multiples interpellations des différents acteurices de l'hébergement sur les vulnérabilités des personnes reçues au Planning, et les nombreuses demandes de mise à l'abri en urgence, les réponses positives restent très à la marge**, puisque les dispositifs d'hébergement d'urgence sont totalement saturés (même si cela concerne des familles ou femmes seules avec enfant de moins de trois ans). Pour exemple, voici quelques cas pour lesquels des mises à l'abri ou des solutions d'hébergement temporaires ont pu être trouvées :

- Des nuitées suite à des appels au 115
- Des orientations en urgence vers les Sœurs de la Charité (communauté privée accueillant des femmes et mères isolées à la rue pour une durée de quinze jours) ont pu aboutir.
- Plusieurs orientations ont été réalisées vers le dispositif « places dédiées » de Forum Réfugiés Cosi, qui offre une mise à l'abri pour toute femme demandeuse d'asile souhaitant fuir une situation de danger de violences en France et bénéficiant des conditions matérielles d'accueil de l'OFII. Quelques orientations ont pu aboutir à de l'hébergement, mais cela reste très à la marge, faute de places.
- Deux usager·es ont été accompagné·es à l'hôtel dans le cadre des « nuits suspendues » de l'association l'Ouvre-porte (avec laquelle le Planning a signé une convention en 2020).
- On peut également noter qu'en 2022, plusieurs familles dormant à la rue et suivies au Planning Familial dans le cadre de consultations gynécologiques ou suivi de grossesse, ont pu recevoir un important soutien des parents d'élèves des enfants scolarisés pour de l'hébergement citoyen ou dans les établissements scolaires, qui ont permis d'accéder à de l'hébergement d'urgence à la suite de ces mobilisations de soutien.

Cette année 2022, en parallèle des questions d'hébergement, **nous constatons une nette augmentation des situations d'urgence de personnes en grande précarité** : s'ajoutent ainsi souvent des demandes d'aide alimentaire, les difficultés à accéder à un suivi social de secteur, à une domiciliation... Ces difficultés génèrent un accompagnement des usager·es sur du long terme, en attendant une prise en charge dans les structures de droit commun où les délais pour obtenir un rendez-vous se rallongent et prennent parfois plusieurs mois.

Un travail important d'orientation vers les Maisons de la Métropole (MDM) et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) est réalisé lors des permanences pour que les usager·es accèdent à un suivi social de secteur. Des courriers d'orientation, une aide à la prise de rendez-vous, des échanges mails et téléphoniques réguliers permettent de soutenir et d'accompagner les demandes des usager·es du Planning. La mise en place d'un lien plus spécifique avec le CCAS de Villeurbanne a permis d'amorcer un travail partenarial, notamment sur les demandes de domiciliation en urgence permettant par exemple d'engager les démarches d'ouverture de droits à la sécurité sociale. Le travail partenarial avec le CCAS et les MDM de Villeurbanne reste cependant à poursuivre, pour améliorer les orientations des usager·es reçu·es au Planning.

À la différence des années précédentes, les orientations suite aux consultations médicales vers la permanence ont été plus fréquentes, voire sont devenues régulières. Cela peut s'expliquer par le fait que de nombreuses personnes non-assurées sociales ou en cours d'ouverture de droits sont orientées vers le Planning (par les urgences, les CIVG ou encore les accueils de jour, ou le Samu Social), **car les dispositifs de prise en charge sont saturés** (les différentes permanences d'accès aux soins de santé (PASS) de la Métropole, Médecins du Monde...). Il s'agit de personnes peu suivies et arrivant avec des besoins de prises en charge médicales urgentes (infections urinaires, douleurs au ventre...).

Les liens avec l'équipe médicale ont été adaptés à ces situations pour mieux répondre aux besoins des usager·es, notamment en proposant des orientations directes sur les plages d'urgences ou entre deux rendez-vous. Cette réactivité permet de faire des liens entre les situations sociales et médicales et d'adapter nos accompagnements et prises en charge. De nombreuses usagères ont pu avoir accès à des consultations suite aux permanences également, **les problématiques rencontrées relevant fréquemment des soins de médecine générale, car l'accès aux dispositifs est de plus en plus complexe et difficile**. Nous avons pu répondre à de nombreuses demandes de prises en charge, pour pallier ce manque d'accès aux soins des personnes reçues.

Les difficultés d'accès aux droits que rencontrent les usager-es du Planning, qu'il s'agisse des droits à la santé, à l'hébergement, et plus largement de l'accès aux droits sociaux, peuvent avoir des répercussions sur l'état de santé général, la santé sexuelle et la santé mentale. En effet, les retards de recours aux soins et les diagnostics faits tardivement rendent les pathologies plus complexes et plus lourdes à traiter et, par conséquent, les besoins de prise en charge plus urgents. Ces dysfonctionnements peuvent entraîner des répercussions graves sur l'accès à la santé des personnes qui retardent ou renoncent aux soins. En particulier, le non-accès à l'hébergement et à des logements décents met en difficulté la continuité de l'accompagnement des usager-es et provoque des ruptures dans la continuité de leurs droits en santé et sociaux, les rendant plus précaires et vulnérables.

L'accès aux droits en santé, premier motif d'orientation en permanence, permettant une information sur les droits sociaux

En 2022, **l'accès aux droits en santé reste le premier motif de rendez-vous en permanence**, qui nécessite de réaliser un état des lieux de la situation avec l'usager-e, au niveau administratif et social pour ensuite réaliser une demande d'ouverture de droits.

Cela s'explique par le **questionnement systématique sur les droits en santé réalisé par l'équipe d'accueil** lors des entretiens d'écoute et au secrétariat médical. Lorsque des difficultés en lien avec les droits en santé sont repérées, les usager-es se voient proposer la possibilité d'un rendez-vous en permanence sociale pour être accompagné-es pour accéder à une protection maladie. Ces temps d'échanges et d'informations sur les possibilités d'accès aux droits permettent d'aborder d'autres problématiques si la personne le souhaite.

De nombreux-ses usager-es rencontrent des difficultés d'accès aux droits en santé et droits sociaux, notamment en lien avec leur situation administrative complexe. La sollicitation de juristes, avocat-es et associations de droits des étranger-es pour des éclairages juridiques, des orientations et liens lors des procédures engagées permettent d'accompagner l'usager-e dans ses démarches qui souvent se révèlent fastidieuses et éprouvantes. Des accompagnements physiques vers des avocat-es ont pu être réalisés concernant des situations de violences conjugales vécues par des usager-es en situation irrégulière ou en attente de régularisation dans le cadre de leur situation conjugale.

De nombreux récits de violences administratives, ainsi que de violences conjugales et familiales sont également déposés lors des entretiens. Dans ce contexte, un travail en lien avec les conseillères est proposé aux usager-es afin de les soutenir en leur proposant un espace d'écoute dédié.

Ces situations ont mis en avant la nécessité de se former, afin de soutenir et d'accompagner au mieux les personnes concernées. La participation aux formations "Le droit au séjour et droit d'asile des femmes étrangères victimes de violences", et "Santé et accès aux soins des femmes exilées" dispensée par le GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés) et le Comède, a permis de répondre à ces besoins repérés.

Des difficultés croissantes d'accès aux droits : freins et leviers ?

Les freins d'accès aux droits et à la santé repérés restent inchangés par rapport aux années précédentes :

- Situations de vécu de discrimination des usager-es
- Méconnaissances de leurs droits
- Représentations des professionnel-les entraînant des discriminations dans l'accès aux droits
- Complexité de l'accès aux droits (dématérialisation, démarches administratives, pièces justificatives demandées, complexité de la réglementation, accès à une domiciliation, non-recours à l'interprétariat, dispositifs saturés...)
- Multiplicité des interlocuteurs, et difficultés de coordination entre les services
- Accès difficile à l'Aide Médicale d'État (accueil inadapté aux guichets, difficultés de se déplacer, notamment par peur des arrestations, augmentation des pièces justificatives demandées, difficultés d'apporter des preuves de présence sur le territoire de plus de trois mois...)
- Pratiques restrictives, voire abusives, de la part de structures de droit commun ne favorisant pas l'accès aux droits des usager-es.

L'accès aux soins et aux droits pour les plus précaires devenant plus difficile dans les structures de droit commun, les associations prennent le relai, mais les dispositifs sont saturés.

Informer, expliquer et soutenir les capacités et les compétences des usager-es

Les accompagnements physiques peuvent être facilitants pour l'accès aux droits des usager-es. En 2022, des accompagnements à l'hôtel pour des mises à l'abri, à des rendez-vous juridiques auprès d'avocat-es, et lors du dépôt de demande d'asile auprès de Forum Réfugiés, sont des accompagnements qui permettent de soutenir les usager-es dans leurs démarches si leurs difficultés sont trop importantes pour y accéder seules.

Un travail important d'informations sur les droits et de facilitation d'orientation permet également de soutenir les personnes dans leurs démarches. Cela passe par des fiches d'orientation et de liaison détaillées pour les partenaires, facilitant les demandes de rendez-vous. De nombreux échanges téléphoniques avec les usager-es permettent également de soutenir leurs démarches, souvent longues et fastidieuses.

La création et diffusion d'outils permettant l'accès à l'information et aux droits (utilisation de l'écriture facile à lire et à comprendre, interprétariat, schémas sur les dispositifs de protection maladie, guide d'orientation...) participent également à l'information des usager-es.

Un maillage partenarial renforcé auprès des structures de droit commun, associations et collectifs militants à travers des rencontres régulières permettant la présentation de nos missions respectives est un levier important pour accompagner vers l'accès aux droits. En 2022, différentes structures ont été sollicitées dans cet objectif, à travers des premières rencontres partenariales et également sur des situations spécifiques rencontrées : la PASS Médipôle et d'autres PASS, l'ALS (Association de Lutte contre le Sida), l'Espace (lieu d'échange et d'expression pour les personnes en situation de migration), différents accueils de jours et bains-douches, le collectif Watizat, le service infectieux de l'hôpital de la Croix Rousse, la Plateforme d'Orientation du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Vinatier (POP), le Centre médico-psychologique (CMP) de Décines, la Maison de quartier les Brosses... La participation à différents espaces de réflexions collectives et/ou institutionnelles alimente également le travail d'accompagnement social au Planning en dehors des temps de permanences : collectif santé, participation à un état des lieux Réseau Local d'Accès au droit/Dispositif d'Accès au Droit de l'Anti-discrimination (ville de Lyon), présentation de la plateforme « antidiscriminations.fr », café partenaires permettant la rencontre entre les différentes associations de Villeurbanne travaillant avec un public en situation de précarité...

Perspectives

Le travail réalisé en 2022 sur les permanences sociales d'accès aux droits pour les usager-es du Planning va se poursuivre en 2023. **Les liens avec l'équipe pourront être renforcés** en continuant d'échanger régulièrement sur des temps formels et informels pour faciliter l'orientation et la prise en charge des situations sociales complexes de manière transversale et complémentaire. Nous notons bien sûr l'importance de **continuer le développement et l'entretien du maillage partenarial** pour permettre une fluidité dans l'accompagnement des usager-es du Planning.

Il sera nécessaire **d'affiner les outils de recueil des données** sur les permanences sociales en créant des catégories plus adaptées à la pratique (situation sociale, droits sociaux, hébergement, problématiques spécifiques...) et en croisant ces données afin de permettre une analyse plus fine des situations rencontrées et ainsi mieux accompagner et soutenir les usager-es dans l'accès à leurs droits. **Un travail de plaidoyer** pourra également permettre de visibiliser les difficultés d'accès aux droits, et tenter de trouver des leviers.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

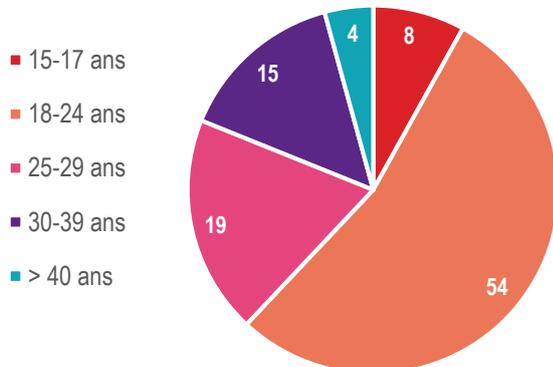
En tant que CPEF, le Planning Familial 69 met en place des consultations médicales sur son site de Villeurbanne. Elles ont lieu du lundi au vendredi, pour une ouverture équivalente à 4,5 jours, et sont assurées par des médecins et une sage-femme salariées.

L'équipe médicale réalise également des IVG médicamenteuses (voir p.33), et développe depuis quelques années l'accompagnement spécifique des personnes trans.

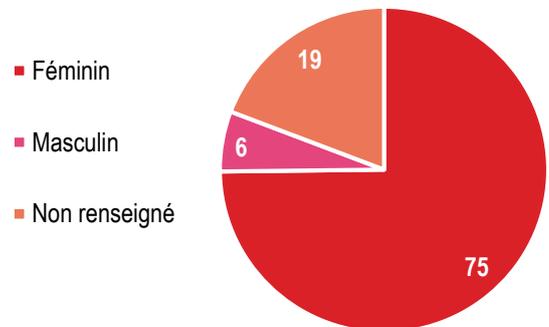
En 2022, ce sont 2882 consultations qui ont été réalisées, au profit de 2018 personnes différentes. Le nombre de consultations poursuit sa hausse depuis la période de crise sanitaire.

Une majorité de patientes sont des femmes et ont moins de 25 ans

Tranche d'âge des personnes reçues en consultation (en %)



Genre des personnes reçues en consultation (en %)



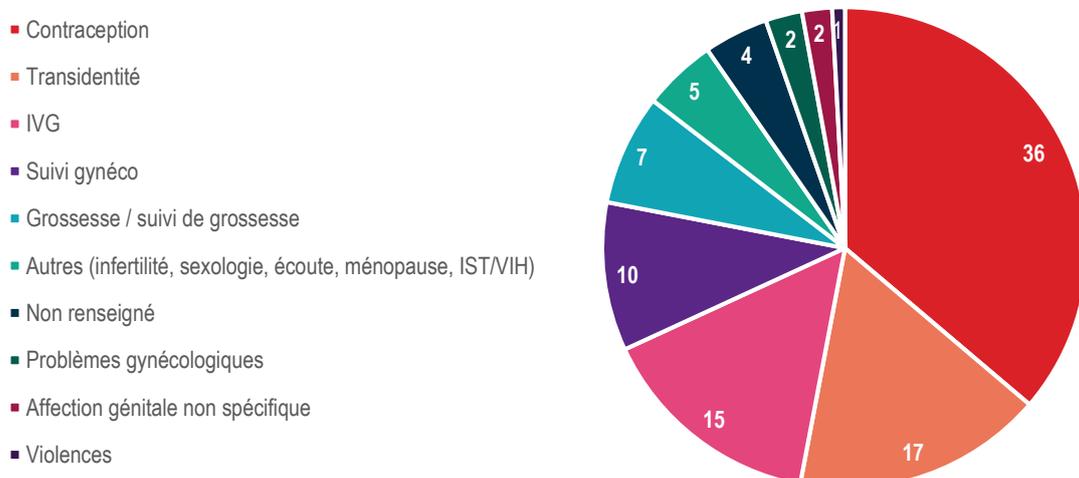
Nous recevons en consultations médicales une majorité de personnes de moins de 25 ans, et une grande majorité de femmes. Cela reflète nos missions de promotion en santé sexuelle, dans une approche bienveillante et confidentielle, et nos conditions d'accueil inconditionnel. Concernant le genre des personnes accueillies, nous rencontrons parfois des difficultés à renseigner un genre conforme à l'identité déclarée par la personne, qui peut être parfois non-binaire ou bien posséder une carte vitale non-conforme à son identité de genre.

De nombreuses consultations ont pour motif la contraception

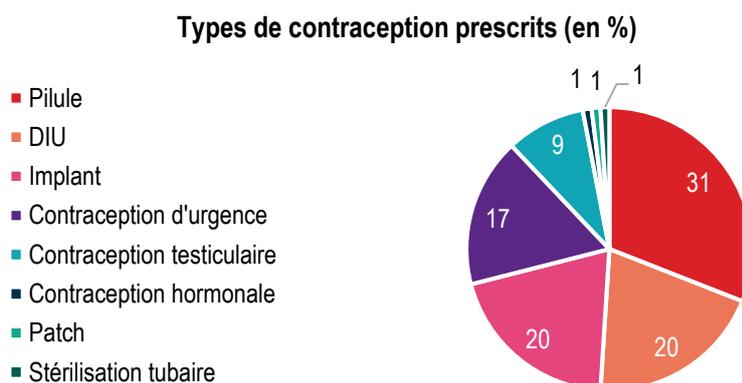
36% des demandes initiales en consultations sont liées à la contraception, que ce soit à un moyen de contraception en particulier (information, prescription, pose ou retrait selon les cas) ou à la demande d'être informé·e sur l'ensemble des moyens de contraception existant.

Viennent ensuite les demandes liées à la **transidentité** (17%), à l'**IVG** (15%) (parmi lesquelles les IVG médicamenteuses — voir p.33), au **suivi gynécologique** (10%), et à la **grossesse** (pour 7% diagnostic, déclaration, suivi). Le graphique ci-après présente la répartition des différents motifs initiaux de consultation médicale.

Motifs des consultations médicales (en %)



Détails des motifs initiaux liés à la contraception



Parmi les demandes liées à la contraception, 31% sont relatives à la pilule, 20% à l'implant, 20% au DIU (dispositif intra utérin, aussi appelé « stérilet »), 17% à la contraception d'urgence et 9% concernent la contraception dite « testiculaire ».

Une évolution dans l'accès à la santé sexuelle pour toustes

Menée en 2016-2017, l'étude **Handigynéco** a effectué un diagnostic territorial de la filière de soins gynécologiques et obstétricaux à destination des femmes en situation de handicap vivant en Île-de-France.

Cette étude a confirmé les données de la littérature et montré que les femmes en situation de handicap avaient un moindre accès aux soins gynécologiques. Une enquête réalisée chez **1000 femmes en situation de handicap** (34% avec un handicap moteur, et 21% avec un handicap psychique) montre que :

- Seules 58% d'entre elles déclarent avoir un suivi gynécologique régulier (dont 88% sont satisfaites) ;
- L'accès à la contraception est accessible pour 85% d'entre elles (en majorité celles qui vivent en ville) ;
- 85,7% déclarent ne jamais avoir eu de mammographie, et 26% de jamais avoir eu de frottis.

Les freins identifiés sont des problèmes d'accessibilité, un manque de reconnaissance financière des soignant-es pour des consultations longues et complexes, et une absence de formation des professionnel-les de santé aux spécificités du handicap.

En 2019, l'équipe du PF 69 a profité de ses travaux d'agrandissement pour rendre ses locaux accessibles (locaux, matériels, outils et supports de communication) à tous types de handicaps.

Cette même année, l'équipe soignante s'est formée avec Béatrice Idiard Chamois, sage-femme responsable de la consultation parentalité handicap moteur et sensoriel à l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris. Celle-ci reste une personne-ressource, ainsi que le collectif Être parHANDs, l'équipe de l'hôpital Henri Gabriel qui porte une consultation parentalité, et le dispositif Handiconsult69 porté par la Fondation Dispensaire Général de Lyon.

Depuis, un créneau dédié est réservé chaque semaine en prenant soin d'adapter le temps nécessaire à la personne selon sa/ses demande(s), sa temporalité et son mode de communication (personne oralisante ou non). Les personnes peuvent venir d'elles-mêmes ou être orientées par les professionnel-les des structures partenaires ou à la suite des actions développées dans le cadre du programme « Handicap et Alors ? ».

Cette démarche d'aller-vers facilite le lien et la confiance avec l'équipe soignante pour la prévention et du dépistage (connaissance du corps, hygiène, sexualités, contraception, parentalité, dépistage des IST, dépistage des cancers gynécologiques).

En 2022, nous avons réalisé 32 consultations pour des personnes se présentant en situation de handicap. Il est tout à fait probable que des personnes aient consulté sans avoir mentionné leur handicap.

Les motifs de consultations les plus fréquents sont la contraception et les questionnements autour de la parentalité.

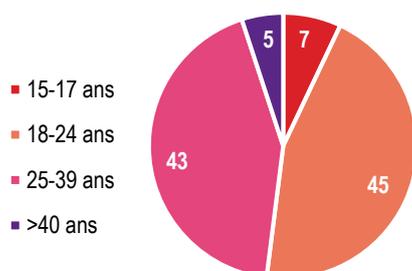
FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DEMANDE D'IVG

En 2022, nous avons reçu dans nos permanences **289 femmes/personnes dont la demande initiale était d'interrompre une grossesse.**

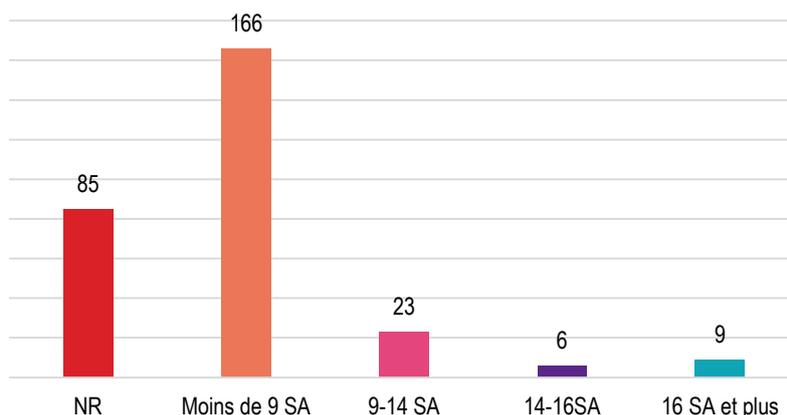
Des avancées légales en mars 2022 ont également été dans le sens d'une amélioration du parcours :

- Pérennisation au-delà de la crise sanitaire de l'allongement du délai en ville à 9 semaines d'aménorrhée (SA, absence de règles)
- Possibilité de prendre la Mifégyne (médicament abortif) en dehors de la consultation médicale
- Possibilité d'effectuer l'intégralité de la procédure en téléconsultation avec délivrance des médicaments en pharmacie de ville (au PF69, cela concerne pour l'instant seulement la consultation de contrôle)
- Anonymisation désormais possible de l'IVG pour les majeures

Âge des femmes/personnes en demande d'IVG



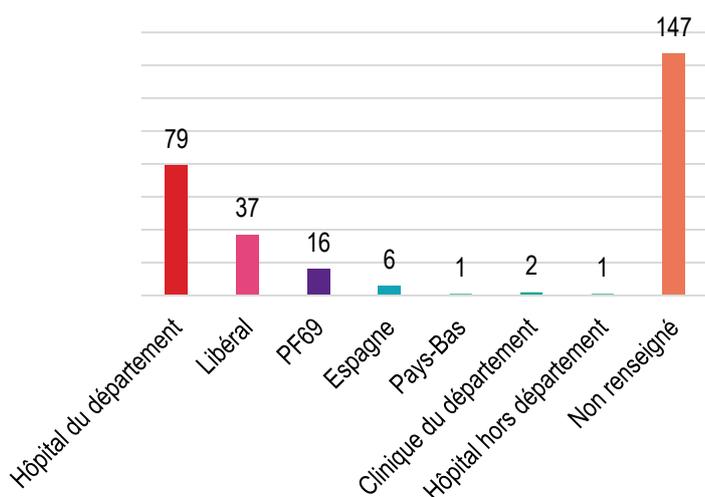
Durée de la gestation



Sur l'ensemble des demandes d'IVG pour lesquelles le nombre de semaines d'aménorrhée est renseigné :

- **81 % concernaient une grossesse inférieure à 9 semaines d'aménorrhée,**
- **4 % concernaient une grossesse se situant au terme ou au-delà du délai légal en France** (d'où un certain nombre d'orientations à l'étranger comme le montre le tableau ci-après sur le lieu de l'IVG).

Lieu de pratique de l'IVG



On remarque que pour 147 personnes, soit la moitié de l'effectif, la donnée « lieu de l'IVG » n'a pas été renseignée. Cela est normal, puisque ces personnes ne savent pas encore où elles vont pratiquer leur IVG lorsqu'elles viennent au Planning pour avoir des informations à ce sujet, et elles ne reviennent pas nécessairement nous voir pour nous tenir informées des suites.

Les situations de délai légal dépassé s'expliquent par plusieurs facteurs, notamment des erreurs de diagnostic, des problèmes physiologiques (fausses règles, cycles irréguliers) qui n'ont pas permis aux personnes de se rendre compte de leur grossesse, des situations de violences, des situations où il y a eu un désaccord ou changement d'avis du partenaire au cours du début de grossesse.

Le nombre de personnes en délai dépassé est stable par rapport à 2021 (8 personnes > 16 SA) : l'allongement des délais a bien permis à plus de personnes de recourir à une IVG en France, évitant ainsi les coûts financiers et organisationnels d'une IVG à l'étranger.

Gestion des « alertes IVG » : le Planning Familial 69 est porteur d'un dispositif d'alerte IVG, mis en

place suite à un été au cours duquel les difficultés d'accès dans le Rhône à des places en Centre d'IVG avaient été particulièrement fortes. Lorsqu'une femme/personne en demande d'IVG est en difficulté pour trouver une place, les professionnel·les du Planning alertent les centres d'IVG et l'Agence Régionale de Santé, qui cherchent alors une solution.

Il peut s'agir de femmes reçues dans les permanences du Planning ou orientées par d'autres centres de planification ou professionnel·les. **En 2022, deux alertes ont été lancées.**

Les IVG médicamenteuses

Nous restons à ce jour le seul CPEF du Grand Lyon à proposer des IVG médicamenteuses (IVGM), et ce depuis 2009.

La mise en place d'une nouvelle organisation de l'IVGM au PF69 en 2020 a permis une augmentation du nombre d'IVGM au centre.

Après une augmentation chaque année depuis 2020 suite à la diminution du nombre de rendez-vous nécessaires et à l'assouplissement des critères d'inclusion, **43 IVG médicamenteuses ont été réalisées en 2022** (53 en 2021, 18 en 2020 et 5 en 2019).

Tranche d'âge des personnes accompagnées pour une IVGM au PF69 en 2022 :

Age	Nombre
<18 ans	0
18-24 ans	17
25-39 ans	21
>40 ans	5
Total	43

Nous continuons néanmoins à **orienter très régulièrement vers des professionnel·les conventionné·es en ville**, car iels sont de plus en plus nombreux·ses, et cela permet aux femmes de trouver des ressources au plus proche de chez elles. Certain·es proposent également les échographies de datation.

L'accompagnement des mineur·es en demande d'IVG

Le PF69 forme et entretient un **réseau d'accompagnateurices bénévoles de mineur·es en demande d'IVG**, n'ayant pas de référent·e majeur·e en mesure de les accompagner dans leurs démarches, notamment à l'hôpital.

En 2022, 12 jeunes femmes ont fait appel à ce réseau.

Les formatrices sont généralement une conseillère conjugale et familiale de l'équipe salariée, et une bénévole ayant réalisé des accompagnements. **En 2022, 18 nouvelles personnes ont été formées** ; 11 d'entre elles ont exprimé le souhait de rejoindre le réseau bénévole, qui comptait déjà une trentaine de membres actives.

Cette formation permet d'acquérir des connaissances de base sur les démarches d'interruption volontaire de grossesse (cadre légal, éléments de contexte sociologique, aspects médicaux de base et aspects pratiques). Elle vise aussi à travailler la posture d'accompagnement des personnes en demande d'IVG (travail sur les compétences d'écoute, de non-jugement, juste distance...). Enfin, ce temps permet des échanges d'expériences avec des personnes ayant déjà réalisé des accompagnements, ce qui rassure les futures bénévoles et leur apporte des réponses adaptées et circonscrites aux questions qu'elles peuvent se poser.

Participation aux instances de coordination locale autour de l'IVG

1. Groupe d'optimisation des relations entre CPEF, EVARS et CIVG

Le groupe d'optimisation des relations entre Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), Espaces Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) et Centres IVG (CIVG) **regroupe les professionnel·les de la Métropole de Lyon — dont des salariées du Planning Familial — travaillant en CPEF, en EVARS, en Centres d'IVG.**

Les objectifs de ce groupe sont :

- Améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des femmes/personnes en demande d'IVG dans le Rhône.
- Favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.

La coordination et l'animation de ce groupe sont réalisées par une médecin de CPEF de la Métropole et une conseillère conjugale et familiale d'un CPEF hospitalier. Les réunions ont lieu à tour de rôle au sein des structures invitées, ce qui permet de repérer les lieux pour mieux orienter, et de connaître l'activité, l'organisation du travail et les difficultés rencontrées.

Le groupe est un espace pour prendre connaissance des évolutions des lois, échanger sur les pratiques, mettre en commun les difficultés rencontrées, les dysfonctionnements, et les pistes pour y répondre. C'est aussi un moyen d'être informé·es des formations et journées proposées par des associations telles que PLEIRAA (Plateforme d'expertise IVG de la Région Auvergne-Rhône-Alpes), REVHO (Réseau entre la ville et l'hôpital pour l'orthogénie), l'ANCIC (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception).

En 2022, les thématiques abordées ont été notamment :

- Désorganisation des CIVG durant l'été et les fêtes de fin d'année.
- Évolution de la loi sur les IVG chirurgicales (délai passé de 12 à 14 semaines d'aménorrhée) et recommandations.
- Retour sur la demi-journée du réseau PLEIRAA et l'état des lieux des IVG à 14 SA dans la région AURA.
- Nouveau dossier guide sur l'IVG paru en septembre.

2. Groupe de travail « accès à l'IVG » de l'ARS (Agence Régionale de Santé)

Le groupe de travail « accès à l'IVG » de l'ARS a **pour objectifs d'améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des personnes en demande d'IVG au niveau régional, et de favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.**

C'est un espace pour permettre aux différent·es professionnel·les (soignant·es, personnels sociaux, administratifs) accompagnant les femmes/personnes dans l'accès à l'IVG : de se coordonner, d'échanger sur leurs pratiques et de tenter de les harmoniser, de mutualiser leurs questionnements, de prendre connaissance des évolutions des lois, de mettre en commun les difficultés rencontrées, les dysfonctionnements et les pistes pour y répondre.

Le groupe réunit des professionnel·les travaillant en Centres d'IVG hospitaliers publics ou privés, les Plannings Familiaux, et réseaux de périnatalités de la région, les CPEF de la métropole de Lyon, PLEIRAA (une quinzaine de personnes environ).

Quelques exemples de points abordés en 2022 :

- Rédaction d'un protocole pour la réalisation des IVG 14-16 SA.
- Interpellation de l'ARS régionale pour déplorer le non-remplacement de la médecin coordinatrice du groupe : cette mobilisation a porté ses fruits, et une nouvelle référente a été nommée début janvier 2023.
- État des lieux de l'expérimentation des sages-femmes dans l'IVG instrumentale.
- Veille sur l'accès à l'IVG dans la région AURA pendant l'été et les fêtes de fin d'année.
- Veille sur l'accès réel à l'IVG à 14 SA dans la région.

Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

Le Planning Familial du Rhône travaille chaque année à :

- Assurer une veille sur l'accès au droit à l'avortement dans le Rhône.
- Porter des revendications pour améliorer le choix et l'accès à l'IVG.
- Organiser des événements et des mobilisations autour du droit à l'avortement.

En 2022, l'actualité autour du droit à l'avortement a été particulièrement dense : allongement des délais et débat sur la constitutionnalisation de l'IVG en France, graves retours en arrière dans de nombreux pays, notamment en Pologne, en Hongrie, en Slovaquie, et bien sûr aux États-Unis. Le 24 juin, à l'annonce de la décision de la Cour suprême qui remettait en cause le droit historique à avorter aux États-Unis, le Planning Familial 69 a appelé à un rassemblement spontané devant le consulat des États-Unis. Un autre rassemblement appelé par le Planning et soutenu par le Collectif Droits des femmes 69 a été organisé le 2 juillet comme dans de nombreuses villes à l'appel du Collectif « Avortement en Europe, les femmes décident ». Plus de 1000 personnes étaient présentes pour exiger l'accès libre et gratuit à l'avortement et à la contraception partout et sans condition.

Le 28 septembre, le Collectif Droits des femmes 69 a organisé un rassemblement à l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement. Environ 800 personnes étaient présentes place Louis Pradel pour revendiquer le droit à l'IVG. Le rassemblement proposait un stand d'information, une exposition d'affiches militantes internationales, des prises de parole sur les luttes pour le droit à l'avortement en Amérique latine et sur le droit à l'avortement pour les femmes ukrainiennes réfugiées en Pologne.

Le tract du Collectif Droits des Femmes 69 pour le droit à l'IVG portait les revendications suivantes :

- **garantir le droit à l'avortement en l'inscrivant dans la Constitution française et dans la Charte européenne des droits fondamentaux !**
- **obtenir des engagements fermes, des ressources humaines et financières dédiées pour que partout dans le monde les femmes, les hommes trans, les personnes non-binaires puissent avorter librement, sans frais, et en toute sécurité !**

En 2022, le Planning Familial 69 a également participé à l'animation à Rillieux-la-Pape d'une **projection-débat du film L'Événement**, une adaptation du livre d'Annie Ernaux sur le thème de l'avortement clandestin.

Un visionnage collectif du film Annie Colère a été organisé entre militant·es du Planning. Ce film retrace le parcours d'une ouvrière qui, après un avortement illégal avec l'aide du MLAC (Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception), va s'engager dans la lutte féministe.



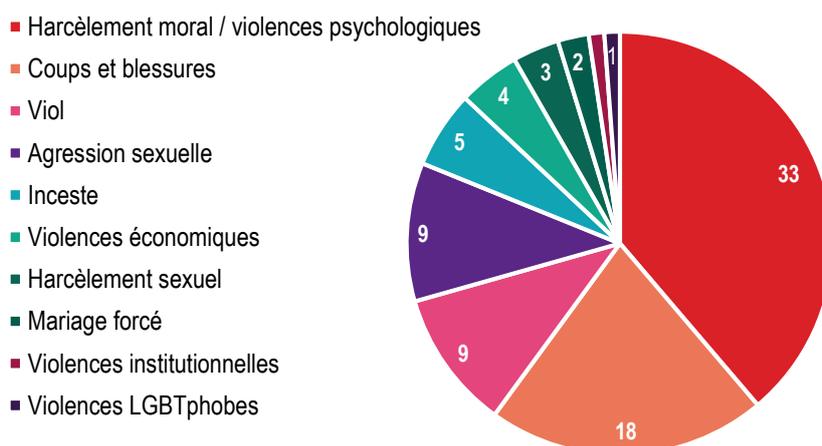
FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE VIOLENCES

En 2022, le PF du Rhône a accompagné, sur l'ensemble de ses espaces d'écoute (centre de Villeurbanne, permanences du DRSSA et du programme « Handicap et alors ? »), **140 personnes qui ont relaté un vécu de violence.**

88% des personnes concernées sont des femmes et 12% sont des hommes. Le développement des entretiens dans des structures où vivent ou travaillent des personnes en situation de handicap nous amène à accompagner plus d'hommes victimes de violences, en lien avec leur situation de handicap.

Dans 54% des cas, la demande initiale est de parler de violences ; mais **dans 46% des cas, la demande initiale des personnes n'est pas de parler des violences vécues.** C'est bien souvent une fois qu'un cadre de confiance a pu s'installer avec l'écouter et grâce à des questions ouvertes et une attention particulière au sujet des violences, que la personne victime de violences sexistes et/ou sexuelles va en parler. La plupart des personnes que nous recevons ont été victimes de plusieurs types de violences. **Dans 96% des cas, elles connaissaient leur agresseur ; et les violences ont eu lieu dans 90% des cas au domicile de la victime et/ou de l'auteur.**

Types de violences subies



L'accompagnement en interne

Au Planning Familial nous proposons un accueil inconditionnel lors d'entretiens d'écoute de CCF, sociaux ou médicaux, comme en séance collective. **Nous n'appliquons pas — encore — de repérage systématique des violences (hormis lors de la consultation médicale), mais nous y apportons une vigilance spécifique.** Dans tous les cas nous partons systématiquement de la demande de la personne et suivons son propre rythme.

Une partie des personnes, faisant état de situation de violences, souhaite poursuivre un suivi avec une conseillère conjugale et familiale au Planning Familial, en complément de ce que les structures plus spécialisées dans ces accompagnements peuvent leur proposer. Les personnes accueillies peuvent également bénéficier d'une consultation avec un médecin ou sage-femme et de l'établissement d'un certificat médical pouvant leur être utile dans leurs éventuelles démarches judiciaires.

Selon leurs situations sociales ils peuvent également être orienté-es vers la permanence sociale proposée par l'intervenante sociale du Planning Familial. **Nous pouvons noter que beaucoup de personnes en situation de précarité vivent ou ont vécu diverses violences sexistes et/ou sexuelles** que ce soit sur leur parcours de migration ou sur le territoire français, selon leurs situations ; violences qui sont à l'intersection d'autres violences vécues (racistes, validistes, etc.). Les personnes arrivent souvent sans accompagnement, malgré des récits de violences extrêmement forts. Nous constatons **un gros manque sur de l'hébergement et de l'aide financière aux victimes.**

L'accompagnement en partenariat avec les structures spécialisées

Notre association travaille en étroite collaboration avec les structures locales qui interviennent spécifiquement auprès des personnes victimes de violences : l'association VIFFIL, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), FIJIRA (Femmes informations juridiques internationales Rhône-Alpes), certains CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), CMP (Centre Médico-Psychologique) et services d'urgences hospitalières.

Un répertoire spécifique avec des partenaires vers lesquelles orienter (avocat.es, associations, psychologues, etc.) existe et permet des orientations précises.

Focus — chiffres clés sur les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes en situation de handicap

La question de l'origine des violences subies par les femmes en situation de handicap, au-delà d'une violence reproduite selon des processus individuels, interroge le **caractère systémique de ces violences sexistes et sexuelles** — patriarcat, sexisme, droit, attentes sociétales, etc. — relevant d'une logique de domination de notre société validiste.

En novembre 2022, l'association LADAPT, en partenariat avec l'IFOP, dévoile les conclusions de la première étude quantitative « Femmes Handicap – Travail » sur le vécu des femmes en situation de handicap.

Les résultats, glaçants, indiquent que les femmes en situation de handicap sont surexposées aux violences sexistes et sexuelles :

- Près d'une femme en situation de handicap sur deux indique avoir déjà fait l'objet de moquerie ou de propos vexants.
- Un tiers des femmes en situation de handicap déclarent avoir fait l'objet d'invitations compromettantes (33%) au travail.
- **Près d'un quart des femmes en situation de handicap indiquent avoir subi des violences au sein du couple (23%),** soit un chiffre supérieur à celui mesuré auprès de l'ensemble des femmes (15%) et des hommes handicapés (13%). Ces derniers sont d'ailleurs significativement plus concernés que l'ensemble des hommes (4%).
- **Près d'une femme en situation de handicap sur cinq déclare avoir déjà été violée (16%),** soit une proportion record et supérieure à celle mesurée auprès de l'ensemble des femmes (9%), des hommes en situation de handicap (9%) et de l'ensemble des hommes (3%).
- Les femmes en situation de handicap avec des revenus peu importants sont davantage concernées par les violences au sein du couple : 31% des sondées qui appartiennent aux catégories « pauvres » en ont subi contre 6% de celles relevant des catégories « aisées ».

Ces chiffres alarmants montrent bien que les femmes en situation de handicap sont systématiquement les plus concernées par ces faits de violences sexistes et sexuelles. Les différentes discriminations subies par les femmes en situation de handicap, celles du genre, du handicap, mais aussi de la classe sociale, produisent de réels obstacles quant à leur vie relationnelle, sexuelle et affective et leur participation sociétale.

Ce sont ces mêmes chiffres que l'on retrouve souvent sur le terrain à l'occasion d'échanges avec les personnes. Ces espaces sont favorables à l'identification des violences et propices aux révélations des violences subies dans leur vie.

Poursuite de la réflexion en interne sur les violences

Les 10 et 11 juin 2022, deux salariées du Planning Familial 69 ont participé aux **rencontres nationales du pôle Genre, Droits et Sexualités (GDS)**, qui ont rassemblé une cinquantaine de personnes venant de différentes associations départementales du MFPPF à Strasbourg. **La thématique était « le Planning familial en lutte contre les violences ».** Voilà ce qui a pu être partagé :

« Le Planning familial est engagé dans la lutte contre toutes les formes de violences depuis des décennies. Au quotidien, nous accueillons des personnes victimes de violences, notamment de violences sexuelles. Nous les écoutons, les accompagnons et luttons pour que leurs voix soient entendues et crues. À l'échelle locale et nationale, nous menons différents combats pour un changement social et féministe afin de mettre fin aux violences basées sur le genre.

Depuis le début de la médiatisation des mouvements #MeToo en 2017 et #Balancetonporc en France, le sujet des violences faites aux femmes est présent dans l'espace public. En France, l'opinion se sent de plus en plus concernée par cette lutte. La naissance du collectif #NousToutes dont est membre le Planning familial, a permis de mobiliser les personnes notamment à travers les manifestations du 25 novembre et le relai du décompte des féminicides sur les réseaux sociaux. En parallèle, le gouvernement français s'est saisi à sa façon du sujet de la lutte contre les violences, en axant leur communication et leur action sur les violences conjugales par le Grenelle des violences conjugales en 2019. À travers l'ensemble de ces mobilisations, nous faisons un constat qui nous interpelle : le Planning familial n'est pas assez repéré comme un acteur politique et de terrain dans la lutte contre les violences.

Par son expérience de terrain et son expertise politique, le Planning familial a pour ambition d'être proactif à toutes les échelles dans la lutte contre les violences ».

Ces rencontres nous ont poussées à organiser des réunions thématiques régulières au sein du PF69 sur le sujet des violences : de leur repérage à leur prévention et l'accompagnement des personnes victimes. Ces réflexions nous aident à toujours parfaire l'état de nos connaissances, et à mieux adapter le contenu de nos séances collectives, pour aider nos publics à mieux repérer les lieux ressources, aborder le consentement, faire du lien avec les structures ressources du territoire.

C'est ainsi que le **groupe de travail sur les violences a été relancé lors du CD de septembre 2022** avec pour mission d'élaborer une feuille de route pour 2023. Celle-ci s'articulera certainement autour de la formation de l'équipe concernant le repérage systématique des violences, mais peut être aussi autour des questions d'abolitionnisme pénal* par exemple, ou de la question de la prise en charge des auteurs de violences.

* L'abolitionnisme pénal est un mouvement à la fois intellectuel et militant qui remet en question le système pénal dans son ensemble (tribunaux, police, prisons) et imagine des alternatives.

Des mobilisations publiques pour sensibiliser aux violences, à leur prévention et à l'accompagnement des victimes

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements publics pour visibiliser le sujet des violences sexistes et sexuelles dans l'espace public et/ou auprès du grand public.

Le 10 juin, le **Planning Familial 69 co-organisait au sein du Collectif Droits des Femmes 69 une manifestation contre les violences sexistes et sexuelles**, les reculs des droits des femmes au niveau international, et pour la solidarité avec les femmes du monde entier. Cette action était organisée en lien avec l'actualité internationale (viols de guerre en Ukraine, recul du droit à l'IVG aux États-Unis, politique réactionnaire et hostile aux femmes des talibans en Afghanistan...), mais aussi locale : **le 10 juin, nous dénonçons les 54 féminicides qui avaient déjà eu lieu depuis le 1er janvier 2022**. Quatre féminicides avaient été commis dans le Rhône le mois précédent.

Environ 500 personnes ont marché depuis l'Opéra de Lyon jusqu'à la préfecture pour scander nos revendications.

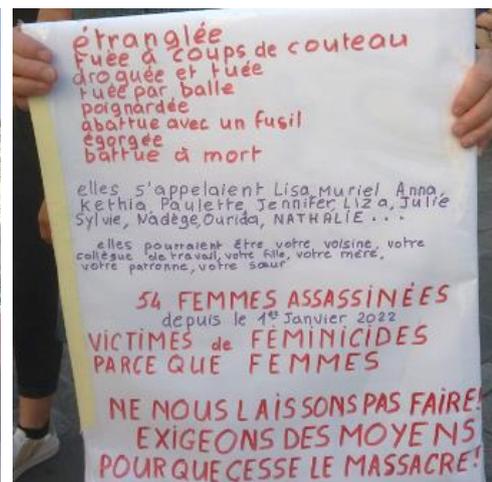
Retrouvez ci-dessous et sur notre site Internet les prises de parole qui ont marqué la marche :

prise de parole du Collectif Droits des Femmes 69,

prise de parole de Democrats Abroad sur les attaques contre le droit à l'IVG aux États-Unis

Lecture d'une pancarte qui dénonce les féminicides par Christiane, militante de plusieurs associations de lutte contre les violences sexistes et conjugales (voir photo ci-dessus).

Plusieurs actions ont eu lieu autour de la date du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.





Le 25 novembre : une action artiste !

Le 25 novembre, les militantes de SuperFéministes ont installé sur les marches de la place Louis Pradel **autant de paires de chaussures rouges que de féminicides ayant eu lieu cette année**, pour dénoncer les féminicides, les faire connaître et réclamer des moyens pour prévenir et accompagner les victimes de violences. Extrait du communiqué lu lors de l'action :

« **Nous souhaitons afficher la violence machiste : qu'elle sorte de l'intimité des foyers, des couples, du travail.**

Nous souhaitons afficher ses ressorts et ses causes : la domination économique, administrative, politique, culturelle, psychologique, sexuelle des hommes sur les femmes, l'idée qu'ont les hommes que « leur femme » leur appartient, le droit de vie ou de mort qu'ils prennent sur elles. Afficher et nommer aussi ceux qui perpétuent ces dominations et les violences de genre, voilà ce que nous faisons depuis des années et que nous continuerons inlassablement de faire. Un féminicide n'est pas un geste d'amour désespéré, ni un acte isolé. C'est un phénomène qui n'épargne aucun milieu, c'est le fruit d'un système. Un système qui, dès la petite enfance, autorise voire encourage les petits garçons à violenter les petites filles, et qui, plus tard, laisse faire. Un système où la violence touche toutes les personnes minorisées de genre : pas seulement les femmes, mais aussi les personnes non-binaires, les hommes trans, les personnes intersexes. Ces meurtriers bénéficient de complicités à tous les niveaux de la société : famille, collègues, voisinage, police, justice, jusqu'aux plus hauts sommets de l'État.

Les promesses ne suffisent pas, nous demandons des actes, des moyens, une mobilisation concrète de long terme. »

Le Planning Familial 69 a également co-organisé au sein du Collectif Droits des Femmes 69 la manifestation du 26 novembre contre les violences sexistes et sexuelles. Plusieurs milliers de personnes se sont réunies pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles, le système patriarcal sur lequel elles reposent, et revendiquer de réels moyens pour la prévention des violences ainsi que l'accompagnement et le soutien aux victimes.

Après le *happening* des Femmes en Blanc de Filactions, le Collectif Droits des Femmes 69, le collectif des Femmes Sans Papiers 69, le collectif Soutien Migrants Croix Rousse et soutien aux mineur-es isolé-es, le collectif Parchadas et les étudiant-es iranien-nes de Lyon ont exprimé leur colère, leurs revendications, et les liens entre les luttes féministes, antiracistes, et pro-choix à Lyon, en France et à travers le monde. Retrouvez la prise de parole du Collectif Droits des Femmes 69 [sur notre site Internet](#).

Nous avons également pris part à plusieurs événements à destination du grand public et de professionnel·les, organisés par nos partenaires. Ainsi, nous avons pris part aux conférences « Femmes en situation de handicap victimes de violences sexistes et sexuelles » et « Agir contre les féminicides » avec la ville de Villeurbanne, mais également à la matinée de sensibilisation du 25 novembre « Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles chez les jeunes » co-organisée avec Filactions, le CIDFF et la DRDFE qui a réuni 64 professionnel·les de l'éducation.

Participation du PF69 à la dynamique d'une Maison des Femmes sur le territoire lyonnais

L'année 2022 a plutôt été une année d'avancées sur le projet Maison des Femmes sans les associations partenaires, qui avaient toutefois été fortement associées lors des phases de préfiguration en 2021. Une réunion d'état d'avancement a été organisée par la ville de Lyon, qui porte le projet, en novembre 2022, et à laquelle le PF69 a participé. Ce sont les Hospices Civils de Lyon qui reprendront le pilotage opérationnel du projet, la ville de Lyon se positionnant plutôt comme coordinatrice en amont du démarrage. Les associations devraient être de nouveau associées à la réflexion en 2023, afin de faire de ce lieu un espace d'accueil, d'accompagnement et d'orientation, sur d'autres aspects que ceux sanitaires. **Le PF69 s'associera à cette dynamique, et sera vigilant à ce que cette structure offre un accueil bienveillant à toutes les personnes victimes de tous types de violences : il nous semble essentiel de ne pas oublier les personnes LGBTQIA+, ni les violences se produisant hors du cadre conjugal.**

FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DES IST

Des actions de dépistage ponctuelles

Du fait de l'important suivi que peut nécessiter le dépistage IST, le PF69 n'est actuellement pas en mesure de proposer ce service comme première porte d'entrée à nos consultations médicales. Plusieurs actions ponctuelles nous permettent néanmoins d'organiser des temps de dépistage dans nos locaux.

Ainsi, la **semaine de santé sexuelle organisée par les institutions et les COREVIH** (coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine) nous a permis de répondre ponctuellement à ce besoin pourtant bien présent chez nos usager.es. Grâce à un **partenariat avec l'Hôpital Édouard Herriot**, une permanence de dépistage IST et VIH a eu lieu le 2 juin dans nos locaux. Lors de cette permanence, 8 personnes ont pu se faire dépister et revoir la médecin pour les résultats peu de temps après. Le bon déroulement et succès de l'action nous encouragent à la reproduire en 2023 !

Nous avons également pu organiser **trois permanences de dépistage TROD** (Test Rapide D'orientation et de Dépistage) par l'ENIPSE (Équipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé) dans nos locaux.

Ces permanences permettent de proposer à des personnes suivies au Planning l'accès à des dépistages TROD VIH, VHB et VHC (Hépatites) directement au sein des locaux et permettre à des personnes qui ne sont pas les « publics cibles » du Planning de connaître notre association et nos missions en venant sur les permanences proposées par l'ENIPSE. Les permanences sont annoncées dans les locaux du Planning familial, mais la communication plus large, ainsi que la gestion des rendez-vous, sont prises en charge directement par l'ENIPSE. L'ENIPSE doit respecter un quota de 85% d'entretiens avec un public cible du VIH notamment les HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres Hommes) et personnes trans ou personnes migrantes. Il leur est toutefois possible de pouvoir accueillir d'autres publics et notamment celui du Planning (majoritairement des femmes cisgenres hétérosexuelles qui souhaitent avoir accès à un dépistage dans le cadre d'un changement de contraception par exemple) qui n'est pas cible du VIH, dans la limite de deux personnes par permanence.



Formation TROD

En mars 2022, une professionnelle du DRSSA a pu assister à une formation TROD dispensée par le MFPPF, à Paris, et ainsi être habilitée à la réalisation de ces tests. Outre l'actualisation des connaissances sur les risques et les modes de transmissions du VIH, des IST et des hépatites, à l'issue de cette formation, les stagiaires sont **capables de réaliser des TROD dans le respect du cadre réglementaire, tout en accompagnant les personnes lors des entretiens pré et post-test (et donc d'annoncer les résultats des tests)**. Ces connaissances sont un plus en matière de santé sexuelle et de réduction des risques, autant lors des séances que lors des entretiens individuels avec les jeunes rencontré.es. Aucun test n'a pu être réalisé pour le moment, puisque le public rencontré n'est pas un public cible, et car le PF69 n'a pour le moment pas fait de demande d'habilitation.

Des actions publiques de prévention et de sensibilisation sur les IST

Depuis plusieurs années, le groupe militant SuperFéministe organise à l'occasion de la St Valentin un **stand de réduction des risques dans l'espace public pour sensibiliser aux risques sexuels, et notamment le risque d'IST**, sous une forme humoristique de distribution d'un menu d'IST, pour faire écho aux menus des restaurants de la Presqu'île où le stand s'installe. Au dos du menu, les lieux de dépistages du territoire sont notés pour permettre un repérage par les personnes. Cette année encore, une cinquantaine de personnes ont été interpellées par le stand et ont pu échanger sur les IST et les méthodes et lieux de dépistage.



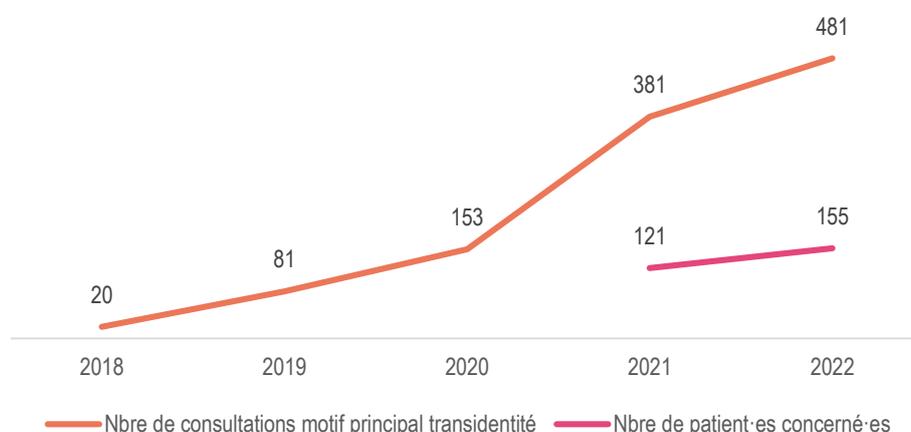
FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES TRANS

Le Planning Familial accueille et accompagne des personnes trans, ou en questionnement sur leur identité de genre dans ses consultations médicales depuis de nombreuses années.

Un fort développement qui se poursuit en 2022

Cette activité s'est particulièrement développée depuis 2018, pour répondre à un nombre de demandes de plus en plus important. Ce développement des demandes est en partie lié à une identification de plus en plus forte du PF69 comme un lieu ressource pour les personnes trans. Il a été permis par la formation de l'ensemble de l'équipe.

Évolution du nombre de consultations et de patient·es pour motif de transidentité



481 consultations ont eu lieu en 2022, pour 155 personnes, soit une moyenne de 3 consultations par personne.

Pour 80% des patient·es trans, le sexe n'est pas renseigné, notamment car il n'est généralement pas conforme à l'identité de genre. En 2022, nous n'avons reçu aucune personne mineure en consultation médicale pour un motif lié à la transidentité.

Un accompagnement global

Nous proposons au sein de ces consultations pour les personnes trans et en questionnement sur leur identité de genre, un accompagnement respectueux, non psychiatrisé, basé sur l'autodétermination et le recueil du consentement éclairé.

Il s'agit d'un accompagnement complet qui allie la prescription et le suivi des traitements hormonaux et une approche globale en santé sexuelle (information sur les risques spécifiques liés aux IST, soins gynécologiques, écoute active de la situation de la personne et des difficultés rencontrées en lien avec la transphobie...). Ces consultations permettent aussi de délivrer aux personnes un ensemble d'informations sur la diversité des parcours de transition et les différent·es spécialistes qui peuvent les accompagner selon leurs choix de parcours. Des orientations se font également vers les lieux de dépistage des IST et du VIH lorsque nécessaire.

Nous accompagnons des personnes à partir de 16 ans. Dans les situations de personnes mineures, un temps d'échange avec le(s) parent(s) ou responsable(s) légaux est toujours proposé afin de faciliter le lien ; la présence des parents en consultation devenant incontournable en cas de demande de prise en charge médicale. La demande de consultations et la prise de rendez-vous pour leur enfant passent d'ailleurs souvent par un des parents.

Certaines personnes, notamment les plus jeunes, peuvent souhaiter un accompagnement en lien avec leur entourage. Dans ce cas, une orientation vers une de nos conseillères conjugales et familiales est proposée. La personne peut être reçue seule ou avec des membres de son entourage, notamment son/ses parents pour permettre un espace de pensée et de discussion lorsque cela est souhaité.

Une orientation interne vers notre intervenante sociale est également faite pour une information sur l'ouverture des droits sociaux liés à la santé lorsque la personne n'a pas de droits ouverts.

Signalons ici que les personnes et leur famille peuvent parfois venir de loin pour cette demande d'accompagnement (Ardèche, Ain, Isère, Savoie...) par manque de dispositifs sur leur territoire. Les demandes sont de plus en plus nombreuses et les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous au PF69 s'allongent peu à peu.

Une réflexion associative en lien avec les actrices du territoire

En 2022 encore, le groupe de travail réfléchissant à l'accueil des personnes trans au sein du PF69 a continué de se réunir. Ce groupe est composé de professionnelles de l'équipe salariées et de militant-es bénévoles, et a permis de proposer des **supports de formation** à l'équipe d'accueil. Ainsi, ce sont 14 personnes (3 soignantes et 11 conseillères conjugales / animatrices de prévention / intervenante sociale) qui ont suivi un MOOC de l'Université de Montréal, prérequis pour assister à une formation dispensée en janvier 2023 par Espace santé trans. Ces formations ont pour objectifs de continuer d'approfondir nos connaissances et nos capacités à accueillir de manière informée et bienveillante les personnes trans.

D'autre part, en raison du départ en retraite de Christine, notre médecin historique et pionnière dans l'accueil des personnes trans, le reste de l'équipe médicale a choisi de monter en compétences pour pouvoir assurer la relève. Noémie a donc démarré le diplôme interuniversitaire « Accompagnement, soins et santé des personnes trans » en septembre 2022. Marion devrait suivre la même formation en 2023.

Nous avons également poursuivi notre travail de lien avec les actrices du territoire, et tout particulièrement les associations Chrysalide, et Queer & Care. La création d'un réseau local reste un moyen essentiel de parvenir à un meilleur accès aux soins et à l'information pour les personnes concernées. À ce sujet, le PF69 se réjouit que l'ARS ait pu donner suite aux sollicitations des associations concernées, en lançant un groupe de travail à l'automne 2022. Nous espérons que ce travail partenarial permettra une meilleure interconnaissance des structures actives dans ce domaine, ainsi qu'une meilleure compréhension des besoins des personnes trans par les institutions présentes (CPAM, conseil de l'ordre...), qui pourraient donner lieu à des avancées réglementaires nécessaires.

Des attaques et des soutiens

En août 2022, le Planning Familial a subi une vague de cyber-harcèlement, la dégradation physique des locaux du Planning dans plusieurs villes, et des appels de plusieurs personnalités politiques à ne plus nous subventionner. Le prétexte a été une affiche commandée par le Planning à Laurier the Fox, illustrateur et militant des droits des personnes trans représentant un couple d'hommes, l'un d'entre eux attendant un enfant. Elle s'adresse spécifiquement aux personnes trans, qui subissent des discriminations et des violences particulièrement fortes dans le milieu médical. Depuis quelques années, plusieurs AD du Planning Familial (dont celle du 69) accueillent les personnes trans en demande d'une prescription et d'un accompagnement médical en vue d'une transition hormonale. Étant identifié comme un lieu ressource par un certain nombre de personnes trans qui rencontrent d'énormes difficultés à accéder aux soins dont ils ont besoin, il est cohérent que le Planning développe une communication à destination de ce public.

Ces attaques sont motivées par la haine envers les personnes trans et contre le féminisme porté par le Planning. **Nous considérons qu'on ne peut pas défendre les droits des femmes sans défendre ceux de TOUTES les femmes, cis ou trans.** Nous considérons que notre combat pour la justice reproductive, nos luttes pour pouvoir disposer de notre propre corps est celui des femmes ET des minorités de genre. Notre féminisme ne peut pas se faire l'allié des discours et des politiques transphobes. Heureusement, **nous avons reçu suite à ces attaques de nombreux dons/adhésions et messages de soutien, qui nous ont conforté dans la poursuite de notre travail pour un accueil inconditionnel et un accès de toutes à l'information et aux soins.** Ainsi, nous avons reçu 96 nouvelles adhésions en août, dont 71 sur 3 jours (les 23, 24 et 25 août), 10 dons en août, et 15 nouvelles demandes de bénévolat sur août et septembre.

ÉDUCATION. INFORMATION ET EMPOUVOIREMENT DANS LE RHÔNE

LES ACTIONS COLLECTIVES D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Nous réalisons chaque année de nombreuses actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Ces actions peuvent prendre différentes formes : séances collectives de discussion et d'information en milieu scolaire ou structure socioculturelle et d'insertion, stands d'information ou de prévention, conférences, tables-rondes, ou encore visites des locaux du Planning familial.

En 2022, le Planning familial du Rhône a réalisé **164 actions d'éducation à la vie affective et sexuelle** ou de sensibilisation auprès de **2067 personnes à Villeurbanne et sur le territoire du Grand Lyon**. Sont ici uniquement prises en compte les séances collectives réalisées sur le territoire de Villeurbanne et du Grand Lyon en dehors du programme « Handicap et Alors ? » (voir p. 50) et du DRSSA (voir p. 48).

Ces actions sont, pour la grande majorité, réalisées à la demande des structures institutionnelles et associatives partenaires du territoire. Certains projets sont issus de partenariats de long terme, tandis que d'autres constituent de nouveaux partenariats. Chaque action constitue une réelle opportunité pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas ou peu le dispositif des CPEF-EVARS et pour réaliser un travail éducatif qui, au-delà de la sexualité, englobe la prévention des comportements sexistes et LGBTphobes.

Des méthodologies et des outils d'animation variés selon les publics et les objectifs des séances

Chaque intervention est adaptée au public rencontré (âge, type de handicap, maîtrise de la langue, contexte d'intervention, mixité/non-mixité...), avec pour point commun l'objectif de favoriser le bien-être et le libre choix de chacun-e en matière de vie affective et sexuelle. Concrètement, il s'agit de :

- Permettre d'ouvrir un espace positif de discussion, de pensée et de partage de connaissances autour de la vie affective et de la sexualité,
- Permettre aux personnes d'acquérir des connaissances sur la vie affective et la sexualité, les moyens de réduire les risques liés à la sexualité et les droits dont elles disposent dans ce domaine (contraception, IVG, recours en cas de violences, etc.).
- Permettre d'identifier des sources d'informations fiables et lieux ressources en matière de vie affective et sexuelle.

Nous favorisons lors de nos interventions une approche des aspects affectifs et relationnels de la sexualité et un travail sur les représentations sociales des rapports de genre femmes-hommes.



Le contenu des séances est pour autant beaucoup déterminé par les questions et intérêts des personnes rencontrées, qui servent de base à nos méthodes d'animation.

Parmi les outils utilisés, le « Jeu de la ligne », le photolangage « Agir pour un monde non sexiste », et l'outil « *Ado sexo quelles infos* » retravaillé en interne, constituent des supports intéressants pour impulser une discussion et une réflexion collective au sein des groupes, en permettant d'aborder une palette de thématiques large. Nous amenons également en intervention de nombreuses illustrations et objets de démonstration, qui permettent de rendre les discussions plus concrètes et souvent de susciter de nouvelles discussions (« mallette contraception », clitoris 3D, protections périodiques, digues dentaires...). Depuis 2022, nous avons également accueilli un nouvel outil : la « chatte en mousse », outil créé au sein du Planning familial, qui permet une vision 3D, manipulable et modulable des organes génitaux externes et internes « féminins ».

Une présentation des structures et dispositifs « ressources » dans le domaine des questions liées à la sexualité est toujours réalisée afin de faciliter leur repérage.

Nous proposons également des **visites du centre**, pour faire repérer les lieux.

Nous poursuivons continuellement le travail de réflexion autour de nos cadres d'interventions et méthodes d'animation.

Une année de renforcement de l'équipe, qui ne permet cependant pas de répondre à l'ensemble des demandes

L'année 2022 a également été marquée par le **renforcement de l'équipe d'intervention extérieure**, de façon temporaire puis pérenne à partir de mai grâce à l'obtention de nouveaux financements. Un deuxième binôme sur les interventions de Villeurbanne a pu être mis en place, ce qui a permis de réaliser plus d'interventions sur l'année, notamment en dehors des établissements scolaires.

Nous avons également pu reprendre l'analyse de la pratique professionnelle et tester une journée d'analyse de la pratique mutualisée avec l'association Filactions, animée par le collectif d'éducation populaire les Orageuses. Cette analyse permettait de croiser les regards entre l'équipe d'intervention du Planning Familial 69 et les animatrices de l'association Filactions, qui sont parfois confrontées à des problématiques similaires. Une des situations récurrentes évoquées était notamment le fait de faire face à des jeunes tenant des propos non seulement sexistes, mais masculinistes. Nous observons en effet une polarisation dans tous les milieux où nous intervenons, où il y a à la fois plus de jeunes féministes, sensibilisé·es aux questions d'égalité de genre et de rapports de domination, mais aussi plus de jeunes antiféministes, masculinistes, qui revendiquent les inégalités et les rapports de domination.

Nous avons également réfléchi cette année aux situations de co-animation dans l'Éducation nationale, et fait le choix d'un positionnement de structure qui rend possible de refuser la co-animation lorsque les conditions ne permettent pas que cette méthode soit bénéfique au groupe (personne non formée par exemple).

Malgré le renforcement de l'équipe, nous refusons toujours un grand nombre de demandes que nous ne pouvons pas prendre en charge du fait du manque de moyens.

Dans des établissements scolaires et l'enseignement supérieur

L'équipe d'animation salariée qui intervient sur Villeurbanne et le territoire du Grand Lyon réalise **une grande partie de ses interventions collectives en milieu scolaire, et plus particulièrement en collège et lycées**. Les objectifs de ces interventions sont de favoriser le bien-être et le libre choix de chacun·e en matière de vie affective et sexuelle.

Grâce à la création d'un deuxième binôme, l'équipe a pu réaliser 40 séances supplémentaires en milieu scolaire, soit auprès de 400 jeunes supplémentaires environ. **Au total, ce sont 116 séances auprès de 1244 jeunes qui ont pu être réalisées.** Beaucoup de ces séances ont été animées à la cité scolaire René Pellet pour tester un projet d'intervention sur l'ensemble des niveaux de scolarisation, de la 6^e aux bacs professionnels et CAP.

Nous avons également participé au **projet « 3 Réseaux »**, financé par la DRDFE, qui juxtaposait l'intervention de structures de trois réseaux féministes différents : le CIDFF, Filactions pour la Fédération Solidarité Femmes, et le Planning Familial auprès de mêmes classes, au sein du Lycée Jacques Brel.

D'autres nouveaux partenariats et projets se sont montés avec l'IUT Lyon 1, le lycée Magenta, et le lycée du Parc, en proximité du CPEF. Les partenariats historiques ont également pu se poursuivre avec les établissements du territoire comme les collèges Jean Jaurès, Jean Macé, Jacques Duclos, le Tonkin, Mère Teresa ou le lycée Marie Curie, où des permanences d'écoute individuelle ont été mises en place en complément des interventions collectives.

Dans les structures socio-éducatives, socioculturelles et d'insertion

L'équipe d'animation salariée mène également des animations dans des structures partenaires du territoire. Ce sont ces interventions qui se sont le plus développées grâce à la création du deuxième binôme : elles ont triplé par rapport à 2021 ! **En 2022, nous avons réalisé 24 séances auprès de 163 personnes.**

Ces projets permettent de rencontrer des publics plus éloignés des parcours de soin, qui nécessitent de construire des partenariats de long terme avec plusieurs interventions auprès de mêmes groupes. L'objectif de ces interventions est de créer un espace de parole et d'écoute sur la santé sexuelle, les relations, le rapport à soi et aux autres, les violences... Il est également proposé après ces temps collectifs des espaces de discussion individuels pour poursuivre des discussions autour de situations personnelles.

C'est ce qui a pu être réalisé auprès de jeunes femmes suivies par l'aide sociale à l'enfance (ASE), placées en **foyers d'hébergement d'urgence** au foyer ANEF ou au foyer de la Sauvegarde 69, ou encore auprès de groupes de femmes victimes de violences au centre de transit géré par l'association Forum Réfugiés.

D'autres partenariats, notamment avec l'OL et la ligue AURA de football, ont été privilégiés en début d'année, car il était possible d'intervenir à une seule animatrice en lien avec d'autres partenaires du territoire. Ces partenariats ont été l'occasion de renforcer l'accès de ces jeunes à leurs droits en santé sexuelle, et de renforcer les équipes de professionnel·les qui les encadrent sur ces thématiques. Les partenariats avec l'institut médico-éducatif (IME) Saint Vincent de Paul et avec les Apprentis d'Auteuil, plus anciens, ont également pu reprendre cette année.

Le Planning familial du Rhône participe également toujours aux « petits-déjeuners santé » à la Mission locale. Ces temps ont pour objectif d'ouvrir un espace de parole et d'écoute sur l'axe « Santé/Social » pour les jeunes les plus en difficulté et plus généralement les nouveaux·lles inscrit·es à la Mission Locale. Cela permet de faciliter l'accès aux structures de santé, et de dynamiser le partenariat des acteurs santé sur Villeurbanne. En effet, ces actions sont menées en partenariat avec la Mission locale de Villeurbanne, le Point Accueil Écoute Jeunes, le Service « Petite enfance » de Villeurbanne, l'Association addictions France, et la CPAM. Pour nous, ces temps permettent de faire connaître le Planning familial et de mieux travailler en réseau. C'est également un espace où s'observent les difficultés des jeunes en matière de santé et d'accès aux soins. Les thématiques abordées sont très variées : isolement, mal-être, discriminations, accès aux soins, violences, addictions, vie sexuelle et affective, relations amoureuses...

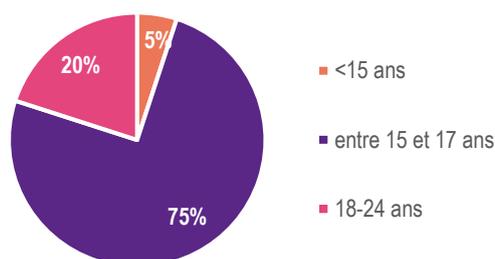
Ces sollicitations restent cependant très nombreuses et nous sommes loin de parvenir à répondre à toutes les demandes.

Entretiens individuels dans le cadre de permanences dans des structures partenaires suite à des interventions collectives

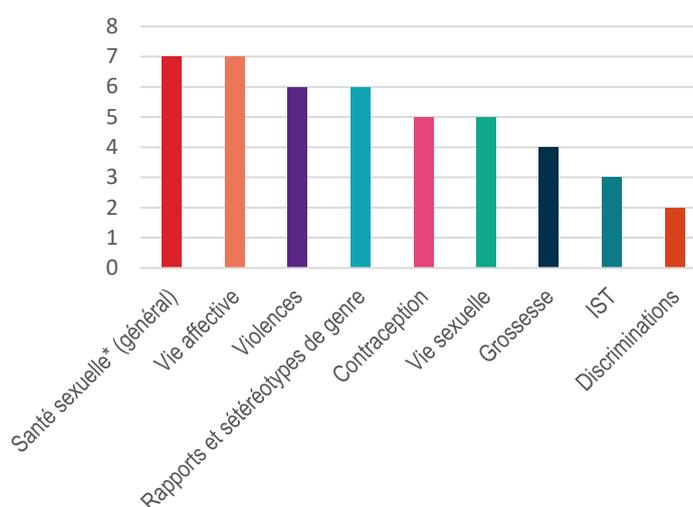
Le renforcement de l'équipe et de notre capacité d'intervention nous a permis de proposer la tenue de permanences d'écoute dans les structures partenaires, à la suite de séances collectives. **Ces permanences ont permis d'écouter et d'informer 20 personnes, dans des structures socio-éducatives, d'hébergement d'urgence, et scolaires.** Ces personnes sont en grande majorité des jeunes femmes, mineures.

Parmi les sujets qui reviennent le plus souvent en entretien : la santé sexuelle (questions générales sur la santé sexuelle), les relations, et les situations de violences, notamment dans les relations amoureuses/conjugales.

Répartition en fonction de l'âge



Thématiques qui reviennent dans les entretiens :



Sensibilisation, accompagnement et partage de pratiques auprès de professionnel·les

Les interventions collectives nécessitent une **rencontre systématique avec les équipes pédagogiques**, pour définir ensemble les objectifs des interventions, représenter le Planning Familial et notre approche de l'éducation à la sexualité. Ces rencontres sont également souvent l'occasion de **refaire le point avec les professionnel·les sur les droits en santé sexuelle et les dispositifs existants**. En 2022, nous avons ainsi rencontré une **cinquantaine de professionnel·les** dans le cadre de 19 partenariats scolaires et socio-éducatifs.

Nous avons également pu échanger avec environ 80 personnes dans le cadre de demandes de présentation du Planning et/ou d'interventions collectives qui n'ont pas pu aboutir faute de moyens humains. Ces rencontres ont néanmoins permis un repérage des **besoins** et une **présentation des dispositifs individuels d'accueil et d'écoute individuels** vers lesquels les professionnel·les peuvent orienter les personnes qu'ils et elles accompagnent.

Dans certains cas, nous avons pu proposer ou être sollicitées pour des **sensibilisations auprès des équipes**, pour renforcer les connaissances des professionnel·les, et échanger sur leurs pratiques ; mais également pour des **temps de partage d'outils et de pratiques d'animations**. Nous avons ainsi formé une vingtaine de professionnel·les.

Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation

Les interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle par l'équipe salariée sont complétées par des **actions dites de « sensibilisation »**, réalisées par les **administratrices de l'association, des militant·es ou des salariées**. Ces actions, souvent à destination du **grand public**, peuvent prendre différentes formes :

- stands d'information sur la santé sexuelle, sur les dispositifs et ressources en santé sexuelle, sur le Planning familial, et sur l'histoire des luttes pour les droits reproductifs et sexuels
- stands de réduction des risques, notamment en milieu festif : information sur les risques liés à la vie affective et sexuelle, dont les risques de grossesses, les IST, les violences...
- conférences, tables-rondes

Elles ont pour point commun **l'objectif de faire connaître le Planning Familial et, plus généralement, les services de santé sexuelle du territoire**, ainsi que d'apporter **un premier niveau d'information** aux personnes, sur des thématiques variées : santé sexuelle, réduction des risques, militantisme féministe, histoire des luttes féministes locales, approches d'éducation à la vie affective et sexuelle...

En 2022, ce sont environ **640 personnes qui ont été rencontrées** dans le cadre de ces actions.

Table-ronde sur la santé sexuelle des lesbiennes au Mégagouinefest à Villeurbanne

Le Planning familial 69 a participé à une table-ronde sur la santé sexuelle des lesbiennes aux côtés de l'ENIPSE et d'Isabelle Sentis, au Mégagouinefest le 25 juin 2022. Le Mégagouinefest est un festival lesbien culturel, artistique, militant et festif, organisé par la collective Lesbiennes contre le Patriarcat.

Une équipe de bénévoles du Planning a tenu un **stand de réduction des risques et de présentation de ressources sur la santé sexuelle** aux côtés de l'ENIPSE le samedi après-midi, avant de participer à une **table-ronde sur la santé sexuelle des lesbiennes**. La table-ronde, avait pour objectifs :

- d'apporter de l'information sur les dispositifs de santé sexuelle pour les lesbiennes sur le territoire
- de donner un aperçu des enjeux politiques de santé sexuelle des personnes minorisées
- de proposer un espace d'échange sur le sujet. "

Les échanges entre les intervenantes et avec la salle ont été très riches, abordant des sujets comme **l'éloignement des parcours de soin et les pistes d'amélioration de l'accès aux droits et à la santé des lesbiennes, le prisme hétéro et cis des discours de prévention les plus courants, le manque de formation des personnels de santé, les enjeux liés aux violences et à la prise en charge des lesbiennes victimes de violences, la santé globale des personnes LGBTQIA+, et notamment la santé mentale, la santé communautaire...**

Une boîte à questions mise à disposition avant la table-ronde et le temps d'échange avec le public a également permis de répondre à des questions et creuser les enjeux que ces questions posent : « la digue, c'est un mythe ou ça existe ? », « est-ce que c'est vraiment utile d'aller chez un-e gynéco quand on est lesbienne ? », « comment prendre en compte la santé mentale dans les parcours de soin ? », « comment trouver des professionnel·les de santé formé·es ? »...

Stands de réduction des risques

Le Planning Familial propose depuis plusieurs années à ses militant·es de participer à la tenue de stands de réduction des risques (RDR) en milieu festif. C'est dans cette optique qu'avait été mise en place la formation bénévole : « tenir un stand de réduction des risques en milieu festif » (voir p. 57). Depuis l'année 2021, il existe un « réseau RDR » qui formalise le **réseau de personnes formées au Planning et qui souhaitent pouvoir être sollicitées pour tenir des stands**.

Ce réseau est aujourd'hui sous forme de liste mail et constitué d'une vingtaine de personnes volontaires formées à la tenue de stands de réduction des risques en milieu festif. Ce réseau a pour objectifs :

- À court terme, de mobiliser plus facilement un groupe lorsque nous avons des sollicitations pour des stands en milieu festif.
- À moyen terme, selon la motivation et la disponibilité des militant·es, de constituer un groupe d'autoformation sur la tenue de stands, où les personnes se sentent en capacité d'être à l'initiative et d'organiser des stands en autonomie.

En 2022, l'équipe du Planning a animé 4 stands de RDR auprès de 80 personnes.

Malgré la création de ce réseau, nous peinons encore à répondre aux demandes et à mobiliser sur les soirées. Un travail de réflexion doit être mené sur cette activité.



DISPOSITIF RESSOURCES SANTÉ SEXUALITÉ ADOLESCENT·ES

Le Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent·es (DRSSA) se décline en 3 axes d'activités complémentaires : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination.

Son objectif général est le suivant : augmenter la capacité des adolescent·es de deux communautés de communes de l'Ouest lyonnais à mener leur vie affective de manière responsable, avec une meilleure connaissance des risques, des moyens de les réduire et des ressources à leur disposition.

Le dispositif existe dans sa forme actuelle depuis 15 ans et évolue chaque année pour s'adapter aux besoins repérés, en concertation avec nos partenaires et nos financeurs.

L'année 2022 a été en quelque sorte une année de reprise, après deux années de crise sanitaire et l'arrivée de deux nouvelles salariées en octobre 2021. Nous avons particulièrement veillé au maintien des liens partenariaux, qui auraient pu être fragilisés par la crise sanitaire et le départ de deux salariées ayant une certaine ancienneté dans notre association.

La transmission au sein de l'équipe, et l'apprentissage du travail en commun, a également été un axe majeur de notre action, afin de garantir aux jeunes un accès et un suivi de qualité à notre dispositif. Enfin, l'équipe a pu lancer de nouveaux projets, impulsés par cette nouvelle dynamique, tels que la sensibilisation de professionnel·les des établissements partenaires. **En 2022, le DRSSA a pu avoir 1617 contacts avec des jeunes de 12 à 25 ans.**



Les séances collectives

En 2022, le PF du Rhône a réalisé 151 séances d'animation collectives qui ont bénéficié à 1496 jeunes.

Cette année, les séances n'ont pas eu à subir les aléas de la crise sanitaire, et ont donc pu se tenir conformément à ce qui avait été programmé avec les établissements partenaires. Nous nous rapprochons ainsi peu à peu des chiffres d'activité des années précédant 2020. Ces séances ont lieu dans des établissements d'enseignement professionnel et général, ainsi que dans des structures socioculturelles et socio-éducatives.

Focus sur le module de sensibilisation à la MFR de Saint-Laurent-de-Chamousset

Le 14 décembre 2022, nous avons animé un temps de sensibilisation à destination des professionnel·les de la Maison familiale et rurale de Saint-Laurent-de-Chamousset autour des transidentités et des non-binarités. L'objectif final était de réfléchir ensemble à comment proposer un environnement accueillant et comment accompagner au mieux les personnes en questionnement sur leur identité de genre, les personnes trans et les personnes non-binaires. Pour cela nous avons proposé un premier temps autour des discriminations et principalement de la transphobie, nous avons apporté des connaissances en termes de lexique, de vocabulaire à adopter, nous avons proposé un focus sur le cadre légal et avons fini par réfléchir ensemble autour de la posture professionnelle individuelle et collective, envers les jeunes, entre collègues, au niveau de l'institution, etc. Ce temps a fait suite au repérage de difficultés de l'équipe quant à la prise en charge d'élèves transgenres, et suite aux difficultés exprimées par les jeunes eux-mêmes. C'est à la suite d'un temps de bilan et d'échanges avec le responsable éducatif et le directeur, avec qui nous avons pu partager ces constats de difficultés et de méconnaissances, que nous avons proposé un temps de sensibilisation autour de ces questions. L'équipe était partante, et ce temps a semblé correspondre aux attentes des professionnel·les présent·es (qui étaient volontaires, car l'inscription était libre).

Cette première expérience nous semble correspondre aux attentes et aux besoins des professionnel·les avec qui nous travaillons régulièrement et qui sont au quotidien avec les jeunes que nous rencontrons. Il nous semble en effet être dans nos missions de sensibiliser davantage les professionnel·les qui jouent un rôle important et quotidien auprès des jeunes autour des questions de santé sexuelle, de repérage des violences, de lutte contre les discriminations. Nous avons déjà des futures demandes qui vont dans ce sens.

Focus sur les séances avec les 4^e au centre social Archipel

Suite à la présence du PF69 sur le dispositif « Ressources jeunes itinérants » du centre social Archipel, des besoins ont été recensés sur d'autres espaces du centre social. Le centre social Archipel accueille le lundi une classe de 4^e, en demi-groupe, afin de travailler avec elles et eux hors des murs de l'école. Les deux groupes abordent des sujets tels que la confiance en soi, le rapport au savoir, l'image de soi, le harcèlement, etc. Un des deux groupes a rapidement discuté de sujets liés à l'intime et l'animatrice du groupe a proposé d'inviter le PF69 afin de créer un temps spécifique pour poser des questions. Ce temps fut axé sur le corps, l'anatomie et la puberté. Le support choisi fut la pâte à modeler et la consigne était : « faites une vulve et un pénis en pâte à modeler ».

Les permanences d'écoute individuelle

Sur l'année 2022, le PF du Rhône a tenu **79 permanences et 163 entretiens individuels** ont été réalisés dans les Monts et Vallons du Lyonnais.

Les permanences d'écoute sont des espaces confidentiels, sans rendez-vous, où les jeunes sont reçus de manière individuelle ou en petit groupe pour discuter de thématiques en lien à la vie affective, relationnelle et sexuelle. C'est un espace d'écoute, d'information et d'orientation. Chacune des animatrices a un numéro professionnel sur lequel les personnes reçues peuvent les joindre en dehors des permanences et sur leurs heures de travail.

L'année 2022 marque la fin des permanences à la demande, et voit le renforcement des permanences au sein des établissements et des Maisons des jeunes et de la culture (MJC) des Monts du Lyonnais, avec un système de référence par chaque professionnelle.

Conclusion et perspectives

Le bilan qualitatif des actions montre à nouveau l'intérêt de ce dispositif qui permet de toucher des publics ayant peu accès aux dispositifs existants, sur des zones fragiles ou zones de vigilance pluriprofessionnelles :

- **les permanences** sont fréquentées et les jeunes peuvent avoir accès aux informations et à l'écoute dont ils et elles ont besoin, tout particulièrement en milieu rural où les questions de mobilité et de confidentialité se posent de manière accrue,
- **les séances collectives** sont jugées satisfaisantes ou très satisfaisantes par une grande majorité des jeunes rencontrés,
- enfin, **la coordination** du dispositif permet de lui donner de la cohérence, mais aussi de le faire connaître et de faciliter les orientations du public. Les partenaires locaux s'engagent à nouveau chaque année dans les actions du dispositif et se mobilisent lors des comités de pilotage.

Nous savons nous adapter et adapter nos modalités d'interventions selon l'évolution des besoins des jeunes rencontrés sur les territoires. Nous avons beaucoup échangé avec différents partenaires des territoires afin d'observer ensemble ce qui relève de l'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle qui peut se faire au quotidien, et les questions qui demandent un accompagnement spécifique pour mieux cibler les besoins et nous faire intervenir sur ce qui relève de nos missions. Cela nous a permis de préciser nos modalités d'intervention, de préciser le rôle des permanences, et de proposer aux équipes dans le besoin des modules de sensibilisation thématiques.

Nos perspectives pour 2023 :

- **Maintien de l'ensemble des actions en 2023** : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination du dispositif avec nos partenaires habituels et développement de nouveaux partenariats selon les demandes et les besoins.
- **Formation Conseil Conjugal et Familial 2022-2023** : la salariée Marion DONNOT participera à la formation de CCF du Planning Familial de Grenoble sur l'année 2022-2023 pour acquérir de nouvelles compétences et une qualification en lien avec son poste.

- Une réflexion sur l'adaptation et l'évolution des contenus de nos séances, sur les modalités d'animation de celles-ci et sur de nouvelles propositions pour les jeunes en internat (exemple : des groupes de parole et d'échanges en soirée, format un peu différent de ce qui est fait en séance collective est en cours, pour approfondir certaines discussions ou répondre à des besoins de partages que les séances ne permettent pas de satisfaire — échanges collectifs sur les vécus et parcours individuels notamment).
- Mise en place d'un diagnostic de territoire avec l'accueil de stagiaires afin d'évaluer l'accès aux droits en matière de santé sexuelle des jeunes et la pertinence de nouveaux modes d'action en itinérance, toujours dans les mêmes objectifs d'accès à l'information, à l'écoute et à l'éducation à la sexualité sur les territoires ruraux.
- Participation au comité de pilotage de la politique jeunesse de la communauté de communes des Monts du Lyonnais.
- Mise en place de modules de sensibilisation des professionnel·les selon les besoins et les demandes.



LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

Le Planning Familial est engagé depuis plusieurs années désormais, avec son programme national « Handicap et alors ? » à créer les conditions qui favorisent l'accès aux droits sexuels pour les personnes en situation de handicap et la promotion de l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge.

Ce programme est un programme national d'accompagnement global des personnes. Il fonctionne de façon systémique en quatre axes interdépendants qui permet une prise en compte des besoins des personnes. Il vise à :

- Favoriser l'expression et l'autodétermination des personnes en situation de handicap en leur donnant des informations adaptées.
- Sortir de l'isolement, se confronter avec des pairs.
- Animer des groupes d'échange avec les parents/aidant·es pour qu'ils et elles puissent déposer leur questionnement dans un espace non jugeant.
- Soutenir, former et outiller les professionnel·les pour qu'ils et elles puissent répondre de façon adaptée et satisfaisante aux personnes.
- Travailler avec l'institution sur le projet d'établissement, le règlement intérieur, les lois, le cadre.

En 2022, nous sommes intervenues auprès de 18 Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) et des contacts ont été pris avec d'autres structures pour de futurs partenariats.

Quelques acronymes :

- CAJ : Centre d'Activités de Jour
- CEM : Centre d'Éducation Motrice
- EAM : Établissement d'Accueil Médicalisé
- ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
- FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
- IME : Institut Médico-éducatif
- SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- SAJ : Service d'Accueil de Jour
- SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
- ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Axe 1 : En direction des personnes en situation de handicap

En 2022, nous avons réalisé 26 séances collectives auprès de 130 personnes.

Ces temps collectifs permettent d'offrir un espace d'écoute, de parole et d'échange et d'établir un climat de confiance pour aborder, en mixité ou en non-mixité, les questions de vie intime, affective, de sexualité. Ils ont lieu soit au centre du Planning Familial 69, soit dans les établissements.

Les objectifs sont les suivants :

- Travailler sur les émotions et leur identification, les modes d'expression des ressentis, l'estime de soi et la confiance en soi.
- Sensibiliser les personnes aux thématiques de prévention en santé sexuelle.
- Échanger sur la rencontre, les relations sociales, les rapports femmes-hommes et la vie en institution
- Prévenir et repérer les violences
- Identifier les lieux et personnes-ressources pouvant apporter des informations et des réponses à partir de leur environnement.

Lors des séances collectives, nous avons rencontré 130 personnes, **dont 93% ont moins de 25 ans. Les deux tiers sont des hommes et un tiers sont des femmes.** La sous-estimation de la prévalence réelle de l'autisme chez les femmes — liée en partie à la manière dont elles sont socialisées — peut expliquer cette différence, mais elle provient aussi du fait que les comportements souvent plus extériorisés des garçons et des hommes dans les ESMS suscitent davantage d'interrogations au sein des équipes.

Thèmes les plus abordés :

- La relation à l'autre, la relation amicale, comment et où rencontrer quelqu'un·e, la relation de couple, etc.
- Le validisme, le harcèlement dans les transports, le regard des autres
- Les sexualités, les rapports sexuels, le consentement, la pornographie

Depuis la circulaire du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les ESMS relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences, nous constatons une augmentation du nombre de demandes concernant des séances collectives en IME, pour les mineur·es et jeunes adultes.

En 2022, nous avons également réalisé 91 entretiens individuels, qui ont eu lieu soit au centre du Planning Familial 69, soit directement dans les établissements.

Ces espaces d'écoute et de parole sont de plus en plus demandés du fait de la confidentialité, de la possibilité d'aborder la vie affective et sexuelle sans tabou et d'échanger avec des professionnel·les extérieur·es qui ne les accompagnent pas dans leur quotidien.

Toutes les classes d'âge sont représentées de l'âge de 15 ans à 63 ans. Nous avons reçu presque autant de femmes que d'hommes.

Les trois principaux thèmes abordés en entretiens individuels sont :

- La vie personnelle et familiale, tout particulièrement le mal-être et le handicap.
- Le corps, la santé sexuelle et les relations hommes / femmes.
- La vie affective, notamment les relations amoureuses et la vie en institution.

Axe 2 : En direction des familles/aidant·es

En 2022, nous avons rencontré 23 personnes dans le cadre de 5 rencontres collectives.

L'objectif de cet axe est de permettre aux familles/aidant·es d'élaborer et d'assumer un positionnement respectant l'autonomie de leur enfant ou de leur proche tout en prenant en compte les circonstances de dépendance liées au handicap. Il s'agit ainsi de proposer un espace de parole, d'échange d'expériences, de partages de questionnements et représentations, et d'accompagnement à la réflexion et aux solutions.

Cet axe est pour le moment peu investi, y compris dans l'ensemble du mouvement du Planning Familial, car les parents sont encore difficilement mobilisables sur la thématique de la vie affective, relationnelle et sexuelle. Les quelques contacts individuels que nous avons eus nous ont été orientés par des professionnel·les. Nous avons animé notamment deux « café-parents » pour des parents d'adolescent·es autistes.

Axe 3 : En direction des professionnel·les des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

En 2022, nous avons rencontré **86 professionnel·les dans le cadre de 10 temps d'échanges collectifs.**

Nous avons effectué 4 demi-journées de sensibilisation avec des professionnel·les d'un FAM et d'un IME. Dans les autres temps d'échanges, nous avons proposé un appui et un soutien aux professionnel·les qui peuvent se retrouver en difficulté face à une situation et nous les aidons à répondre aux questions ou aux attentes des personnes qu'ils accompagnent au quotidien. Cet axe est parfois compliqué à mettre en œuvre en raison d'annulations ou reports de la part des ESMS, qui sont souvent en sous-effectif et connaissent des changements d'équipe fréquents, ne facilitant pas la stabilité du partenariat.

Ce travail avec les équipes permet de :

- Favoriser la prise en compte de la dimension relationnelle, affective et sexuelle de la vie des personnes.
- Susciter une dynamique d'équipe et une posture commune sur l'éducation à la santé sexuelle.
- Identifier les représentations personnelles et collectives concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.
- Mutualiser et questionner les pratiques professionnelles et institutionnelles face à ces questions.
- Favoriser l'élaboration de positionnements professionnels visant à promouvoir l'autonomie des personnes en matière de sexualité.
- Sensibiliser les professionnel·les aux techniques d'écoute afin d'être au plus proche des problématiques soulevées par les usager·es.

Axe 4 : En direction des institutions

En 2022, nous avons participé à **28 réunions avec les directions d'établissements.**

Cet axe vise à présenter le programme « Handicap et alors ? » aux directions et/ou aux conseils d'administration des structures lorsqu'elles nous contactent pour démarrer un partenariat. Nous nous adaptons à la réalité de chaque établissement et proposons aussi un appui technique et méthodologique en partant du règlement intérieur, du projet d'établissement ou de la charte sur les questions de vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accueillies en conformité avec la loi.

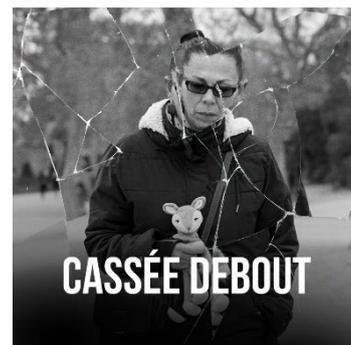
Des temps de travail en complément des actions de terrain...

Partenariat avec l'ADAPEI 69

Le PF69 est intervenu dans le cadre d'un **webinaire** organisé par l'ADAPEI 69 en février 2022 pour présenter le Planning, son centre de planification, le programme « Handicap et alors ? », et les outils d'animation. 150 personnes participaient à ce webinaire : personnes en situation de handicap, aidant·es, professionnel·les.

Ce **partenariat sur plusieurs années** nous a permis d'intervenir auprès de plusieurs IME gérés par l'ADAPEI 69 dans le cadre du programme Handicap & Alors.

Enfin, **nous avons participé au tournage du documentaire "Cassée Debout"** réalisé par Yann Rineau et Franck Seuret, sur le combat que mène Marie Rabatel pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles que subissent les personnes en situation de handicap. Des séances Vie Intime Affective et Sexuelle ont été filmées à l'IME Les Primevères (géré par l'ADAPEI69) pour rappeler l'urgence de l'éducation à la sexualité, pour toutes et tous, quel que soit l'âge, pour prévenir les violences.



3e Rencontre sur la Parentalité et Handicaps à l'initiative du collectif Être Par'hand octobre 2022

Des témoignages et des échanges intéressants **sur les difficultés des futur-es parents et parents pour trouver un accompagnement adapté et de proximité**. Présentation du **réseau existant actuel très insuffisant** et des perspectives à venir avec les projets de déploiement de SAPPH, Services d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap, et du dispositif Handigynéco dans chaque région.

Groupe de travail sexualités et handicap des CPEF du Rhône

Ce groupe de travail réunit des professionnel·les des CPEF du Rhône (sages-femmes, CCF, assistantes sociales) et vise plusieurs objectifs :

- **Constituer un réseau de professionnel·les pour un meilleur accompagnement, de meilleures orientations du public en situation de handicap**
- Recenser les besoins en formation, connaissance de nouveaux outils et organiser des formations
- Être un groupe ressource pour les professionnel·les des CPEF, et en particulier des services des maisons de la métropole (PMI, enfance, PA/PH, travailleurs et travailleuses sociales...)

Plusieurs événements ont marqué l'année pour le groupe :

- Participation en ligne au colloque « Amour Sexe et handicap, c'est toujours la première fois » avec la participation d'Olivier Raballand, co-réalisateur du film « Aux Yeux du Monde »
- Rencontre avec FRISSE pour présentation de leurs rencontres **Marche Hand'Rêve** mensuelles de pair-émulation pour parler handicap et sexualité
- Rencontre avec l'équipe de la consultation parentalité de l'hôpital Henri Gabriel mise en place en 2018 et visite de l'appartement thérapeutique
- À l'initiative du collectif « Être Par'hands », participation à un colloque intitulé « Parentalité et handicaps : où en sommes-nous en Auvergne Rhône-Alpes ? ». Constitution de groupes de travail mixtes (parents, professionnels, institutions) autour de situations cliniques, et mise en commun pour aboutir sur une analyse de situation : leviers, freins, quels dispositifs mettre en place, outils, manière de fonctionner.

Rencontre territoriale du Centre Ressource INTIM'AGIR

Suite au Grenelle de lutte contre les violences conjugales qui a fait émerger la question très préoccupante des violences faites aux femmes en situation de handicap, le gouvernement via le Comité Interministériel du Handicap (CIH) a décidé de créer des Centres Ressource INTIM'AGIR dans chaque région.

Ces Centres Ressource régionaux INTIM'AGIR ont pour but de promouvoir de façon positive l'intimité, l'autonomie affective, sexuelle, relationnelle et le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap et de lutter contre les violences.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, il est porté par la Fédération du Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes en prenant appui sur un comité de pilotage composé de 12 membres (personnes en situation de handicap, associations de parents, organismes gestionnaires d'établissements) et les associations départementales du Planning Familial.

Un travail de recueil de données concernant les professionnel·les (médecins, gynécologues, sages-femmes, sexologue, etc.) et les lieux ressource (services hospitaliers, centres d'imagerie médicale, centres de santé sexuelle, maison de santé, etc.) a commencé en 2022 pour réaliser une cartographie régionale permettant d'apporter des réponses de proximité aux personnes. Pour cela, des questionnaires ont été diffusés via Internet.

Mais le numérique ne peut pas remplacer le présentiel pour lancer une dynamique territoriale. C'est pourquoi le Planning Familial 69, à la demande de la Fédération régionale du Planning Familial, a saisi l'occasion en répondant favorablement à l'invitation de la Mairie de Vaulx-en-Velin pour organiser, le samedi 19 novembre 2022, un temps de rencontre et d'échange sur le thème de la vie intime, affective, sexuelle et la parentalité. L'organisation était portée par la Fédération régionale, le Planning Familial 69, une représentante du groupe « Sexualité et handicap Métropole » des Centres de Santé Sexuelle et l'IME Yves Farge OVE de Vaulx-en-Velin avec le soutien logistique des services techniques de la mairie de Vaulx-en-Velin. Une cinquantaine de personnes (personnes en situation de handicap, familles et professionnel·les) ont participé à cette rencontre.

Un programme qui poursuit son développement

Le Planning Familial 69 a longtemps été très impliqué dans le déploiement national du programme « Handicap et alors ? » avec une de ses salariées mandatée pour participer à la coordination du programme au niveau national et régional. **Son départ en février 2022 à la Fédération du Planning Familial ARA pour créer le Centre Ressource Intimagir a amené à l'équipe du PF69 chargée d'intervenir dans le champ du handicap à recentrer son activité sur les actions de terrain avec la perspective de monter en compétences pour mieux accompagner les personnes avec troubles psychiques, un public sous-représenté dans les centres de santé sexuelle.**

Avec le déploiement du Centre Ressource Intimagir, on peut s'attendre à plus de demandes de la part des établissements. Mais le manque de moyens financiers étant constant, l'équipe prévoit de répondre prioritairement aux demandes en provenance de l'agglomération lyonnaise. Nous devons également envisager d'augmenter la participation financière des établissements. **Nous déplorons le manque de moyens** humains : moins d'un ETP pour répondre à toutes les sollicitations (partenariats, demandes de conseils sur les outils et le matériel d'animation, entretiens individuels hors partenariats, demandes de stage, coordination des actions).

LA GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Depuis sa création, le Planning Familial du Rhône est aussi **un centre de ressources et de documentation qui propose un fonds documentaire pluridisciplinaire, historique et militant sur les droits des femmes et des minorités de genre, la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, l'égalité femmes-hommes, les violences, etc.**

Il est accessible à toutes, la documentaliste accompagne chacun·e, particulier·e comme professionnel·le, au plus près de leurs besoins. On peut consulter sur place des ouvrages, des revues, des rapports ou mémoires, des dossiers de presse, des affiches et brochures de prévention, des outils pédagogiques.

Le centre de documentation est aussi le lieu où l'on peut consulter **les archives** du Planning Familial du Rhône.

Le prêt est réservé aux adhérent·es du Planning Familial (20€/an, 8€/an en tarif réduit).

Le centre est ouvert à toutes le lundi de 10h à 16h30 — le mardi de 13h à 16h30 — le jeudi de 10h à 16h30.

Il est toujours possible de prendre rendez-vous pour venir à ces horaires, ou à d'autres :

documentation@planningfamilial69.fr

La base de données du centre est librement consultable : <https://69-planningfamilial.kentikaas.com>

Changement de documentaliste

2022 a été une année de grand bouleversement pour le centre de documentation, car il **a vu partir à la retraite en décembre Marie-Paule Joannin, documentaliste depuis plus de trente ans au sein du Planning.** Elle a pu accompagner l'arrivée de Martha Gilson, nouvelle documentaliste, à partir d'octobre 2022.

Un fonds qui s'enrichit, des outils qui se développent

Le Planning Familial du Rhône **dispose d'un fonds documentaire comprenant plus de 1900 ouvrages, de nombreux dossiers de presse thématiques, des brochures et plaquettes d'information ainsi que plusieurs revues féministes.**

Chaque année, plusieurs dizaines de nouveaux livres viennent enrichir ce fonds. Ces ouvrages sont référencés sur un **catalogue en ligne**, librement accessible, qui répertorie en plus des outils et articles numériques, avec **plus de 3 600 notices et consultables**. Un accès privilégié avec plus de fonctions est proposé à toutes les adhérent·es du Planning 69 après inscription auprès de la documentaliste.

Un public varié, des ressources pour tou·tes

En 2022, une soixantaine de personnes ont été reçues et accompagnées dans leurs recherches par la documentaliste. Le centre de documentation a également un rôle très important de **support pour l'équipe salariée et les adhérent·es** du Planning Familial du Rhône : veille sur les outils d'animation et la documentation professionnelle, gestion des brochures de prévention à destination des personnes accueillies à Villeurbanne ou pour les actions collectives à l'extérieur du centre.

Des partenaires en interne et à l'extérieur

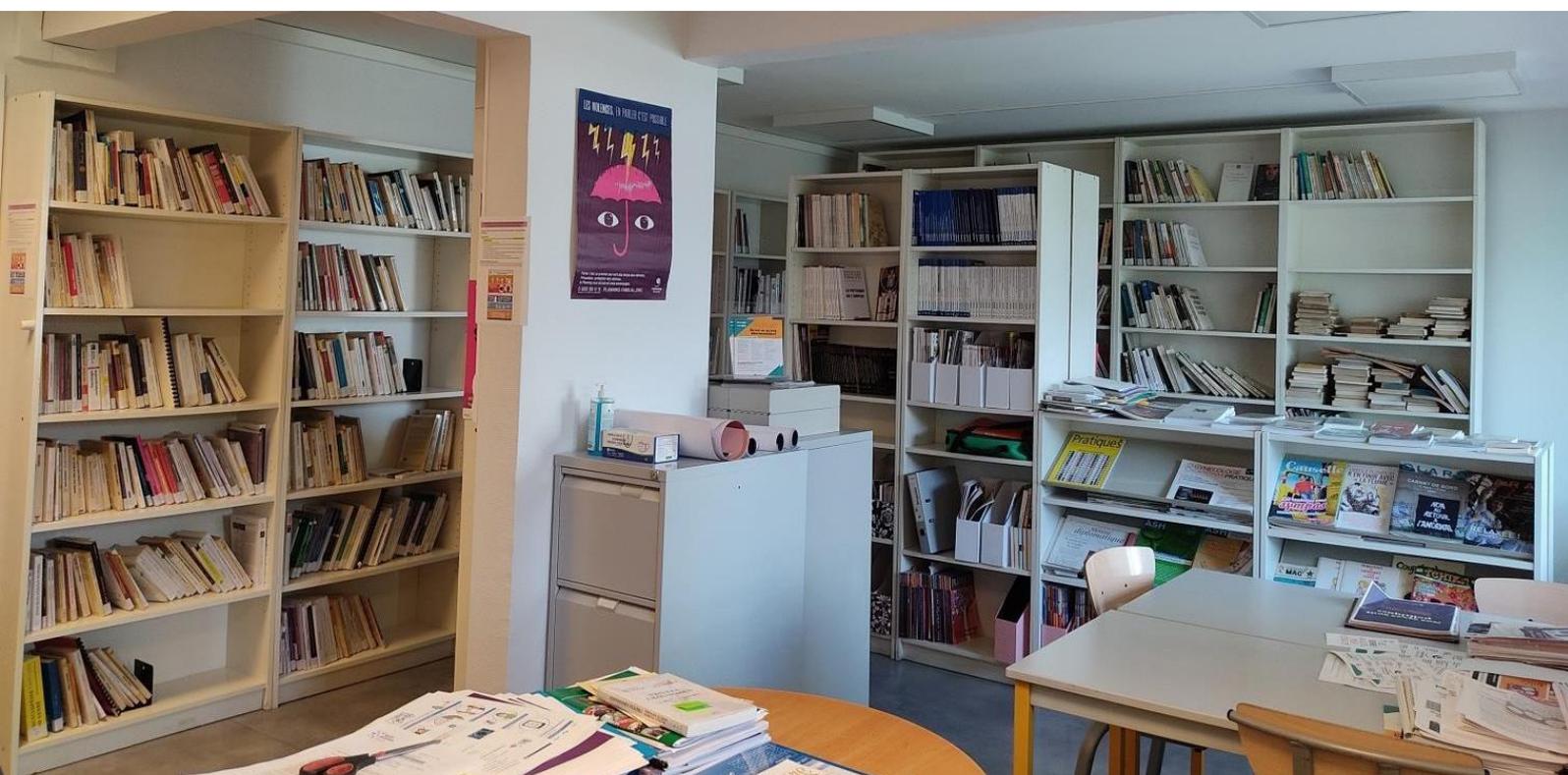
Le centre de documentation du Planning Familial 69 est **un des trois centres de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial (avec Grenoble et Paris)**. Les documentalistes échangent régulièrement entre elles, partagent leurs pratiques, leurs revues de presse et élaborent conjointement leurs fonds documentaires. Le Planning Familial 69 est en lien avec Santé Publique France, l'ARS, le Centre régional d'information et de prévention du sida (CRIPS), la Métropole et l'Instance régionale d'éducation et de promotion santé (IREPS) notamment, ainsi qu'avec plusieurs associations de santé sexuelle, pour la diffusion de brochures et de supports d'information.

Une histoire et des archives valorisées

Le PF69 possède un riche fonds d'archives, en partie répertorié, pour en rendre la consultation plus facile. L'investissement de militant·es autour de ces questions permet notamment de faire vivre l'histoire et les archives du Planning. Du 22 novembre au 10 décembre, **l'exposition « 60 ans d'archives » du PF69 a été présentée au centre socioculturel Archipel de Saint-Symphorien-sur-Coize, dans le cadre du festival Nouveaux Regards.**

Toujours des chantiers en cours

Le centre s'est concentré sur une passation interne en 2022, avant le **lancement de nouveaux chantiers en 2023**, notamment pour finaliser le réaménagement du centre de doc, optimiser le classement et le rangement des archives, travailler sur la visibilité du centre pour le public du CPEF-EVARs, toutes les personnes de passage au 2 rue Lakanal, les partenaires et le grand public.



FORMATIONS : ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Intervenant dans le champ de la santé sexuelle depuis plus de 50 ans, le Planning Familial du Rhône a toujours été attaché à développer une dynamique de partage de savoirs et de pratiques avec les acteurs et actrices de terrain. Chaque année, nous contribuons, de différentes manières, à la formation d'acteurs et actrices de l'éducation, de la santé et du travail social.

Accueil de stagiaires

En tant que lieu d'observation, de sensibilisation et de co-formation autour d'une activité articulant l'écoute, l'information, le soin et l'orientation d'un public diversifié, le PF du Rhône est **un lieu de stages** pour les étudiant·es dans différentes filières de l'enseignement supérieur (médecine, gynécologie obstétrique, paramédical, travail social, travail juridique, sciences humaines, éducation, conseil conjugal et familial). Nous avons ainsi accueilli **16 stagiaires en 2022**.

Formation initiale et continue d'étudiant·es et professionnel·les

Ayant développé une démarche pédagogique interactive pour partager les connaissances acquises et les expériences mises en œuvre sur son terrain d'intervention, le PF du Rhône est **aussi un acteur de la formation continue** des professionnel·les de la santé, de l'éducation et du travail social : l'association conçoit et met en œuvre des formations à la demande d'associations ou d'institutions. **En 2022, nous avons ainsi formé 220 personnes.**

À titre d'exemple, nous intervenons par exemple dans le cadre de formations initiales à l'École Rockefeller auprès d'élèves auxiliaires de puériculture sur « Le Planning Familial : histoire et actualité », ou encore à l'Unité de formation et de recherche de médecine et maïeutique Lyon Sud sur les thématiques « Entretien pré-IVG/Analyse de l'échec de contraception » et « Animer des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ».

Nous formons également des professionnel·les des structures partenaires avec lesquelles nous intervenons dans le cadre d'actions d'éducation à la sexualité, du DRSSA ou du programme « Handicap et alors ? » qui nous sollicitent pour mieux accompagner leurs publics (voir chapitres dédiés).

En complément, les professionnelles du PF du Rhône dédient du temps pour recevoir régulièrement des étudiant·es, des professionnel·les en exercice ou de futur·es professionnel·les en formation pour affiner leur connaissance des missions des CPEF, de l'histoire du PF ou des métiers de l'intervention sur les questions liées à la sexualité (au moins **70 personnes ont été reçues** et accompagnées dans cette optique en 2022).

Formation continue de l'équipe salariée et des bénévoles

Formation continue de l'équipe salariée

L'équipe du Planning Familial bénéficie de diverses formations afin de mettre à jour connaissances et savoir-faire. En 2022, plusieurs formations ont eu lieu auprès de l'équipe d'accueil et de l'équipe médicale pour toujours mieux accueillir les personnes trans en parcours de transition au Planning Familial (voir p.41-42). Une des actualités de 2022 a également été le relancement de séances d'analyse de la pratique professionnelle en interne pour l'équipe d'accueil, et l'équipe de conseillères conjugales et familiales, et un temps d'analyse interstructure sur les pratiques d'animation/prévention avec l'association Filactions, animée par les Orageuses (voir p.25 et 44). L'équipe a pu également bénéficier d'un premier temps de transmission de l'outil « Système des Drapeaux » qui permet d'évaluer et accompagner les comportements sexuels des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans, suite à la formation à la Confédération d'une salariée de l'équipe.

Formation des bénévoles

Tous les ans, le Planning propose aussi des **formations aux adhérent·es qui souhaitent réaliser des interventions auprès du public**. Nous proposons systématiquement deux formations : une formation « Accompagnement des mineures en demande d'IVG » (voir focus IVG p.32) et une formation à la tenue de stand de réduction des risques sexuels en milieu festif (voir p.47). Cette année nous avons réalisé un niveau 2 pour cette dernière formation, pour approfondir les connaissances des personnes qui avaient déjà été formées et permettre de continuer à se former sur la base de partage de pratiques et éventuelles difficultés rencontrées. **En 2022, ce sont 34 adhérent·es qui ont suivi une ou des formations pour réaliser des missions auprès du public.**

Une formation à la prise de parole en public et dans les médias a également été organisée cette année, pour renforcer les capacités de l'ensemble de l'équipe salariée et bénévole à porter des messages publics (voir p.59).

LES PUBLICATIONS ET LA COMMUNICATION AU PF69

Le Planning Familial du Rhône utilise plusieurs supports pour diffuser des informations tant sur ses activités que sur son actualité militante et ses revendications :

- Le bulletin d'information trimestriel « D'Ébats féministes ».
- La lettre d'information mensuelle à destination des adhérent·es.
- Le site Internet de l'association.
- Le blog créé par le groupe « Superféministe », relié à une page Facebook.

Et depuis 2022, une page Facebook et une page Instagram.

Le bulletin d'information D'Ébats Féministes

Le bulletin d'information D'Ébats Féministes est édité depuis 1999. Les contenus sont très variés : le bulletin sert de relai à l'actualité féministe de l'échelon local à l'échelon international, mais est aussi un lieu de débats, de réflexions et de transmission d'informations. Il est alimenté par les membres de l'équipe salariée, les administratrices et militantes bénévoles qui le souhaitent, et sa publication est coordonnée par le groupe de travail « Bulletin » auquel participe notre documentaliste.

En 2022, les numéros 76 (mars), 77 (juin) et 78 (novembre) ont été édités :

- **Bulletin 76 : Écoutez gronder nos colères !** Victoire historique pour le droit à l'IVG, 25 novembre à Lyon, 27 novembre prise de parole et manif, retour sur la manif du 27 novembre, centre ressources régional Handicap, Projection débat "L'événement", Women's land, une AG extraordinaire, contraception autonome et partagée : GARÇON, Marie Claire Chevalier, figure du combat pour l'IVG, le cercle Flora Tristan en BD...
- **Bulletin 77 : On en reprend pour 5 ans... la lutte continue !** Le 8 mars d'une nouvelle militante, manif contre l'extrême droite, 16 avril 2022, fierté lesbienne, prise de parole PF69/Superféministe, viol, arme de guerre en Ukraine, avortement aux États-Unis : régression, éducation à la sexualité, plus de moyens réclamés, actions collectives Villeurbanne/ Grand Lyon, semaine des Arts et des Sciences Queer, anonymix à Vaugneray, Impact : autodéfense féministe inclusive, expo VIH/SIDA au MUCEM de Marseille...
- **Bulletin 78 : Déterminées et mobilisées face aux réactionnaires !** IVG-contraception-sexualités : le site Internet, le droit à l'avortement doit être reconnu, rassemblement pour l'avortement, face aux attaques de l'extrême droite, les hommes aussi peuvent être enceints, l'avortement dans la constitution, entretien avec Fanny, la chatte en mousse, le PF69 sur Facebook et Instagram, la rentrée du Planning Familial69, la rentrée de SuperFéministe, la révolution féministe en Iran...

Chaque bulletin est envoyé par courrier à plus de 400 personnes et disponible en version numérique sur le catalogue du centre de doc !

2022, une année de renouvellement de nos outils de communication

Au niveau de la communication du Planning, l'année 2022 a été une année de changements importants.

Côté SuperFéministe (voir p.8), **les militant-es ont transformé le blog SuperFéministe** pour le renouveler, avec notamment un nouveau logo !

Le récent **groupe de travail « communication »**, en appui au poste de chargée de communication et d'animation, a également lancé plusieurs chantiers en 2022, dont le renouvellement de la lettre d'info mensuelle à destination des adhérent-es, qui a pris une nouvelle forme cette année (changement de rubriques, nouvelle mise en page et identité visuelle) et le renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux pour toucher un plus large public.

Le lancement du Planning Familial 69 sur Facebook et sur Instagram

Après plusieurs discussions associatives sur la présence du PF69 sur les réseaux sociaux, nous avons créé les comptes Facebook et Instagram du Planning 69, qui viennent compléter les autres moyens de communication externes (site Internet, blog et page Facebook SuperFéministe, et envoi de mails à nos partenaires). Notre présence sur les réseaux sociaux vient amplifier notre capacité à faire connaître le Planning Familial 69 et nos revendications politiques auprès d'un public plus large.

En 2022, environ 900 personnes et structures étaient destinataires des informations sur nos actualités (520 adhérent-es et équipe, et 400 partenaires), et fin 2022, nos réseaux sociaux tous récents comptaient 80 *followers* sur Facebook et 230 sur Instagram, soient environ 300 personnes.

Un début de renforcement de notre capacité à répondre aux médias et à prendre la parole en public :

En 2022, nous avons organisé **deux formations à destination des militantes et salariées pour renforcer nos compétences de prise de parole en public et dans les médias**. 10 personnes étaient présentes à la formation à la prise de parole en public, animée par deux militantes du Planning et comédiennes, et 11 personnes étaient présentes à la formation à la prise de parole dans les médias animés par un formateur indépendant, ancien journaliste.

Cette dernière formation a notamment enclenché la création d'un groupe de travail qui a pour objectif de formaliser nos **« messages clés »**, base de nos argumentaires et plaidoyers.

Le Planning Familial 69 continue à être un **acteur médiatique** notamment à travers la rédaction de communiqués de presse et la réponse aux sollicitations des médias (6 interviews en 2022). Cette année, nos interventions dans les médias étaient notamment liées à l'actualité autour du droit à l'IVG (allongement des délais, accès à l'IVG suite à la révocation de l'arrêt qui protégeait le droit à l'IVG aux États-Unis).

Le Planning 69 se fait également le relai des campagnes nationales organisées au niveau Confédéral. En 2022, le Planning 69 a notamment relayé les campagnes :

- **« l'État sèche les cours d'éducation à la sexualité »**, qui appelait les candidat-es à la présidentielle à faire appliquer la loi de 2001 qui prévoit 3 séances d'éducation à la sexualité par an pour toutes les élèves de l'Éducation Nationale.
- **Les campagnes de défense du droit à l'IVG** partout dans le monde, suite aux attaques du droit à l'IVG dans de nombreux pays, et pendant les discussions autour de la proposition de loi sur l'allongement des délais d'IVG
- Les communiqués pour une alliance féministe et trans et rappeler l'importance de **lutter pour les droits des personnes trans**, et notamment l'accès aux soins, suite aux attaques du Planning à l'été 2022 (voir p. 42).

Le lien avec les médias locaux et notre capacité de plaidoyer devraient continuer à se renforcer avec le travail du groupe messages clés, et l'objectif de retravailler nos contacts avec les médias pour les prochaines années.



ACTIONS & MOBILISATIONS PUBLIQUES

Le Planning Familial 69, en tant qu'association militante féministe, réalise également un important travail de mobilisation publique pour défendre les droits sexuels et reproductifs, les droits des femmes et personnes minorisées, ou encore lutter contre les violences et discriminations, notamment liées au genre et à l'orientation sexuelle. Le Planning Familial est particulièrement investi au sein du Collectif Droits des Femmes 69.

Le Collectif Droits des femmes 69 réunit des associations féministes et de défense des droits, des syndicats, et des organisations politiques. Il organise des **événements unitaires autour des questions féministes, notamment à l'occasion des dates clés du 8 mars** (journée internationale des droits des femmes), **28 septembre** (journée mondiale du droit à l'avortement), **et 25 novembre** (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes). Il peut se mobiliser quand les droits des femmes et des minorités de genre sont remis en cause, pour appuyer des changements légaux ou sociétaux, ou encore quand une solidarité internationale est nécessaire. Il a une vigilance particulière sur la question de l'IVG à Lyon.

Ses modes d'action privilégiés sont les manifestations et rassemblements, mais il peut aussi organiser des débats ou des projections, signer des appels, se positionner par des communiqués de presse...

Le collectif s'est réuni une quinzaine de fois en 2022. Il a organisé 4 manifestations ou rassemblements. Il a également interpellé La Métropole sur la situation des mineures isolées qui sont souvent sans solution d'hébergement.

Le Planning Familial 69 est très impliqué au sein de ce collectif : animation, participation à l'écriture des tracts, compilation de slogans, atelier pancartes, tractages, service d'ordre...

Liste des membres du collectif en 2022 : Filactions, Impact, Nous Toutes Rhône, Planning Familial 69, Femmes Solidaires, Collectif Me Too Lyon, Viffil, LDH69, Solidaires, UD CGT 69 Tous des Lyonnaises, FSU69, PG 69, UCL/FRAP, NPA, Ensemble, PCF du Rhône, PS du Rhône, EELV Lyon

Se mobiliser pour les droits des femmes et des minorités de genre

Plus de 8 000 personnes ont rejoint la manifestation du 8 mars organisée par le Collectif Droits des Femmes 69 pour défendre les droits des femmes et minorités de genre, réaffirmer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et la puissance du collectif.

Un rassemblement a été organisé place des Terreaux en milieu d'après-midi avant le départ de la manifestation. L'occasion de tenir un stand pour l'équipe du Planning qui a pu rencontrer de nombreuses personnes de passage. Le tout dans une ambiance créative autour de pancartes à fabriquer. Après la chorale des Branlheureux·ses, les prises de parole du Collectif Sans Papiers 69 et de la collective Lesbiennes contre le Patriarcat, le Collectif Droits des Femmes a partagé son allocution. À 18 h, plus de 8 000 personnes se sont élancées en manifestation pour réaffirmer les luttes féministes dans une ambiance festive et revendicative.

Sur la question des droits reproductifs et sexuels, l'année 2022 a été marquée, outre l'actualité sur l'avortement, par la campagne menée par le Planning Familial pour dénoncer l'inaction de l'État sur l'éducation à la sexualité. Le Planning familial 69 a relayé cette campagne nommée « depuis 20 ans l'État sèche les cours... » qui demande l'application de la loi de 2001 et des moyens humains et financiers pour l'éducation à la sexualité.

La confédération du Planning a été également au cœur d'une campagne de haine sur les réseaux sociaux suite à la diffusion d'une affiche évoquant l'accueil des hommes trans enceints. Nous avons dénoncé ces attaques menées par l'extrême droite et les propos transphobes répandus sur les réseaux sociaux.

Le 17 juin 2022, le Planning Familial 69 a co-organisé et co-animé avec la Maison des Passages un débat sur « l'histoire de la pilule », avec les auteures Myriam Chopin et Olivier Faron. Après la présentation de l'ouvrage, le débat a porté sur les combats et enjeux actuels autour de la contraception, l'éducation à la sexualité, le rôle des opposants, la réappropriation des savoirs... À cette occasion, le Planning familial 69 a exposé une sélection d'affiches historiques autour du combat pour la contraception et proposé une table de presse.

Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

En 2022, l'actualité autour du droit à l'avortement a été particulièrement dense : allongement des délais et débat sur la constitutionnalisation de l'IVG en France, graves retours en arrière dans de nombreux pays, notamment en Pologne, en Hongrie, en Slovaquie, et bien sûr aux États-Unis. Le Planning s'est mobilisé toute l'année pour défendre ce droit partout en France et dans le monde (voir focus sur l'IVG p. 32).

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Le Planning se mobilise également beaucoup contre les violences sexistes et sexuelles. Cette année n'a pas été une exception, et nombreux ont été les événements pour dénoncer ces violences (voir p. 38).

Lutter pour les droits des personnes LGBT+

La collective Lesbiennes contre le patriarcat organisait le 23 avril un rassemblement et une manifestation pour la fierté lesbienne, et avec pour mot d'ordre « lesbiennes contre l'extrême droite ». Des militant-es du Planning familial 69 et SuperFfémiste étaient présent-es pour une prise de parole et soutenir l'action. Retrouvez ci-dessous un extrait de la prise de parole du Planning au rassemblement :

«Le Planning familial a dénoncé les atteintes aux droits des minorités de genre et sexuelles par l'extrême droite partout où elle est au pouvoir. Il a revendiqué :

- Le **droit à l'autodétermination** pour les personnes trans, accompagné d'un accès gratuit et sans condition aux thérapies dont iels ont besoin.
- Le **droit à la parentalité pour les hommes trans victimes d'une discrimination d'État**, qui leur interdit l'accès à la PMA sous prétexte d'état civil.
- La **fin des mutilations génitales des personnes intersexes.**
- Un **droit réel à la PMA pour les femmes seules et/ou lesbiennes,**
- **Des financements** pour permettre des interventions en milieu scolaire pour prévenir les LGBTIphobies, des formations des professionnel.les de santé, de l'accueil et du social, afin qu'iels puissent être en capacité de recueillir la parole spécifique des lesbiennes, des bisexuelles, cis ou trans, dans leurs parcours de vie.
- Et des financements pour aller intervenir dans les espaces communautaires, où la prévention sur les violences ou la santé sexuelle est, comme partout ailleurs, nécessaire. »



Lutter contre l'extrême droite

Si le Planning Familial 69 a quitté en 2022 le collectif Fermons les locaux fascistes, faute de disponibilités pour suivre toutes les réunions et actions, la mobilisation contre l'extrême droite s'est poursuivie avec la participation à plusieurs initiatives :

- le Planning était signataire de l'appel à manifester le 16 avril « contre l'extrême droite pour la défense de nos droits sociaux, notre liberté, l'égalité et la solidarité »
- il a participé à la marche de la fierté lesbienne contre l'extrême droite le 23 avril
- il a mené une veille contre la présence de slogans de l'extrême droite sur les murs de la ville en intervenant sous forme de collages d'affiches et de stickers
- il a soutenu les autres Plannings familiaux victimes d'attaques de l'extrême droite

Une vigilance est aujourd'hui plus que nécessaire face à la diffusion des idées de l'extrême droite dans le débat politique comme sur les réseaux sociaux. Le Planning Familial, par ses positions sur l'IVG, sur les questions de genre, sur l'accueil des personnes trans est régulièrement la cible de ses attaques.

Préserver les libertés individuelles dans les mouvements sociaux

Il y a 12 ans, le Collectif 21 octobre s'est constitué pour dénoncer l'enfermement de 700 manifestant·es par les forces de police, place Bellecour. Il a déposé plainte avec constitution de parties civiles dont le Planning Familial 69 en juillet 2011. L'objectif de ce collectif est de dénoncer l'entrave au droit de manifester et de se déplacer librement ainsi que l'exfiltration au faciès, et de dénoncer le dispositif de répression de type « nasse ».

Après les non-lieux prononcés par la justice, confirmés par la cour de cassation en 2020, le collectif a décidé de porter l'affaire devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme en 2021. En 2022, une réflexion a eu lieu sur la stratégie à adopter, en lien avec les plaignant·es et les organisations parties civiles.

Il a été décidé de poursuivre la stratégie collective de dénonciation de la nasse. Dans un contexte de criminalisation des mouvements sociaux et de répression accrue, cette longue procédure montre la difficulté à faire reconnaître par la justice les entraves au droit de manifester.

Célébrer les luttes féministes et mettre en valeur l'histoire et les archives du Planning Familial 69

En 2022, le Planning Familial 69 a poursuivi son travail sur l'histoire des luttes féministes.

Exposition « 60 ans d'archives du Planning Familial 69 » dans l'Ouest lyonnais

L'exposition réalisée en 2021 à l'occasion des 60 ans du Planning 69 a été proposée dans le cadre du festival « Nouveaux regards » à Saint Symphorien sur Coise. Depuis plusieurs années, le Planning Familial participe à ce festival (anciennement nommé « semaine de la tolérance »), qui est une action phare sur le territoire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais, de par les thèmes engagés proposés, par la diversité des supports utilisés (conférences, spectacles, animations, projections...), mais également car il s'agit de l'une des seules actions réunissant un grand nombre de structures d'éducation populaire du territoire.

L'exposition proposée par le Planning Familial dans le cadre de ce festival est le résultat d'un projet collectif : transmettre l'histoire du Planning Familial et mettre en valeur son riche fonds d'archives. Elle a été réalisée par un petit groupe de militantes, accompagnées de la documentaliste, à partir des tracts, des affiches, des comptes-rendus de réunions, des documents administratifs de l'association. Sa présence dans le cadre du festival, qui avait cette année 2022 pour thème « De l'intime au politique », faisait complètement sens pour une association qui a fait des questions de sexualité, de contraception, d'IVG, de genre, le cœur de son combat.

Cette exposition était accessible tout au long du festival (du 22/11/22 au 10/12/22) au sein du centre social Archipel (partenaire du planning et structure coordinatrice du festival) et se voulait interactive : parce que l'histoire du Planning entre forcément en résonance avec celle des participant·es, le PF69 invitait les personnes à remplir des Post-its pour partager

leurs témoignages en lien avec ses grandes thématiques, leur expérience avec le Planning Familial ou encore leurs souvenirs des luttes féministes.

Une soirée autour de la bande dessinée sur le cercle Flora Tristan

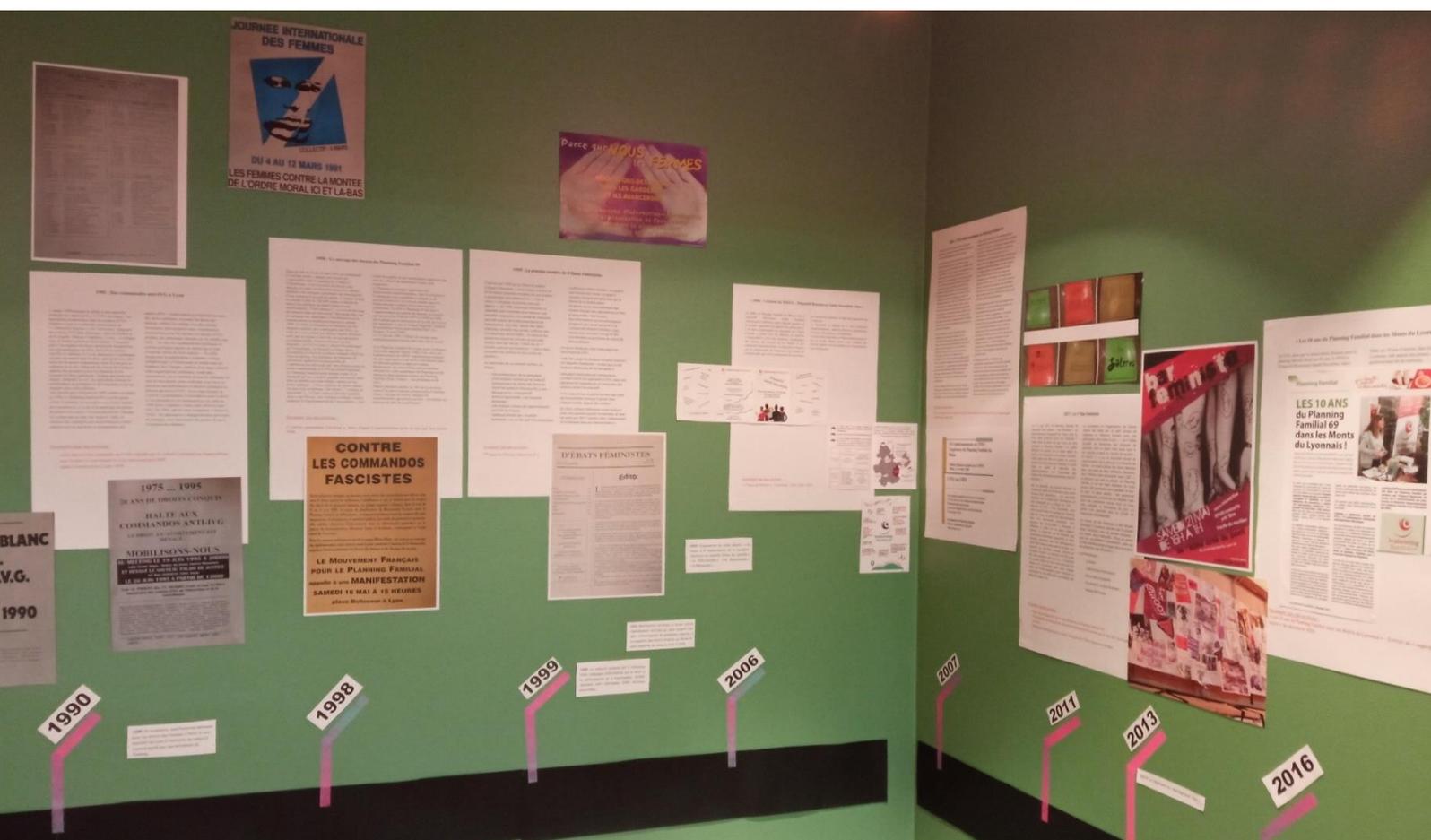
Le 15 mai a eu lieu une soirée co-organisée avec la Maison des Passages autour de la BD de Sandrine Creus et Christiane Ray. Cette bande dessinée retrace l'histoire du cercle Flora Tristan du MLF à Lyon dans les années 1970. Elle est le fruit d'un travail entre deux militantes du Planning : Sandrine Creus qui est dessinatrice, et Christiane Ray qui a raconté son parcours féministe et son histoire au sein du cercle Flora Tristan.

La préparation d'un festival pour les 50 ans MLAC (Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception)

Le Planning Familial 69 a lancé un groupe de travail fin 2022 afin de fêter dignement l'anniversaire du MLAC par un festival qui mêlera retours sur l'histoire, réflexion sur les luttes actuelles autour de l'avortement, et temps culturels et festifs. À partir de nombreuses idées présentées lors du CD de juillet, le groupe travaillera tout au long de l'année 2023 pour un événement qui aura lieu à l'automne.

MERCI

À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À LA VIE DU PLANNING ET FAIT VIVRE NOS LUTTES FÉMINISTES CETTE ANNÉE !





**le planning
familial 69**

2 rue Lakanal
69100 Villeurbanne

ACCUEIL, ÉCOUTE ET INFORMATION

contact@planningfamilial69.fr • 04 78 89 50 61

PARTENARIATS, MILITER, ÊTRE BÉNÉVOLE

mfpf69@planningfamilial69.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION

documentation@planningfamilial69.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

 @planningfamilial69

 Planning Familial 69

NOTRE SITE INTERNET

planningfamilial69.fr

ADHÉRER AU PF69

